

ORDRE DU JOUR

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (Séance publique)

Le 19 juin 2025 à 18 h

Réunion Microsoft Teams
[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ou

Salle du Conseil

Siège social de Toronto 116, Cornelius Parkway Toronto, ON

Merci de communiquer avec la secrétaire de séances M^{me} Corine Céline, à celinem@csvgiamonde.ca, si vous désirez assister en personne à la réunion.

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **647 244-9631**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, APPEL DES MEMBRES**
- 2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES AUTOCHTONES**
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1** Approbation de l'ordre du jour
 - 3.2** Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3** Adoption du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue 22 mai 2025
 - 3.4** Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 22 mai 2025
- 4. DÉLÉGATION (s'il y a lieu)**
- 5. RECONNAISSANCE DU PERSONNEL**
- 6. POINTS D'INFORMATION**
 - 6.1** Rapport de la présidence
 - 6.2** Rapport de la direction de l'éducation
 - 6.3** Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
 - 6.4** Activités des membres du Conseil
 - 6.5** Calendrier des diversités – juin 2025
 - 6.6** Correspondance

7. RAPPORTS DES SECTEURS

BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

- 7.1** Membres représentants du Conseil au 35^e Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
- 7.2** Modification à la composition des comités du Conseil

AFFAIRES

- 7.3** Budget 2025-2026

ÉDUCATION

- 7.4** Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026

SIEP

- 7.5** Étude des zones de fréquentation pour les écoles élémentaires Paul-Demers et Mathieu-Da-Costa

8. RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ STATUTAIRE

- 8.1** Rapport n° 4 – Comité de Vérification - SPUB du 9 juin 2025
- 8.2** Rapport n° 10 – Comité consultatif de l'éducation spécialisée du 3 juin 2024

COMITÉ PERMANENT

- 8.3** Rapport n° 4 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion du 27 mai 2025
- 8.4** Rapport n° 3 – Comité de Gouvernance du 28 mai 2025

9. POLITIQUES

- 9.1** Politique n° 1,101 - Langue de communication
- 9.2** Politique n° 1,109 – Comité de participation des élèves
- 9.3** Politique n° 2,400 – Utilisation responsable des appareils numériques personnels et de l'accès au réseau sans fil
- 9.4** Politique n° 3,407 – Rassemblement au début du jour de classe

10. AVIS DE MOTION

11. AUTOÉVALUATION

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève ou un axe particulier du **plan stratégique** ?*

12. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET PASSAGE À LA SÉANCE HUIS CLOS

13. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

13.1 Le rapport en date du 19 juin 2025 sur *les Changements au sein du personnel* (entre 11 mai au 7 juin 2025).

13.2 Le budget de réfection des écoles de **5 124 313 \$** ainsi que le budget d'amélioration des écoles de **11 152 867 \$** pour effectuer les projets identifiés à l'*annexe A - Liste des projets 2025-2026*.

13.3 La liste des priorités en immobilisations tel que présentée en annexe A pour soumission au ministère de l'Éducation.

13.4 Le Conseil autorise l'administration de conclure le protocole d'accord avec le Thames Valley District School Board pour travailler un projet de soumission d'école élémentaire conjointe à St. Thomas.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Reconnaissance des Territoires

Siège social du Conseil scolaire Viamonde

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que notre école se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) / [La terre de quels aïeux?](#)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) / [Ontario.ca](#)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

22 MAI 2025

Le Conseil se réunit en séance publique de **18 h 04 à 19 h 10 et de 19 h 46 à 19 h 47** au siège social- Toronto-*Réunion hybride*.

Deux personnes du public assistent à la réunion.

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS	
Conseiller Benoit Fortin (Président) Toronto (Est) (en ligne)	Conseillère Emmanuelle Richez (Vice-présidente) Essex
Conseillère Kristine Dandavino Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	Conseiller Éric Lapointe Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe
Conseillère Hanane Diakité York (en ligne)	Conseiller David O'Hara Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron (en ligne)
Conseiller Pierre Gregory Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	Conseiller Yvon Rochefort Peel
Conseiller David Paradis Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)	Conseillère Anna-Karyna Ruszkowski Toronto (Centre)
MEMBRES DU CONSEIL ABSENTS	
Conseiller Marcel J. Tikeng Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake	Conseillère Geneviève Oger Toronto (Ouest)
ÉLÈVES CONSEILLÈRES	
M^{lle} Razan Mayeda - (absente)	M^{lle} Juliette Abbat-Fraser (en ligne)
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION PRÉSENTS	
M. Sébastien Fontaine Directeur de l'éducation	M^{me} Tricia Verreault Surintendante des services corporatifs
M^{me} Dounia Bakiri Surintendante de l'éducation	M. Jason Rodrigue Surintendant des services corporatifs et trésorier
M. Miguel Ladouceur Directeur exécutif de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification	M^{me} Isabelle Turcotte Surintendante de l'éducation
M. Olivier St-Maurice (en ligne) Surintendant de l'éducation	M^{me} Sonia Likibi Directrice exécutive, Ressources humaines et Rémunération
M. Hugues Kamga Wambo Surintendant de l'éducation	Steve Lapierre Directeur exécutif, communications, recrutement et partenariats
M. Roland Desloges Surintendant de l'éducation	M^{me} Corine Céline Secrétaire de séances du Conseil

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES

Le président déclare la séance publique du 22 mai 2025 ouverte à 18 h 04 et procède à l'appel des membres.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

La conseillère Dandavino fait la lecture de la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Motion 1, Résolution 24-254

Un ajout d'un point 7.4 – *Réception des Fiches de renseignements des Sorties éducatives du 30 avril et 16 mai 2025.*

QUE soit adopté tel que modifié l'Ordre du jour de la réunion ordinaire en séance publique du 22 mai 2025.

Proposée par : Emmanuelle Richez

Appuyée par : Yvon Rochefort

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2025**

Motion 2, Résolution 24-255

Le procès-verbal de la séance publique du 25 avril 2025 est revu par les membres du Conseil.

QUE soit adopté tel que proposé le *Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 25 avril 2025.*

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Eric Lapointe

ADOPTÉE

**3.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
ORDINAIRE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2025**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 25 avril 2025.

4. DÉLÉGATION (s'il y a lieu)

Aucune délégation

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

5. RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Une reconnaissance est exprimée par la conseillère Richez à la table.

Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à l'une des pionnières de notre Conseil scolaire dans le Sud-Ouest : **Madame Louise Plourde**. Louise a pris une retraite bien méritée ce mois-ci, après 27 années de service dévoué.

Louise débute sa carrière en 1998 au Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto, l'un des ancêtres du Conseil scolaire Viamonde. Elle est embauchée comme secrétaire par la première école élémentaire publique de la région du sud-ouest à Windsor, l'école l'Envolée.

Elle a été témoin de la création du Conseil scolaire du Centre-Sud-Ouest, un moment marquant qui a permis à nos écoles publiques de langue française d'être enfin dirigées par un conseil scolaire francophone en Ontario. Elle est fière d'avoir contribué à cet instant historique, fruit de nombreuses années de lutte.

Elle se souvient encore de sa première journée comme si c'était hier : l'école était en rénovation, la direction d'école de l'Envolée, Mme Denyse Berecz, lui a remis un rouleau de 25 sous pour utiliser les téléphones publics afin d'informer les parents de la communauté que l'école allait ouvrir ses portes. Le lendemain, il y avait une file d'attente pour inscrire les enfants chez nous. Le 8 septembre 1998, l'école l'Envolée a ouvert avec cinq enseignantes et enseignants, 5 autobus et 84 élèves. Que d'émotions !

En 2010, Louise devient la première secrétaire de l'école secondaire publique de Windsor aux côtés de M. Hani Fadel. L'École de Lamothe-Cadillac commence toute petite, avec seulement des élèves de 7^e, 8^e et 9^e année. À ses débuts, l'école compte 45 élèves et aujourd'hui, elle en compte plus de 220, ce qui remplit Louise de fierté.

Depuis l'ouverture de l'école, Louise a été la première personne que l'on voyait et entendait en franchissant ses portes. Avec un profond sens des responsabilités, elle a toujours été présente pour les élèves — que ce soit pour soigner les petits bobos avec une poche de glace ou pour apaiser leurs inquiétudes lorsqu'ils ou elles venaient au bureau. Sa bienveillance et sa présence rassurante ont marqué des générations d'enfants.

Lors de sa carrière à Viamonde, Louise s'est également impliquée comme présidente syndicale et négociatrice en chef. En 2020, elle a relevé un nouveau défi en travaillant huit mois dans un poste de conseillère en assiduité aux Ressources humaines.

Louise prend sa retraite avec le sentiment du devoir accompli. Toutefois, son cœur demeure profondément lié à notre belle communauté scolaire. C'est pourquoi elle a choisi de continuer à offrir ses services, en effectuant de la

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

suppléance dans les secrétariats de nos trois écoles à Windsor. Nous ne lui disons donc pas adieu, mais plutôt à bientôt, car elle fera toujours partie intégrante de la grande famille Viamonde.

Nous souhaitons à Louise une belle et reposante retraite et nous la remercions infiniment pour son dévouement auprès des élèves et de notre Conseil. On se rappellera toujours sa joie de vivre et de son sens marquer de l'amitié. Louise, le souvenir de ta présence restera à jamais gravé dans nos cœurs !

Vice-présidente

Emmanuelle Richez

Par la suite, Madame Louise Plourde exprime sa gratitude envers le Conseil pour cette reconnaissance et exprime sa profonde fierté d'avoir eu l'opportunité de travailler à Viamonde.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – MAI 2025

Discours de la présidence – mai 2025

Déjà la fin mai... Une autre année scolaire qui s'achève, et la période des examens est à nos portes.

Merci à toutes et à tous pour une année haute en couleur, remplie de défis relevés et de belles réussites.

Bonne chance à chacun et chacune d'entre vous pour les examens à venir. Un mot tout spécial aux finissantes et finissants : représentez-nous avec fierté et dignité. Montrez-leur ce que cela signifie d'avoir été un(e) élève de Viamonde. Chers parents et élèves, soyez assurés de l'engagement indéfectible du Conseil scolaire de Viamonde, de sa table, de son administration et de l'ensemble de son personnel envers votre réussite. Viamonde met tout en œuvre pour continuer à mériter son titre de leader en éducation, toutes langues confondues.

Une preuve concrète de cet engagement : nous sommes actuellement en pleine consultation avec les services de la firme **Raymond Chabot Grant Thornton** RCGT pour le renouvellement de notre plan stratégique.

Vos idées et vos opinions nous tiennent à cœur. Rêvons ensemble, car ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Et tant qu'à rêver... osons rêver grand !

Nous accueillons vos commentaires avec enthousiasme.

Bien à vous,

M. Benoit Fortin,

Président du Conseil

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

6.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Rapport mensuel du directeur de l'Éducation - Mai 2025

Visites dans les écoles et rencontres inspirantes

Au fil des dernières semaines, j'ai visité quelques écoles, dans le but de prendre le pouls des activités sur le terrain, m'entretenir avec les élèves, le personnel et parfois même quelques parents. Je me suis notamment arrêté aux écoles élémentaires Félix-Leclerc d'Etobicoke, La Pommeraie de London et nos deux belles écoles de Sarnia : Les Rapides et Franco-Jeunesse! Partout, j'ai constaté à quel point la communauté Viamonde continue d'être riche de sa diversité, vibrante, allumée et résolument branchée sur la réussite et le bien-être des personnes qui la composent. C'est tellement inspirant!

En compagnie de quelques membres du Conseil, j'ai aussi eu l'occasion de participer à des formations enrichissantes sur les thèmes de l'engagement communautaire efficace pour promouvoir la réussite des élèves ainsi qu'une autre sur la médiation et la résolution de conflits. De plus, le colloque provincial de l'Association des gestionnaires de l'éducation de langue française de l'Ontario (AGÉFO), auquel j'ai participé avec plusieurs membres de l'administration, a porté exclusivement sur le thème le plus chaud de l'heure : l'intelligence artificielle. Il est de plus en plus clair, à la lumière de la diversité des points de vue sur le sujet, que nous aurons à préciser la posture à adopter comme organisation au service de la communauté franco-ontarienne, face à cet élément incontournable de notre monde en changement.

Monitorage de la Promesse Viamonde

Au cours des prochaines semaines, les élèves de 6^e, 8^e et 12^e années participeront au sondage de monitorage portant sur la *Promesse Viamonde*, soit le profil de sortie de l'élève. Ce sondage vise à recueillir des données essentielles pour mesurer la progression de nos élèves en lien avec les compétences et valeurs que nous souhaitons cultiver tout au long de leur parcours scolaire et qui sont explicitées dans notre énoncé de [promesse Viamonde](#).

Nouvelle élève conseillère élue

En avril, nos écoles secondaires ont tenu des élections afin de choisir la personne qui représentera les élèves à la table du Conseil. Nous félicitons [Heidi Pirbhai](#), élève de 10^e année à l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin, qui a été élue par ses pairs.

Sa voix sera précieuse au sein du Conseil pour représenter les intérêts et perspectives des élèves. Elle entrera en fonction pour un mandat de deux ans, après le départ éminent de Razan Mayeda pour les études postsecondaires.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

Début des travaux de construction – Garderies francophones

Les travaux de construction ont débuté aux écoles élémentaires Renaissance (Burlington) et Pavillon de la jeunesse (Hamilton), en vue de créer de nouveaux espaces de garde pour les familles francophones de ces communautés. L'ouverture de ces installations est prévue à la fin de l'hiver ou au printemps 2026. Nous soulignons également que l'organisme La Boîte à Soleil, déjà bien implanté dans nos régions, a été choisi pour assurer la gestion du service de garde à Pavillon de la jeunesse.

Mouvements dans les directions d'écoles

Comme chaque année, le Conseil a procédé ce mois-ci à [l'annonce de plusieurs changements dans la direction de certaines écoles](#), en prévision de la prochaine année scolaire. Ces mouvements, bien que planifiés de manière systémique, tiennent compte des réalités propres à chaque milieu scolaire. Ils visent entre autres à exposer les équipes pédagogiques à divers styles de leadership et à encourager l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Viamonde demeure engagé à confier ces postes stratégiques à des leaders aux parcours riches et diversifiés, unis par une vision partagée de notre mission éducative.

Dotation 2025-2026

La planification des effectifs et la dotation pour l'année scolaire 2025-2026 se poursuivent activement. Malgré la pénurie de personnel enseignant qui persiste à l'échelle nationale, nous demeurons optimistes quant à notre capacité à combler la majorité des postes au sein de notre Conseil, comme nous avons pu le faire avec succès au cours des dernières années.

Participation à Compétences Ontario

Plusieurs de nos écoles ont pris part au début mai à Compétences Ontario. J'ai eu le privilège de participer à l'événement et d'échanger avec les élèves et le personnel sur leurs perspectives face aux métiers spécialisés et techniques.

Il faut dire que dans un contexte où l'intelligence artificielle redéfinit les dynamiques du marché du travail, ces professions évoluent en intégrant des composantes technologiques assistées par l'I.A., tout en demeurant cruciales pour répondre aux besoins fondamentaux de notre société. On s'attend à ce que l'on valorise de plus en plus un retour à ces métiers, à la fois plus « traditionnels » et... d'avenir!

Concours culturel en marge du 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien

Dans le cadre des préparatifs entourant le 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien qui s'organisent pour le mois de septembre, notre équipe d'animation culturelle a lancé un concours de création de design de t-shirt au sein de notre communauté d'élèves. [Le design gagnant, réalisé par Nirvan Sungkur](#), élève

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

de 10^e année à l'École secondaire Jeunes sans frontières, sera imprimé sur des t-shirts vendus dans les écoles à des fins de financement, mais surtout, qui seront portés pour célébrer et élever la fierté des jeunes francophones de l'Ontario!

Mois des fiertés

Les écoles ont été invitées à hisser le drapeau arc-en-ciel au mois de juin, en témoignage des valeurs de diversité, d'équité, d'inclusion et de respect des différences qui sont chères à notre organisation. Par le fait même, ce geste sensibilise le public au respect de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, en plus d'exprimer que les écoles Viamonde sont engagées à être des espaces sûrs pour les membres et les alliés de la communauté 2ELGBTQIA+. Des activités adaptées aux groupes d'âge des élèves sont prévues en marge du mois des fiertés. Par ailleurs, Viamonde sera représenté lors du festival de la fierté à Toronto, à la fin juin. Il s'agit d'un événement rassembleur qui est clôturé par une grande marche à laquelle nous inviterons les élèves, leurs familles, les membres du personnel et les élus à la table du Conseil, ainsi que nos partenaires qui le souhaitent à se joindre à la délégation sous la bannière Viamonde. Les modalités de participation seront partagées au cours des prochains jours.

Là-dessus, je vous souhaite de profiter pleinement des derniers jours de mai et j'aurai le plaisir de vous soumettre un rapport final pour cette année scolaire lors de la prochaine réunion du Conseil!

Sébastien Fontaine

Directeur de l'Éducation

6.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES – MAI 2025

Chères élèves, conseillers, conseillères, membres de l'administration et parents,

Il ne reste que deux mois avant la fin de l'année scolaire, et nous sommes ravis de vous partager les nombreuses activités organisées par nos élèves dans les écoles secondaires. Ce rapport regorge de nouvelles passionnantes, avec une annonce importante à la fin — alors restez avec nous jusqu'au bout!

Pour commencer, la délégation de MONU (Modèle Nations Unies) du Collège français a participé à la conférence SOMA du 28 avril au 1er mai, représentant fièrement leur école. En parallèle, plusieurs écoles ont organisé des foires de carrières afin d'aider les élèves à explorer différentes options professionnelles. À Roméo-Dallaire, le 23 avril, une grande foire a rassemblé plusieurs entreprises, organismes communautaires, établissements postsecondaires et services de bénévolat. Du côté de l'École secondaire Jeunes sans frontières, une foire des métiers spécialisés a eu lieu le 3 avril dans le cadre de la MHS et du programme

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

COOP, avec des kiosques représentant des domaines variés tels que la cuisine, la mécanique, la coiffure, l'architecture et la réalité virtuelle.

Par ailleurs, les élèves de Lamothe-Cadillac ont eu l'opportunité d'explorer les programmes du département de français à l'Université de Windsor. Toujours dans le cadre des visites postsecondaires, les élèves de Toronto Ouest et de Lamothe-Cadillac ont participé à une sortie à l'Université d'Ottawa, où divers ateliers d'apprentissage leur ont été proposés.

Du côté de Norval-Morrisseau, une formation MHS en secourisme s'est déroulée les 28 et 29 avril. En ce qui concerne le bien-être des élèves, l'atelier BENA, axé sur la santé mentale et la confiance en soi, a été offert dans les écoles Roméo-Dallaire, Ronald-Marion et Norval-Morrisseau.

À George P. Vanier, les élèves de 9^e année ont eu la chance de rencontrer un ouvrier de la construction venu leur parler de son parcours et des possibilités de carrière dans ce domaine. Pendant ce temps, à l'École Franco-Niagara, le chef Shawn Adler a partagé sa passion pour la cuisine authentique, soulignant l'importance de choisir une carrière alignée avec ses intérêts.

Les élèves du programme MHS à Ronald-Marion ont également participé à plusieurs sorties enrichissantes : un atelier de robotique à la Toronto Metropolitan University le 7 avril, un atelier de photographie-nature avec l'organisme du Toronto and Region Conservation Authority le 9 avril, ainsi qu'un atelier de création audiovisuelle animé par des professionnels du cinéma.

Enfin, sur une note artistique, l'équipe d'improvisation de Roméo-Dallaire a brillamment représenté leur école au tournoi AFOLIE, qui s'est tenu du 29 avril au 1^{er} mai.

Au cours du mois d'avril, plusieurs écoles ont organisé des événements marquants qui ont permis de renforcer la vie communautaire et la sensibilisation à diverses causes. Du 22 au 25 avril, les élèves du Collège français ont participé à une semaine thématique haute en couleur, revivant les styles emblématiques des années 70, 80, 90 et 2000 dans une ambiance nostalgique. De son côté, l'école De Lamothe-Cadillac a célébré la journée de la Terre le 22 avril en invitant toute la communauté à porter du brun, vert ou bleu, tout en éteignant les lumières des corridors pour profiter de la lumière naturelle. Franco Niagara a également souligné cette journée en impliquant les élèves de 7^e année dans l'animation d'un atelier de recyclage destiné aux élèves de 3^e année des écoles nourricières de la région.

À Michelle-O-Bonsawin, l'engagement environnemental s'est manifesté de manière créative : le comité Éco-ESMO a conçu un jeu de recyclage à partir de déchets de l'école et a offert un audit éducatif sur le parcours des déchets. Le 21 avril, plusieurs activités ont eu lieu, dont un défilé "Dress to Impress" avec des vêtements usagés et un jeu de basketball de triage pour sensibiliser les élèves. Cette école s'est également démarquée au niveau national en remportant les trois premières places de la compétition Young Reporters for the

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

Environnement grâce à des vidéos produites en cours de technologie de communication.

Pendant ce temps, à Norval-Morrisseau, toute l'école s'est mobilisée pour un grand nettoyage de la cour, combinant action environnementale et esprit communautaire. Le 5 avril, l'école Lamothe Cadillac a réuni élèves et personnel autour d'un repas-partage célébrant à la fois la fin du Ramadan et l'arrivée du printemps. Ce même jour, l'école Gaétan Gervais a souligné la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme en organisant des activités telles qu'une vente de bracelets et une assemblée éducative, tandis que plusieurs membres de la communauté portaient du bleu pour afficher leur soutien.

À l'école Le Caron, les élèves ont amorcé le processus électoral pour le conseil étudiant de l'année 2025-2026. Enfin, Roméo Dallaire a consacré la semaine du 7 au 11 avril à la diversité et à l'inclusion à travers la Semaine Via-Arc-en-Ciel, proposant chaque matin des annonces informatives et des discussions sur des sujets tels que l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'importance d'être un allié ou une alliée.

Les équipes du Collège français, Toronto Ouest, David-Saint-Jacques, Le Caron et Roméo-Dallaire ont pris part au tournoi compétitif de volleyball SMASH, qui s'est déroulé les 29 et 30 avril. Toujours dans l'esprit sportif, l'école David-Saint-Jacques a également organisé un tournoi de tchoukball à l'intention de ses écoles nourricières, favorisant ainsi l'esprit d'équipe et l'engagement communautaire.

Par ailleurs, leurs élèves de 7^e et 8^e année ont démontré leurs talents artistiques lors de la compétition musicale Kiwanis, qui a eu lieu les 7 et 8 avril. Du côté de Jeunes sans frontières, un tournoi d'échecs a été organisé, rassemblant des élèves passionnés de plusieurs écoles secondaires.

Le club de robotique de Jeunes sans frontières s'est également démarqué ce mois-ci en remportant une médaille lors de plusieurs compétitions prestigieuses, notamment les régionales à McMaster, une compétition provinciale à Mississauga, ainsi que la compétition de robotique de Waterloo.

Enfin, les élèves de Norval-Morrisseau ont activement participé à diverses compétitions sportives dans le cadre de la YRAA (Association sportive de la région de York), notamment en escalade, badminton et athlétisme, démontrant leur dévouement et leur esprit compétitif.

En conclusion, ces deux derniers mois de l'année s'annoncent remplis de joie, de plaisir et de souvenirs inoubliables pour tous. Le dernier CPÉ s'est tenu les 23 et 24 avril, où nous avons eu l'occasion de partager nos perspectives, d'échanger des idées et de collaborer dans un esprit d'écoute et de respect. De plus, les élections pour élire la ou le nouvel élève conseiller ont eu lieu le 30 avril dernier, marquant une participation record en termes de candidatures, 11 candidats au total.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

Nous sommes ravis de constater un tel engouement pour l'engagement étudiant et la représentation de la voix des élèves. Félicitations à **Heidi Pirbhai**, qui a été élue et sera officiellement assermentée le mois prochain — une nouvelle étape prometteuse pour notre communauté scolaire!

Sincèrement,

Vos élèves conseillères,
Razan Mayeda et Juliette Abbat-Fraser

6.4 ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les *Activités des membres du Conseil* pour la période du 21 avril au 16 mai 2025.

La conseillère Richez partage avec la table la visite du ministre de l'Ontario, l'Honorable Paul Calandra, accompagné de ses adjoints parlementaires, M^{me} Jess Dixon et M. Billy Pang à L'École élémentaire L'Harmonie pour témoigner de la vitalité et de l'excellence de l'éducation offerte dans une école élémentaire à Viamonde. Ce fut une visite guidée par la directrice, M^{me} Marie-Ève Poulin et les membres du Conseil des élèves de l'école.

M. Calandra a également démontré beaucoup d'intérêt face aux services offerts aux élèves ayant des besoins en éducation spécialisée, en particulier lors de son arrêt dans la salle sensorielle de l'école.

6.5 CALENDRIER DES DIVERSITÉS – MAI 2025

Les membres du Conseil sont informés des journées et semaines qui seront soulignées en mai 2025. Le *Calendrier des diversités* alimente également les éléments affichés au site web des écoles et du Conseil.

6.6 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance en public.

7. RAPPORTS DU COMITÉ DES SECTEURS

BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

7.1 RÉSULTATS DE L'ÉLECTION 2025 DU REPRÉSENTANT ÉLÈVE À LA TABLE DU CONSEIL

Motion 3, Résolution 24-256

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les résultats de l'élection 2025 au sujet du représentant élève à la table du Conseil.

QUE le rapport en date du 22 mai 2025 intitulé *Résultats de l'élection 2025 du représentant élève à la table du Conseil* soit reçu.

Proposée par : Pierre Gregory

Appuyée par : Anna-Karyna Ruszkowski

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

QUE le Conseil approuve la nomination de **Heidi Pirhab** comme élève conseillère pour un mandat de deux ans à partir du 1^{er} août 2025 et ce, jusqu'au 31 juillet 2027.

Proposée par : Anna-Karyna Ruszkowski Appuyée par : Éric Lapointe

ADOPTÉES

7.2 MISE À JOUR PLAN STRATÉGIQUE (RAPPORT VERBAL)

Motion 4, Résolution 24-257

M^{me} Verreault, surintendante des services corporatifs, présente un rapport verbal aux membres du Conseil. Les réponses au sondage sont très positives.

Plusieurs groupes de discussion ont eu lieu au sein des comités du Conseil, tels que le CCÉS, le CPP, le CÉÉDI et le comité exécutif. Il y a également une session de discussion d'une demi-journée avec divers services du Conseil et le personnel. À la fin juin, une session sera planifiée pour le personnel enseignant.

Deux sessions virtuelles ont été organisées avec les consultants pour la communauté et les parents. Les discussions étaient très enrichissantes et les suggestions étaient pertinentes.

M^{me} Verreault souligne que les conseils d'écoles ont également eu des réunions, notamment dans la région de Sarnia, dans la région de PEEL, et à venir dans la région Barrie, Toronto et Windsor.

M^{me} Verreault exprime sa gratitude envers la table pour leur implication.

Proposée par : David O'Hara

Appuyée par : Kristine Dandavino

ADOPTÉE

AFFAIRES

7.3 Mise à jour budget et dotation préliminaire pour 2025-2026

Motion 5, Résolution 24-258

M. Rodrigue, le surintendant des services corporatifs et trésorier, présente aux membres du Conseil le rapport financier trimestriel des deux premiers trimestres de septembre 2024 à février 2025. Une période de discussion s'en suit.

QUE le rapport en date du 22 mai 2025 sur *les Mise à jour, budget et dotation préliminaire pour 2025-2026* soit reçu.

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : Emmanuelle Richez

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

QUE la dotation des écoles pour l'année scolaire 2025-2026 soit présentée et confirmée dans le budget prévisionnel 2025-2026.

Proposée par : David O'Hara

Appuyée par : Kristine Dandavino

ADOPTÉES

**7.3 Réception des Fiches de renseignements des sorties éducatives
du 30 avril et 16 mai 2025 seront versée**

Motion 6. Résolution 24-259

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les sorties éducatives à venir.

QUE le rapport en date du 22 mai 2025 intitulé *Fiches de renseignements pour des sorties éducatives* soit reçu.

QUE les fiches de renseignements du 30 avril et du 16 mai 2025 soient versées aux archives

Proposée par : David Paradis

Appuyée par : Éric Lapointe

ADOPTÉES

8. RAPPORTS DES COMITÉS

Motion 7. Résolution 24-260

COMITÉ STATUTAIRE

8.1 RAPPORT N° 3 DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Les membres prennent connaissance du rapport du comité de participation des parents tenu le 6 mai 2025. La prochaine rencontre se tiendra le 25 novembre 2025.

QUE le rapport en date du 22 mai 2025 intitulé *Rapport n° 3 – comité de participation des parents* soit reçu.

Proposée par : Yvon Rochefort

Appuyée par : Anna-Karyna Ruszkowski

ADOPTÉE

**8.2 RAPPORT N° 9 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE**

Motion 8. Résolution 24-261

Les membres prennent connaissance du rapport de comité de l'éducation spécialisée tenue le 13 mai 2025. La prochaine rencontre du comité de l'éducation spécialisée se tiendra le 3 juin 2025.

Proposée par : Emmanuelle Richez

Appuyée par : Yvon Rochefort

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

9. POLITIQUES

Sans objet

10. AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion

11. AUTOÉVALUATION

La conseillère Dandavino informe la table qu'elle étudie la langue algonquienne, qui est une langue en voie de disparition.

Les membres constatent que la langue française est très appréciée lors des échanges à la table. La passion réside dans la langue française, étant donné que notre Conseil est public et laïque. Cette pratique sera bénéfique pour nos élèves.

La maturité et la fluidité sont remarquées par les membres lors des conversations et des échanges.

**12. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET PASSAGE À LA SÉANCE
HUIS CLOS**

À 19 h 10, la séance publique est ajournée et la séance en huis clos débute.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Yvon Rochefort

ADOPTÉE

Retour à la séance publique à 19 h 46

**13. ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE
PUBLIQUE**

Motion 9, Résolution 24-262

QUE les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous soient transférées en séance publique

13.1 Le rapport sur les *Changements au sein du personnel* entre le 13 avril au 10 mai 2025.

13.2 L'annexe B *Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$ accordés entre le 1er janvier et 30 avril 2024* soit versée en séance publique.

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : Yvon Rochefort

ADOPTÉES

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE- (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

14. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Motion 10, Résolution 24-263

QUE la réunion ordinaire publique du Conseil scolaire Viamonde du 22 mai 2025 soit levée à **19 h 47**.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Éric Lapointe

ADOPTÉE

Le directeur de l'éducation
Sébastien Fontaine

Le président du Conseil,
Benoit Fortin

Rapport du directeur de l'éducation – Juin 2025

Alors que l'année scolaire 2024-2025 tire à sa fin, je tiens d'emblée à adresser un immense merci à l'ensemble du personnel, aux familles et aux partenaires de nos communautés scolaires. Grâce à votre engagement, votre collaboration et votre dévouement constants, nous avons pu soutenir la réussite et le bien-être de nos élèves tout au long de l'année, et maintenir notre position de chef de file en éducation.

À Viamonde, nous misons d'abord sur les forces et l'intelligence *naturelle* des gens pour permettre aux jeunes de développer leur plein potentiel. C'est ainsi que nous les préparons à contribuer, à s'épanouir et à s'adapter à un monde en constante évolution.

Ce mois-ci, plus de **575** finissantes et finissants quitteront nos écoles secondaires, le diplôme d'études secondaires de l'Ontario en main, accompagné d'un certificat de bilinguisme durable décerné par Viamonde. Ces jeunes sont maintenant à explorer de nouveaux horizons, à relever de nouveaux défis et à faire rayonner les valeurs acquises au sein de notre Conseil. À la même porte, déjà plusieurs centaines de petits (près du double) sont en ligne et attendent de faire leur entrée à la maternelle en septembre prochain. Pour le plaisir, j'ai laissé l'IA s'insérer dans mon imaginaire et générer cette image qui vaut mille mots.



Un printemps fort occupé

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs écoles de la région de Windsor. J'ai aussi participé à plusieurs fêtes champêtres dans nos écoles, un excellent moyen de tisser des liens avec les parents, les élèves et les membres de la communauté dans un esprit de célébration et de reconnaissance.

À la fin mai, j'ai accompagné le nouveau ministre de l'Éducation lors d'une visite à l'École élémentaire L'Harmonie de Waterloo, un moment d'échange avec nos élèves et notre personnel, qui a grandement impressionné le Ministre et son équipe. La visite s'est conclue par une discussion ouverte réunissant le ministre Calandra, la vice-présidente du Conseil, Mme Emmanuelle Richez, M. le conseiller scolaire O'Hara, et des membres de l'administration du Conseil. Nous avons abordé quelques-unes des réalités spécifiques à l'éducation publique de langue française en Ontario et des enjeux propres à Viamonde, notamment le besoin de nouvelles écoles pour bien desservir les familles ayants-droits sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les consultations entourant l'élaboration de notre prochain plan stratégique se sont poursuivies au cours des dernières semaines. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des parties prenantes engagées, réfléchies et profondément investies dans la mission éducative du Conseil. Les idées et les préoccupations exprimées teinteront assurément les grandes orientations de notre plan 2026-2030.

Je saisis cette tribune pour souligner qu'au cours de la dernière année scolaire, Viamonde a accueilli, au sein de ses écoles, un total de **359** stagiaires d'universités et collèges, contribuant ainsi au développement de la relève en éducation. Un grand merci aux titulaires des classes, aux secteurs et services qui ont accepté l'invitation des partenaires du postsecondaire à prendre sous leur aile une ou un stagiaire pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs mois.

Enfin, je souligne la fin de mon mandat à la présidence du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française. Même si je demeurerai actif au sein de ce regroupement, je passe le flambeau de la présidence à Mireille Major Levesque du CSC des Aurores boréales. En revanche, j'ai accepté de représenter les conseils scolaires publics de l'Ontario au Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE), sous l'égide de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour la prochaine année.

Je vous souhaite un excellent été et de très belles vacances bien méritées. Au plaisir de se retrouver à la fin août!

Le directeur de l'Éducation,
Sébastien Fontaine

ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**Du 19 mai au 14 juin 2025**

Membres	Date	Activités
Conseiller Fortin (Président)	14 mai 23 mai	Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO
Conseillère Richez (Vice-présidente)	7 mai 14 mai 21 mai 23 mai 24 mai 29 mai 2 juin 4 juin 11 juin 13 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO Rencontre du ministre de l'Éducation Paul Calandra et de ses adjoints parlementaires Jess Dixon et Billy Pang dans le cadre d'une visite à l'École élémentaire l'Harmonie Webinaire 3 de l'ACÉPO <i>Bienvenue chez nous, chez vous</i> , Collège Boréal (campus Forest-Glade) Soirée de talent et soirée multiculturelle, École secondaire de Lamothe-Cadillac Webinaire 4 de l'ACÉPO Visite du Carrefour communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent Rencontre avec les parents des écoles de Windsor à l'École élémentaire Louise-Charron en lien avec le processus du renouvellement du Plan Stratégique Rencontre avec le Conseil d'école de Louise-Charron Fête champêtre, École élémentaire l'Envolée
Conseillère Dandavino		
Conseiller Gregory	7 mai 14 mai 23 mai 2 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO Webinaire 4 de l'ACÉPO

	12 juin 5 juin 13 juin 12 juin 13 juin 20 juin	Fête champêtre ÉÉ Pavillon de la jeunesse Fête champêtre ÉÉ du Chêne BBQ – ÉS Georges-P-Vanier Fête champêtre ÉÉ Patricia-Picknell Fête champêtre ÉÉ Renaissance Fête champêtre ÉÉ Dyane-Adam
Conseiller Lapointe	7 mai 14 mai 23 mai 26 mai 2 juin 5 juin 19 juin 10 juin 25 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO Rencontre avec le Conseil d'école de La Source en lien avec le processus du renouvellement du Plan Stratégique Webinaire 4 de l'ACÉPO Fête champêtre/BBQ – ÉS Le Caron BBQ – ÉS La Source Fête champêtre/BBQ – ÉS St Joseph Fête champêtre/BBQ ÉÉ Académie La Pinède
Conseiller O'Hara	7 mai 14 mai	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO
Conseiller Rochefort	7 mai 14 mai 23 mai 2 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO (en ligne) Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO Webinaire 4 de l'ACÉPO
Conseillère Oger	7 mai 14 mai 23 mai 2 juin 4 juin 14 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO Webinaire 4 de l'ACÉPO Rencontre avec les représentants des Conseils d'écoles de la région de l'ouest de Toronto en lien avec le processus du renouvellement du Plan Stratégique Fête champêtre ÉÉ Mathieu-Da-Costa et ÉÉ Charles-Sauriol
Conseiller Paradis	13 mai 14 mai 23 mai 2 juin	Rencontre avec le Conseil d'école FRJE en lien avec le processus du renouvellement du Plan Stratégique Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 3 de l'ACÉPO Webinaire 4 de l'ACÉPO

Conseillère Ruszkowski	7 mai 12 mai 2 juin 3 juin	Webinaire 1 de l'ACÉPO Webinaire 2 de l'ACÉPO Webinaire 4 de l'ACÉPO Rencontre avec le Conseil d'école de Toronto Centre en lien avec le processus du renouvellement du Plan Stratégique
Conseillère Hanane Diakité	7 mai	Webinaire 1 de l'ACÉPO
Conseiller Tikeng	7 mai	Webinaire 1 de l'ACÉPO

Calendrier des diversités – juin 2025

Juin 2025	
Ce mois-ci	Mois national de l'histoire autochtone Mois des fiertés Mois du patrimoine italien Mois du patrimoine portugais
1	Journée mondiale des parents
1-7	Semaine de l'environnement
2	Levée du drapeau de la fierté (Toutes les écoles du Conseil)
5	Journée mondiale de l'environnement
6	Commémoration attentat voiture bélier à London
* 6-10	Aïd El-Kébir (Islam)
8	Journée des océans
10	Journée d'action contre l'anxiété
12	Journée mondiale contre le travail des enfants
15	Fête des pères
20	Journée mondiale du réfugié
21	Journée nationale des peuples autochtones
24	La St-Jean-Baptiste (fête des francophones au Canada)
27	Journée canadienne du multiculturalisme
27	Ra's as-Sana ou l'Hégire (Islam)

* : Les dates peuvent légèrement varier selon le calendrier lunaire

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

OBJET : Membres représentants du Conseil au 35^e Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

PRÉAMBULE

Le 35^e [Congrès annuel | Fédération nationale des conseils scolaires francophones](#) sous le thème : *Un réseau scolaire uni et une vision partagée* se tiendra du **16 au 18 octobre 2025 à Kelowna (Colombie-Britannique)**.

Il est à noter que, conformément aux règlements de la FNCSF, trois membres de chaque conseil scolaire ont droit de vote à leur AGA.

Chaque année, des membres du Conseil choisissent de s'inscrire au congrès et le Conseil nomme trois membres parmi les personnes participantes à titre de déléguées avec droit de vote.

II EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Membres Représentants du Conseil au 35^e Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la participation des trois membres votants qui choisissent d'assister au 35^e Congrès annuel de la FNCSF ainsi que la nomination d'une personne suppléante.

QUE seuls les trois membres votants qui participeront au Congrès ainsi que la personne suppléante lors de la réunion du 19 juin 2025 puissent être remboursés.

Préparé et présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine



PUBLIC

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

OBJET : Modification à la composition des comités du Conseil

Préambule

Le Conseil favorise la participation des membres élu.es aux différents comités du Conseil tout en respectant leur disponibilités et intérêts.

Situation actuelle

Faisant suite à la nomination de la nouvelle conseillère scolaire pour la région de York et ayant pour but une participation pleine et entière de Madame Hanane Diakité durant son mandat, il est suggéré qu'elle puisse siéger à 2 comités du Conseil.

Ainsi, après discussion entre la présidence du Conseil et des membres du Conseil, il est proposé de :

- nommer la conseillère Diakité pour remplacer le conseiller Fortin sur le Comité de participation des parents et ce, jusqu'en novembre 2025.
- nommer la conseillère Diakité au Comité d'évaluation de la direction (DÉ) pour remplacer la conseillère Dandavino.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Modification à la composition des comités du Conseil* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination de la conseillère Diakité sur les deux comités suivants à partir de juin 2025 :

- Comité de participation des parents
- Comité d'évaluation de la direction

Préparé et présenté par :

Le directeur de l'éducation
Sébastien Fontaine

Budget

2025-26



Conseil scolaire Viamonde



Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 1 Rapport



PUBLIC

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Prévisions budgétaires 2025-2026

En s'appuyant sur les valeurs du Conseil (collaboration, cohérence, communication, respect des différences et leadership), nos écoles sont invitées à planifier et à mettre en œuvre des actions concertées visant la réussite de chaque apprenante et apprenant dans l'objectif d'atteindre la promesse Viamonde.

Vous trouverez dans les sections suivantes les explications et les éléments retenus dans le processus d'élaboration des prévisions budgétaires 2025-2026.

Les tableaux de bord en annexe à ce rapport présentent un aperçu global des prévisions budgétaires 2025-2026.

SUBVENTIONS

Le 23 mai 2025, le Ministère a annoncé le Financement principal de l'éducation (FPE), les subventions pour les Programmes d'éducation ciblées (PEC) et les subventions de réfection et amélioration des écoles. Les principaux changements au FPE pour l'année 2025-2026 sont :

- Mise à jour des repères salariaux et d'autres éléments de financement pour tenir compte de la dernière année des conventions collectives 2022-2026 et de la troisième année des conditions d'emploi des directions d'école et des directions adjointes 2023-2027.
 - Augmentation salariale de 1 \$ l'heure pour les travailleuses et travailleurs en éducation. Cette augmentation s'applique aussi aux repères salariaux pour les membres du personnel non-cadre non syndiqués.
 - Une augmentation salariale de 2,5 % pour le personnel enseignant, les directions d'école et les directions adjointes. Cette augmentation s'applique aussi au personnel de gestion financé par l'Allocation pour le fonctionnement des écoles et au personnel non-cadre financé par l'Allocation pour la dotation en personnel des conseils scolaires.
- Mise à jour des repères de financement pour soutenir l'augmentation des coûts des services de transport (le coût d'achat des véhicules, les heures supplémentaires pour les itinéraires dans les régions nordiques, etc.), et le financement des coûts associés à la partie non remboursable de la TVH (2,16 %) pour tous les montants se rapportant aux autobus et aux véhicules destinés à une fin particulière sous contrat.
- Augmentation de 2 % des repères pour la portion non liée au personnel de l'Allocation pour le fonctionnement des écoles du Fonds pour les



installations scolaires, afin d'aider les conseils scolaires à gérer la hausse des coûts des services essentiels reliés aux bâtiments.

- Deuxième année d'un plan quinquennal progressif consistant à faire des mises à jour d'après les données de recensement de 2021 de Statistique Canada.
- Le volet Supplément pour les immigrants récents et le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) sera retiré, puisque les effectifs d'immigrants récents sont revenus au niveau d'avant la pandémie dans la province.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LES SUBVENTIONS

- Le Ministère a mis à jour la formule de financement pour le transport scolaire afin de tenir compte de certaines lacunes identifiées ainsi que des hausses de coûts. Malheureusement, l'augmentation de financement accordée au Conseil n'est pas suffisante pour couvrir la hausse des dépenses anticipées, notamment en raison des augmentations contractuelles. En conséquence, le Conseil prévoit toujours un déficit de plus de 2 M\$.
- Les coûts de plusieurs biens et services augmentent beaucoup en raison de l'inflation. Pour l'année scolaire 2025-2026, le Ministère a augmenté certaines subventions de 2 %. Une augmentation de 2 % est insuffisante pour contrebalancer les augmentations de coûts de la part de nos fournisseurs.
- Le Ministère n'a pas augmenté les subventions reliées aux avantages statutaires, même si les coûts imposés par le gouvernement augmentent considérablement. Juste le taux de la deuxième cotisation supplémentaire au RPC est une dépense anticipée de 512 000 \$ pour 2025-2026

PROGRAMMES D'ÉDUCATION CIBLÉS (PEC)

Les Programmes d'éducation ciblés pour l'année scolaire 2025-2026 sont :

Programmes d'éducation ciblés	Montant
Amélioration de la lecture au cycle primaire : Outils d'évaluation de la lecture au primaire	99 200 \$
Personnel d'éducation pour appuyer les interventions en lecture	668 700 \$
Projets pilotes de formation en entrepreneuriat	30 000 \$
Experte ou expert en interculturalité et en inclusivité	100 000 \$
Apprentissage professionnel par l'expérience dans les métiers spécialisés pour le personnel enseignant conseiller en orientation	35 400 \$
Soutiens, formation et ressources en santé	10 600 \$
Licences et soutiens pour les programmes et les interventions en lecture	132 700 \$



Programmes d'éducation ciblés	Montant
Plan d'action pour la réussite en mathématiques : Leaders systémiques en mathématiques au sein de chaque conseil	166 600 \$
Plan d'action pour la réussite en mathématiques : Outils numériques en mathématiques	92 900 \$
Plan d'action pour la réussite en mathématiques : Facilitatrices et facilitateurs spécialisés en mathématiques dans les écoles	147 200 \$
Programme de bourses pour les métiers spécialisés	11 000 \$
Subvention du personnel enseignant afin d'obtenir une qualification additionnelle (QA) en éducation spécialisée	9 800 \$
Programme des accompagnatrices et des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	260 900 \$
Apprentissage pendant l'été pour les élèves ayant des besoins particuliers	103 900 \$
Soutiens en santé mentale pendant l'été	144 100 \$
Infrastructures essentielles pour la sécurité physique	107 400 \$
Soutien pour le transport et la stabilité des enfants et des jeunes pris en charge	2 200 \$
Navigateur de transition pour les élèves ayant des besoins particuliers	75 500 \$
Soutiens pour les stratégies de santé mentale – besoins émergents	10 800 \$
Total	2 208 900 \$

RÉFECTION ET AMÉLIORATION DES ÉCOLES

Le Ministère a annoncé le financement pour la réfection des écoles et pour l'amélioration de l'état des écoles. Le financement anticipé pour le Conseil, en comparaison avec l'année précédente, est :

	2024-25	2025-26
Réfection des écoles	2 984 530 \$	3 022 427 \$
Amélioration de l'état des écoles	9 772 619 \$	9 815 523 \$
Total	12 757 149 \$	12 837 950 \$

EFFECTIFS

Le Conseil scolaire Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectif. Les tableaux à la section 2 du budget démontrent la variance des effectifs scolaires depuis les cinq dernières années. Pour l'année scolaire 2025-2026, une augmentation de 0,49 % est prévue, soit 10 911 élèves à temps plein à l'élémentaire et 2 576 élèves à temps plein au secondaire.



DOTATION

Les tableaux de dotation du personnel des écoles et des secteurs et services sont présentés à la section 3 du budget. Cette dotation est répartie en fonction des effectifs scolaires et des besoins des écoles.

DOTATION DANS LES ÉCOLES

La dotation et le budget sont préparés en tenant compte du Règlement de l'Ontario pour l'effectif des classes. Les ajouts et diminutions proposés au niveau du personnel des écoles sont les suivants :

Catégorie d'emploi	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Changement
Personnel enseignant – Présentiel	923,66	940,83	17,17
Personnel enseignant – ViaVirtuel et ViaCorrespondance	4,00	3,00	(1,00)
Total	927,66	943,83	16,17
Direction d'école	56,00	56,00	-
Direction adjointe	15,84	16,67	0,83
Éducation de la petite enfance	77,50	74,00	(3,50)
Aide à l'enseignement	192,50	190,50	(2,00)
Éducation spécialisée	65,00	67,00	2,00
Bibliothéconomie	40,00	40,20	0,20
Secrétariat	76,00	76,50	0,50
Surveillance du midi	22,40	22,82	0,42
Entretien	154,88	156,88	2,00
Le budget inclus 4,5 ETP en enseignement et 2,5 ETP en aide à l'enseignement « à assigner » pour rencontrer les besoins qui pourraient se manifester en début d'année scolaire.			

DOTATION DANS LES SECTEURS ET SERVICES

Secteur de l'éducation

- Ajout de 1,0 ETP d'accompagnatrice ou accompagnateur élémentaire à la suite de l'abolition d'un poste de direction adjointe dans le secteur de l'éducation.
- Maintien de 1,0 ETP temporaire de conseillère ou conseiller pédagogique pour la technologie d'apprentissage et communication – technologie de l'information et de la communication (TacTIC) financé par une subvention spéciale anticipée.
- Ajout de 1,0 ETP d'accompagnatrice ou accompagnateur pour appuyer les initiatives liées aux Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI).



- Ajout de 1,0 ETP temporaire de conseillère ou conseiller pédagogique pour le nouveau personnel enseignant issu de l'immigration récente (NPEI) financé par une subvention spéciale PEC.
- Ajout de 2,0 ETP temporaires d'accompagnatrices ou accompagnateurs en intervention en lecture financé par une subvention spéciale PEC.
- Ajout de 1,0 ETP temporaire de conseillère ou conseiller pédagogique en services aux élèves financé par une subvention spéciale PEC.

Secteur des ressources humaines

- Conversion de 1,0 ETP temporaire à permanent d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif afin de soutenir la mise en œuvre des initiatives d'amélioration dans le secteur.
- Conversion de 1,0 ETP temporaire à permanent d'acquisition de talents pour appuyer le recrutement des membres du personnel.
- Maintien de 1,0 ETP temporaire en conseillère ou conseiller aux ressources humaines pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives en lien avec le Plan stratégique.

Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification

- Ajout de 1,0 ETP de chargées ou chargés de projet : réfection et économie d'énergie afin d'appuyer les nombreux projets complexes.

Secteur des affaires

- Ajout de 1,0 ETP de gestionnaire – développement opérationnel (volet rémunération et finances) afin d'appuyer la revue des transactions liées à la paie, de veiller à l'intégrité des données comptables ainsi qu'à la conformité légale et réglementaire.

BUDGET DU CONSEIL

La section 4 du budget présente le budget détaillé. Les tableaux illustrent les subventions et les dépenses par catégorie. Les détails dans cette section du budget fournissent une comparaison entre les années budgétaires, les revenus et les dépenses, puis des explications relatives aux changements.

L'administration a préparé un budget déficitaire de 2 345 214 \$ qui sera financé par le surplus accumulé. Le déficit est composé de :

	Budget 2025-2026
Total - Revenus	292 296 790 \$
Total - Dépenses de fonctionnement	294 642 004 \$
Déficit*	(2 345 214 \$)
Déficit pour fin de conformité	(1 254 704 \$)
Déficit maximum permis selon le <i>Règlement de l'Ontario 280/19 : Calcul du déficit d'exercice maximal</i>	(2 622 457 \$)
*le déficit est expliqué dans la section Réserves	



Revenus

Les revenus ont été calculés en fonction des subventions anticipées, ainsi que les estimations des autres sources de revenus, telles que les frais de location et les revenus d'intérêts. Les prévisions de revenus comprennent :

- Une augmentation de 500 000 \$ des revenus d'intérêts ;
- Un ajout de 350 000 \$ en revenus liés aux frais de location des garderies ;
- Une hausse conservatrice de 1 200 000 \$ attribuable à l'écart anticipé des effectifs par rapport aux prévisions présentées en février.

Une variance dans la subvention de transport est présentement en cours d'analyse par l'administration en collaboration avec le ministère. Celle-ci pourrait avoir un impact positif sur les revenus.

Dépenses

Les changements principaux au budget de 2025-2026 sont les suivants :

- Les budgets des secteurs ont généralement été maintenus au même niveau qu'en 2024-2025.
- Ajustements salariaux pour les membres du personnel non-cadres :
 - Augmentation salariale de 2,5 % pour les membres du personnel enseignant ;
 - Augmentation de 1 \$ de l'heure pour les membres syndiqués FEESO et SCFP ; et
 - Augmentation salariale de 3,0 % pour les membres non syndiqués non-cadre.
- Augmentation des dépenses de suppléance de 604 303 \$ en raison des tendances et des augmentations des salaires ;
- Maintien des budgets pour les projets systémiques ciblés aux élèves ;
- Année 3 sur 3 de la mise en œuvre d'une nouvelle formule d'allocation de budget aux écoles, soit une réduction d'environ 450 000 \$;
- Augmentation du taux remboursable pour les déplacements de 0,67 \$ à 0,69 \$ par kilomètre dès le 1^{er} septembre afin de refléter l'augmentation prescrite par l'Agence du revenu du Canada ;
- Augmentation du budget de fourniture de conciergerie de 60 000\$;
- Ajout de ressources en appui à l'intervention en lecture ;
- Mise en œuvre de technologie pour améliorer la redondance du réseau informatique ;
- Dépenses pour le renouvellement des équipements informatiques telle que prévue dans le plan de renouvellement pluriannuel ; et
- Augmentation de 3,92% des dépenses de transport scolaire.

L'administration a également planifié d'autres projets et dépenses qui pourront être déployés en début d'année scolaire si les effectifs sont supérieurs aux prévisions ou s'il y a une correction à la subvention de transport à la suite des discussions avec le Ministère.



GOUVERNANCE

Le Conseil a adopté son plan stratégique quinquennal lors d'une réunion publique extraordinaire le 2 décembre 2020. Ce plan est présenté à la section 5 du budget.

Le *Plan stratégique pluriannuel 2021-2025* est axé sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

1. Des élèves épanouis et engagés ;
2. Une organisation à l'écoute, performante et innovante ;
3. Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés ; et,
4. Une gouvernance responsable.

Le Conseil est en cours d'élaboration de son nouveau plan stratégique 2026-2030, dont l'adoption est prévue pour janvier 2026.

ÉDUCATION

La section 6 du présent budget décrit les services relevant du Secteur de l'éducation. Ceux-ci sont répartis en huit différentes sections :

- Cadre d'efficacité, apprentissage et innovation pédagogique ;
- Services aux élèves ;
- Santé mentale et bien-être ;
- Petite enfance ;
- Éducation citoyenne et leadership culturel ;
- Écoles sécuritaires et bienveillantes ;
- Éducation permanente ; et,
- Développement du leadership.

AUTRES SERVICES

La réussite des élèves et les services pédagogiques dépendent du travail continu du personnel des divers autres services du Conseil. La section 7 du budget offre un aperçu de ces services offerts.

Les services sont axés sur l'amélioration continue et font l'objet d'une révision régulière des procédures afin d'être efficaces et efficients, d'avoir en place des mesures de contrôle, de conformité et de redevabilité, puis d'intégrer la technologie dans leur travail quotidien.

RÉSULTATS DES TESTS PROVINCIAUX ET TAILLES DE CLASSES

La section 8 du budget présente un sommaire des résultats des tests provinciaux et l'information sur les tailles des classes.

Les résultats de l'année 2023-2024 ont été présentés au Conseil lors de la réunion de décembre 2024. Les résultats de l'année scolaire 2024-2025 seront disponibles à l'automne 2025. En général, grâce au travail des différents



intervenants, le Conseil a des résultats élevés comparés aux autres conseils scolaires.

Le Conseil a toujours atteint les objectifs fixés par le Ministère quant aux tailles des classes telles que décrites dans le *Règlement de l'Ontario 132/12*. Il est prévu que ces objectifs soient encore atteints pour 2025-2026.

IMMOBILISATIONS

Les projets d'ouverture et d'agrandissement des écoles se poursuivent. La section 9 énumère les projets de nouvelles constructions et les autres projets du Conseil en immobilisations. Le Conseil continue d'affirmer ses droits en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* auprès du Ministère et de revendiquer les fonds requis pour l'ouverture de nouvelles écoles et de nouvelles places élevées.

RÉSERVES

La section 10 présente l'évolution de la réserve du Conseil.

L'approbation du ministère a été obtenue pour un déficit supérieur à 1 % en 2023-2024, ce qui a nécessité l'élaboration d'un plan de redressement. Ce plan devait inclure un déficit de fonctionnement de 2 189 488 \$ pour 2024-2025 et un budget équilibré pour l'année scolaire 2025-2026.

Bien que l'exercice 2023-2024 se soit terminé avec un excédent, le ministère nous a informés que nous demeurons assujettis au plan initial. L'état d'avancement de ce plan sera réévalué par le ministère au cours de l'été. Ainsi, le déficit lié au transport, s'élevant à 2 175 815 \$, a dû être entièrement absorbé par les revenus de fonctionnement de cette année.

Le Conseil planifie ses investissements technologiques selon un plan de renouvellement pluriannuel. Pour l'année scolaire 2025-2026, des dépenses excédant le budget de 1 305 329 \$ sont anticipées, ce qui entraîne un déficit aux fins de conformité. Ce montant est prévu dans le plan de redressement approuvé par le ministère et est financé par la réserve constituée à cette fin.

En résumé, la réserve non affectée évolue comme suit :

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	
Solde au 31 août 2025 telle que présenté au budget révisé*	14 082 590 \$
Résultats annuels – opérations	1 135 927 \$
Résultats annuels – transport	(2 175 815 \$)
Amortissement des OMHSI	595 138 \$
Amortissement des travaux financés par le Conseil	426 243 \$
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056 \$
Intérêts sur la dette non supportée CIBC Mellon	16 286 \$
Solde anticipé au 31 août 2025	14 149 424 \$
% du budget de fonctionnement	5,3 %
* Le solde pourrait être supérieur si l'année 2024-2025 finit avec un surplus budgétaire.	



CONCLUSION

Le Conseil continue de s'engager envers l'excellence en éducation et le respect des droits linguistiques garantis par la Charte canadienne des droits et libertés. Malgré les défis financiers et les pressions budgétaires sur les fonds de fonctionnement et transport, il demeure résolu à offrir un environnement inclusif et stimulant pour les élèves francophones. Les recommandations budgétaires présentées dans ce rapport témoignent d'un effort soutenu pour équilibrer les ressources tout en répondant aux besoins croissants des écoles et des élèves.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 sur les *Prévisions budgétaires 2025-2026* soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'utilisation de 2 345 214\$ de l'excédent accumulé pour équilibrer le budget.

QUE le Conseil approuve le budget 2025-2026 de 294 642 004 \$ tel présenté dans les documents en annexe.

QUE le Conseil approuve les changements de dotation du personnel pour les écoles et les services et secteurs tel que présentés.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche supplémentaire nécessaire du personnel enseignant, du personnel d'aide à l'enseignement et du personnel de la petite enfance selon la variance des effectifs scolaires.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel qui sera nécessaire pour pourvoir à des postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

Préparé par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

Présenté par :

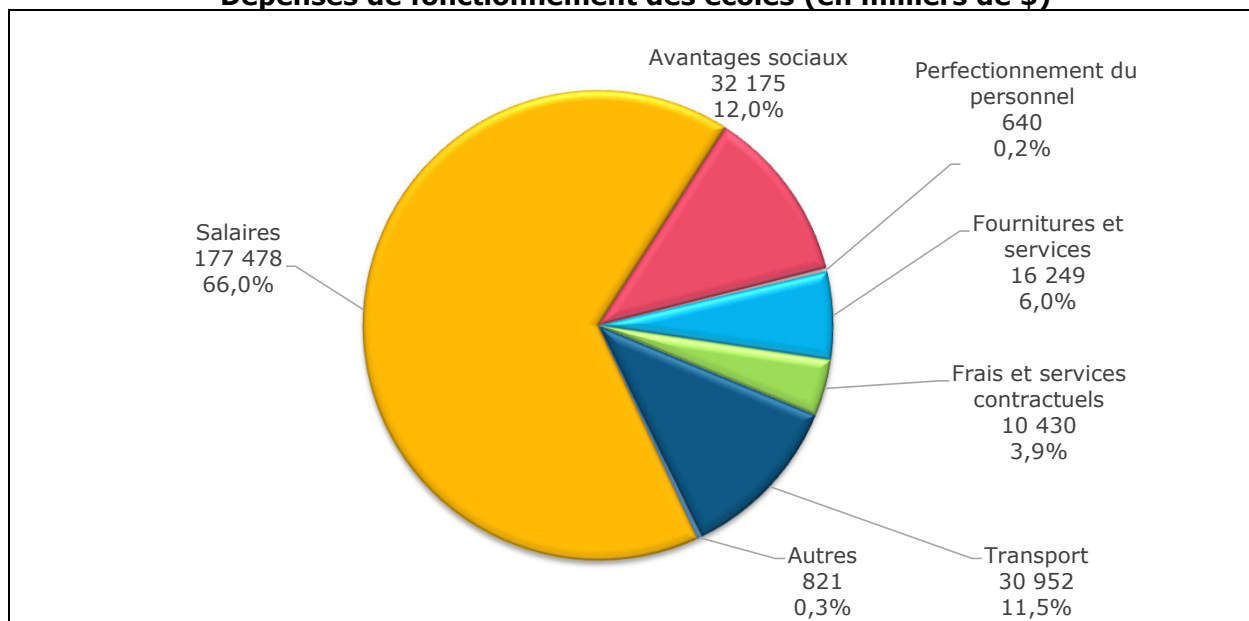
Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine



Sommaire des résultats financiers

(en milliers de dollars)	Budget révisé 24-25	Budget 25-26	Variance	
			\$	%
Recettes				
Financement principal de l'éducation	274 199	280 026	5 827	2,1%
Subventions supplémentaires	4 136	3 994	(142)	(3,4%)
Autres recettes	6 814	8 177	1 363	20,0%
Sous-total	285 149	292 197	7 048	2,5%
Dépenses				
Fonctionnement des écoles	259 832	265 114	5 282	2,0%
Installations destinées aux élèves	19 997	20 268	271	1,4%
Autres	4 706	4 564	(142)	(3,0%)
Affectation non disponible	3 925	4 595	670	17,1%
Sous-total	288 460	294 541	6 081	2,1%
Déficit	(3 311)	(2 344)	967	

Dépenses de fonctionnement des écoles (en milliers de \$)



Changements à la dotation

Dotation en personnel	Budget révisé 24-25	Budget 25-26	Variance	
			#	%
Titulaires de classe	927,5	947,8	20,3	2,2%
Aides-enseignantes et aides-enseignants	257,5	257,5	-	-
Éducatrices, éducateurs - petite enfance	75,5	74,0	(1,5)	(2,0%)
Soutien professionnel et paraprofessionnel	118,0	119,8	1,8	1,5%
Services de bibliothèque et d'orientation	54,1	54,2	0,1	0,2%
Directions, directions adjointes	71,9	72,7	0,8	1,1%
Secrétaires d'école	77,0	76,5	(0,5)	(0,6%)
Conseillers et conseillères pédagogiques	32,0	34,0	2,0	6,3%
Administration et gestion du Conseil	65,0	66,0	1,0	1,5%
Fonctionnement et entretien des écoles	181,9	184,8	2,9	1,6%
Total	1 860,4	1 887,3	26,9	1,4%



Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 2 Effectifs



**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves
Palier élémentaire
Budget 2025-2026**

	2020-21 états financiers	2021-22 états financiers	2022-23 états financiers	2023-24 états financiers	2024-25 budget révisé	2025-26 prévisions
Simcoe						
La Pinède	96	119	109	105	111	115
La Source	333	270	241	242	241	240
Le Caron 7-8	62	66	56	55	60	56
Roméo-Dallaire 7-8	113	110	125	117	108	91
Saint-Joseph	229	210	232	235	241	246
Durham						
Antonine-Maillet	211	215	200	203	234	236
Ronald-Marion 7-8	125	143	140	130	121	115
Ronald-Marion élém.	380	349	318	332	313	306
Viola-Léger	85	108	138	142	131	139
York						
Chantal-Benoit	85	89	78	81	93	97
La Fontaine	146	152	148	141	129	130
La Moraine	155	138	150	134	145	149
Norval-Morrisseau 7-8	59	42	66	75	66	54
Grand Toronto						
Alexandre-Dumas	180	188	175	180	185	177
Charles-Sauriol	408	407	391	384	422	426
Collège français 7-8	152	166	160	58	75	68
Étienne-Brûlé 7-8	123	126	145	130	123	132
Félix-Leclerc	168	153	150	162	162	170
Gabrielle-Roy	296	249	266	281	268	273
Jeanne-Lajoie	417	389	369	364	347	333
La Mosaïque	500	488	515	519	492	487
Laure-Rièse	260	270	210	187	191	180
Mathieu-da-Costa	144	147	164	155	159	164
Micheline-Saint-Cyr	140	160	177	206	235	244
Michelle-O'Bonsawin 7-8				112	180	195
Paul-Demers	179	168	192	173	171	157
Pierre-Elliott-Trudeau	414	341	382	383	378	371
Toronto Ouest 7-8	140	162	170	180	173	203
Dufferin Peel						
Carrefour des jeunes	378	379	336	365	352	344
Horizon Jeunesse	204	208	211	225	244	247
Jeunes sans frontières 7-8	220	233	189	159	172	178
Le Flambeau	336	322	310	315	307	307
Quatre-Rivières	188	168	184	169	162	148
Halton						
Du Chêne	183	183	204	192	179	167
Dyane-Adam	128	131	127	133	156	162
Gaétan-Gervais 7-8	116	130	136	138	130	150
Patricia-Picknell	120	99	111	103	104	99
Renaissance	277	233	233	226	219	225
Hamilton						
Georges-P.-Vanier 7-8	65	55	60	43	38	41
Pavillon de la jeunesse	277	267	259	270	294	305



**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves
Palier élémentaire
Budget 2025-2026**

	2020-21 états financiers	2021-22 états financiers	2022-23 états financiers	2023-24 états financiers	2024-25 budget révisé	2025-26 prévisions
Guelph						
L'Odyssée	130	151	150	150	148	134
Waterloo						
David-Saint-Jacques 7-8	67	74	91	89	88	99
L'Harmonie	331	333	300	292	290	273
Niagara						
Franco-Niagara élém.	67	91	118	114	132	139
Franco-Niagara 7-8	69	68	68	61	51	59
LaMarsh	196	221	202	199	201	206
L'Héritage	167	155	140	153	160	163
Nouvel Horizon	132	144	160	170	173	177
London						
Gabriel-Dumont 7-8	179	200	212	213	209	218
La Pommeraie	362	347	358	386	407	413
La Tamise	252	270	239	233	263	275
Marie-Curie	298	260	230	239	239	231
Lambton/Kent						
Franco-Jeunesse 7-8	39	31	34	42	36	39
Les Rapides	158	147	154	155	153	158
Windsor						
Lamothe-Cadillac 7-8	67	84	92	73	73	82
L'Envolée	203	185	171	172	165	163
Louise-Charron	122	120	191	115	126	118
Autres						
ViaVirtuel	-	-	-	45	35	37
Total	10 915	10 701	10 722	10 691	10 860	10 911



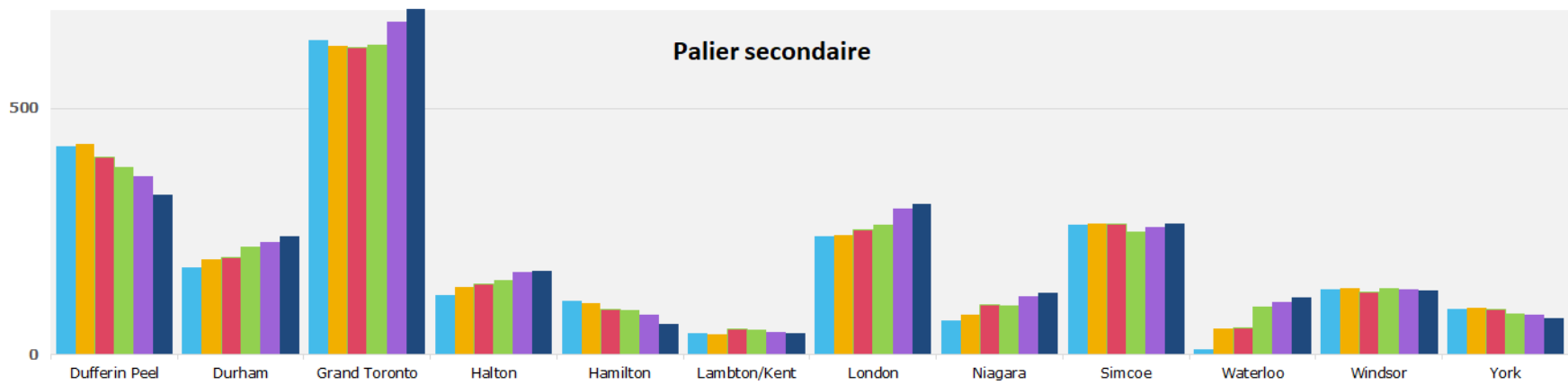
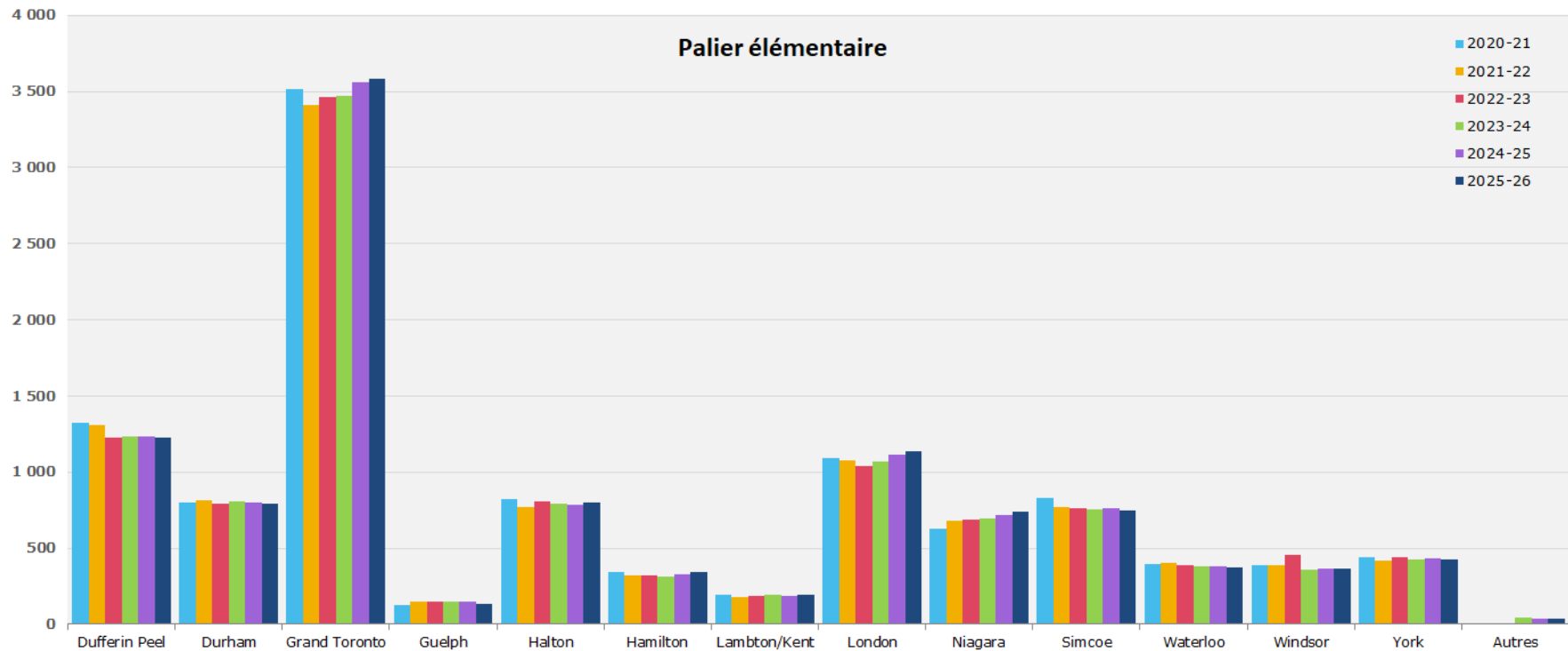
**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves
Palier secondaire
Budget 2025-2026**

	2020-21 états financiers	2021-22 états financiers	2022-23 états financiers	2023-24 états financiers	2024-25 budget révisé	2025-26 prévisions
Simcoe						
Le Caron	110	98	97	97	97	104
Roméo-Dallaire	155	168	169	154	163	162
Durham						
Ronald-Marion	177	193	197	219	230	241
York						
Norval-Morrisseau	93	95	92	84	82	75
Grand Toronto						
Collège français	197	193	207	190	155	136
Étienne-Brûlé	255	239	220	201	227	217
Michelle-O'Bonsawin				53	102	159
Toronto Ouest	186	194	198	186	193	201
Dufferin-Peel						
Jeunes sans frontières	423	428	400	380	364	324
Halton						
Gaétan-Gervais	120	137	145	152	168	171
Hamilton						
Georges-P.-Vanier	109	104	92	90	81	63
Niagara						
Franco-Niagara	69	81	102	101	120	125
Waterloo						
David-Saint-Jacques	13	53	54	99	107	116
London						
Gabriel-Dumont	240	242	255	263	297	307
Lambton/Kent						
Franco-Jeunesse	43	42	51	52	46	44
Windsor						
Lamothe-Cadillac	132	136	128	137	132	131
Total	2 322	2 404	2 405	2 456	2 561	2 576

N.B. Les nombres d'élèves ci-haut sont l'effectif quotidien moyen (EQM) ou l'équivalent à temps plein (ETP) à chaque école. L'EQM ou l'ETP considère les élèves inscrits à temps partiel (54 élèves à temps partiel sont anticipés pour 2025-2026) et est utilisé dans la formule de financement du Ministère. Les effectifs des états financiers (ÉF) sont donc la moyenne des effectifs aux 31 octobre et 31 mars de l'année scolaire. Les prévisions d'effectifs du budget sont nos meilleures estimations des effectifs à la rentrée scolaire à venir.

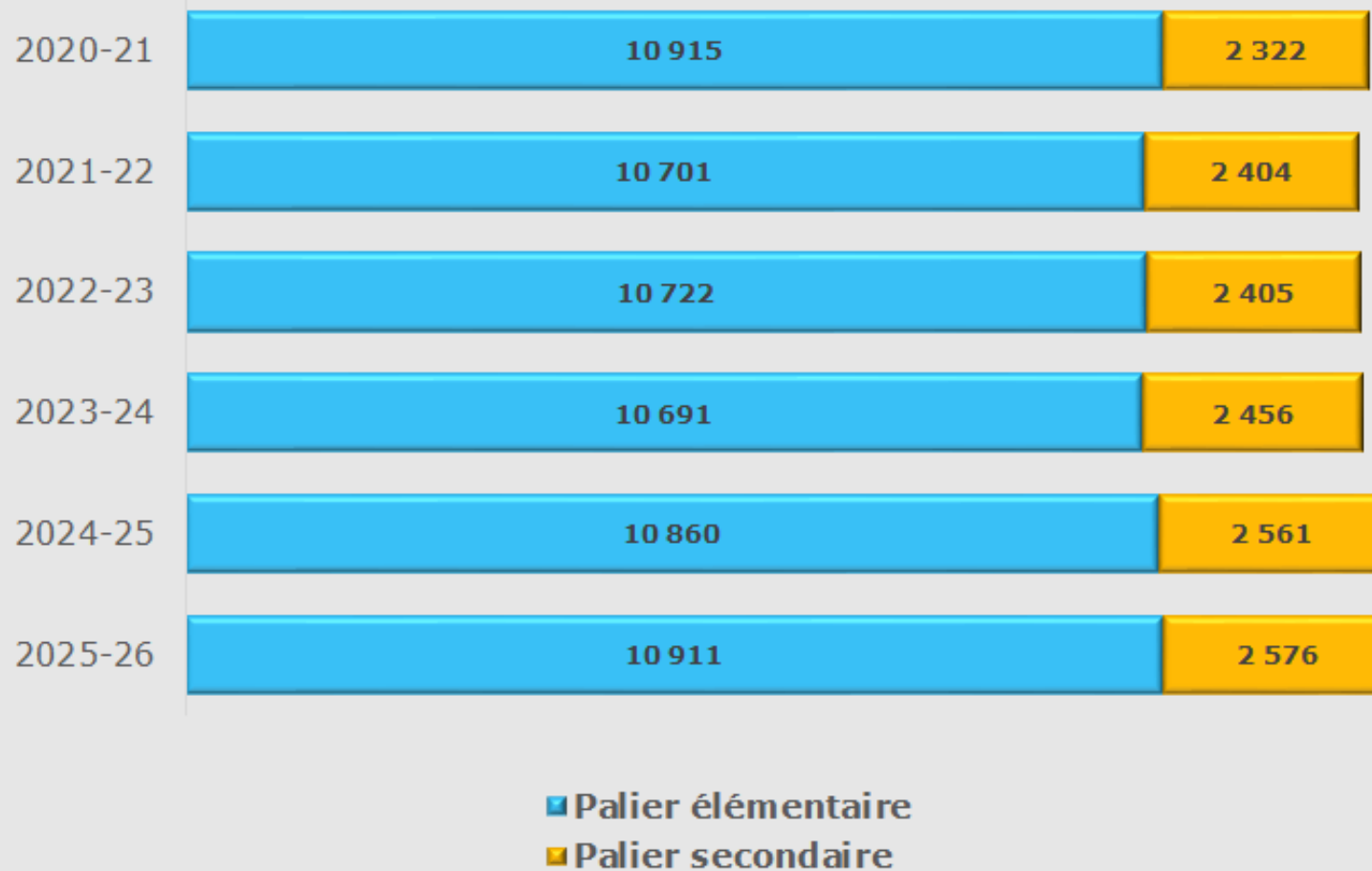


Historique des effectifs par région





Historique des effectifs par palier





Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 3 Dotation



	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Éducation petite enfance	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat	Surveillance du midi
Simcoe									
La Pinède	1,00		7,50	2,00	1,00	0,40	1,63	1,00	0,29
La Source	1,00	0,00	15,00	4,00	2,00	0,60	2,63	1,00	0,57
Le Caron 7-8			4,00	1,00					0,14
Roméo-Dallaire 7-8			4,50	2,00					0,29
Saint-Joseph	1,00		15,50	3,00	2,00	0,60	1,88	1,00	0,43
CAA Simcoe (7-12)			1,00	2,00					
CAA Simcoe (M-6)			1,00	3,00					
Durham									
Antonine-Maillet	1,00		13,50	4,00	2,00	0,60	2,00	1,00	0,43
Ronald-Marion élém.	1,00	0,50	19,50	8,00	2,00	1,00		1,50	0,71
Ronald-Marion 7-8			7,00	3,50					0,44
Viola-Léger	1,00		10,00	2,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
CAA Durham (M-6)			1,00	4,00					
York									
Chantal-Benoit	1,00		7,00	1,50	1,00	0,20	1,50	1,00	0,14
La Fontaine	1,00		9,00	1,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
La Moraine	1,00		10,00	1,00	2,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Norval-Morrisseau 7-8			3,50	0,00					0,14
Grand Toronto									
Alexandre-Dumas	1,00		11,50	2,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,57
Charles-Sauriol	1,00	0,50	25,50	3,00	4,00	1,00	4,50	2,00	0,71
Collège français 7-8			3,50	1,00					0,14
Étienne-Brûlé 7-8			7,50	3,00					0,29
Félix-Leclerc	1,00		11,50	2,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Gabrielle-Roy	1,00		16,50	3,00	2,00	0,80	3,63	1,50	0,43
Jeanne-Lajoie	1,00	0,50	20,50	4,00	2,00	1,00	3,75	1,50	0,72
La Mosaique	1,00	1,00	29,00	5,00	4,00	1,00	3,75	2,50	1,31
Laure-Rièse	1,00		12,50	4,50	1,00	0,40	2,50	1,00	0,58
Mathieu-da-Costa	1,00		11,00	3,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Micheline-Saint-Cyr	1,00		14,00	3,50	3,00	0,60	2,00	1,00	0,43
Paul-Demers	1,00		11,00	3,00	1,00	0,40	1,50	1,00	0,29
Pierre-Elliott-Trudeau	1,00	0,50	21,00	3,00	3,00	1,00	3,50	2,00	0,85
Toronto Ouest 7-8			11,00	1,00					0,43
Michelle-O'Bonsawin 7-8			10,00	2,00					0,29
CAA Toronto Ouest (7-12)			1,50	3,00					
CAA Toronto Est (7-12)				2,00					
CAA Toronto (M-6)			2,50	8,00					
Dufferin Peel									
Carrefour des jeunes	1,00	0,50	20,50	4,00	3,00	1,00	3,63	1,50	0,85
Horizon Jeunesse	1,00		15,00	4,00	2,00	0,60	2,50	1,00	0,43
Jeunes sans frontières 7-8			10,00	3,00					0,72
Le Flambeau	1,00	0,50	19,00	6,00	3,00	1,00	2,88	1,50	0,57
Quatre-Rivières	1,00		10,00	3,00	1,00	0,40	2,63	1,00	0,29
CAA Peel/Halton (M-6)			1,00	4,00					
Halton									
Du Chêne	1,00		11,50	2,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Dyane-Adam	1,00		11,50	5,00	2,00	0,40	3,50	1,00	0,29
Gaétan-Gervais 7-8			8,50	2,00					0,29
Patricia-Picknell	1,00		8,00	2,00	1,00	0,20	1,63	1,00	0,43
Renaissance	1,00		14,50	3,50	2,00	0,60	1,88	1,00	0,43



	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Éducation petite enfance	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat	Surveillance du midi
Hamilton									
Georges-P.-Vanier 7-8			3,00	2,00					0,14
Pavillon de la jeunesse	1,00	0,50	18,00	6,00	3,00	1,00	2,00	1,50	0,57
Guelph									
L'Odyssée	1,00		10,00	3,00	1,00	0,40	1,75	1,00	0,29
Waterloo									
David-Saint-Jacques 7-8			6,00	2,00					0,14
L'Harmonie	1,00	0,00	16,50	5,00	2,00	0,80	2,88	1,50	0,43
Niagara									
Franco-Niagara élém.	0,00	1,00	10,50	3,00	2,00	0,20		0,50	0,29
Franco-Niagara 7-8			4,50	1,00					0,14
LaMarsh	1,00		14,00	6,00	1,00	0,60	2,50	1,00	0,43
L'Héritage	1,00		11,50	4,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Nouvel Horizon	1,00		11,50	4,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
CAA Niagara (M-6)			1,00	4,00					
London									
Gabriel-Dumont 7-8			11,00	4,00					0,43
La Pommeraie	1,00	0,50	24,50	5,00	3,00	1,00	3,50	2,00	0,71
La Tamise	1,00		16,50	3,00	3,00	0,80	3,00	1,50	0,43
Marie-Curie	1,00		13,50	3,00	2,00	0,60	2,50	1,00	0,43
CAA London (M-6)			1,00	4,00					
Lambton/Kent									
Franco-Jeunesse 7-8			3,00						0,14
Les Rapides	1,00		11,00	3,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Windsor									
Lamothe-Cadillac 7-8			5,00	1,00					0,14
L'Envolée	1,00		12,00	2,00	1,00	0,40	2,88	1,00	0,29
Louise-Charron	1,00		10,00	1,50	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Autres									
ViaVirtuel			3,00	0,50					
Personnel à assigner			3,50	2,00	0,00				
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires			4,00	4,00					
Total général	40,00	6,00	703,00	209,50	74,00	24,00	96,00	49,00	22,82

CAA : Classe d'apprentissage alternatif



	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat
Simcoe							
Le Caron	1,00	0,33	12,34	2,00	1,00	2,50	1,50
Roméo-Dallaire	1,00	0,67	14,83	3,00	1,00	2,88	1,50
Durham							
Ronald-Marion sec.	1,00	1,00	18,00	4,50	1,00	5,88	2,00
York							
Norval-Morrisseau	1,00	0,33	12,17	2,50	1,00	2,00	1,00
Grand Toronto							
Collège français	1,00	0,67	12,83	2,00	1,00	2,50	1,50
Étienne-Brûlé	1,00	0,67	17,83	3,00	1,00	3,75	2,00
Toronto Ouest	1,00	1,00	19,00	2,00	1,00	4,50	2,50
Michelle-O'Bonsawin	1,00	1,00	12,50	1,00	1,00	3,50	2,00
CAA Toronto Ouest (7-12)				2,00			
CAA Toronto Est (7-12)			1,50	3,00			
CAA Simcoe (7-12)				1,00			
Dufferin Peel							
Jeunes sans frontières	1,00	1,33	23,17	3,00	1,50	4,50	2,50
Halton							
Gaétan-Gervais	1,00	0,67	16,33	4,00	1,00	3,00	2,00
Hamilton							
Georges-P.-Vanier	1,00	0,00	10,33	2,50	1,00	2,63	1,00
Niagara							
Franco-Niagara	1,00	0,33	13,17	2,00	0,80	4,00	1,50
Waterloo							
David-Saint-Jacques	1,00	0,67	12,83	2,00	1,00	2,50	1,50
London							
Gabriel-Dumont	1,00	1,33	21,67	4,00	1,50	3,75	2,50
Lambton/Kent							
Franco-Jeunesse	1,00		7,00	1,00	0,40	1,50	1,00
Windsor							
Lamothe-Cadillac	1,00	0,67	13,33	2,00	1,00	2,50	1,50
Autres							
Personnel à assigner			1,00	0,50			
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires			1,00	1,00			
Bureau administratif de Welland						1,00	
Siège social (Toronto)						1,00	
Centre de formation						1,00	
Chargés entretien						4,00	
Concierges régionale						2,00	
Total général	16,00	10,67	240,83	48,00	16,20	60,88	27,50

CAA : Classe d'apprentissage alternatif

Secteur de l'éducation 2025-2026

**Volets Programmation et programmes alternatifs,
Cadre d'efficacité, Écoles sécuritaires et bienveillantes,
Éducation citoyenne et Leadership culturel**

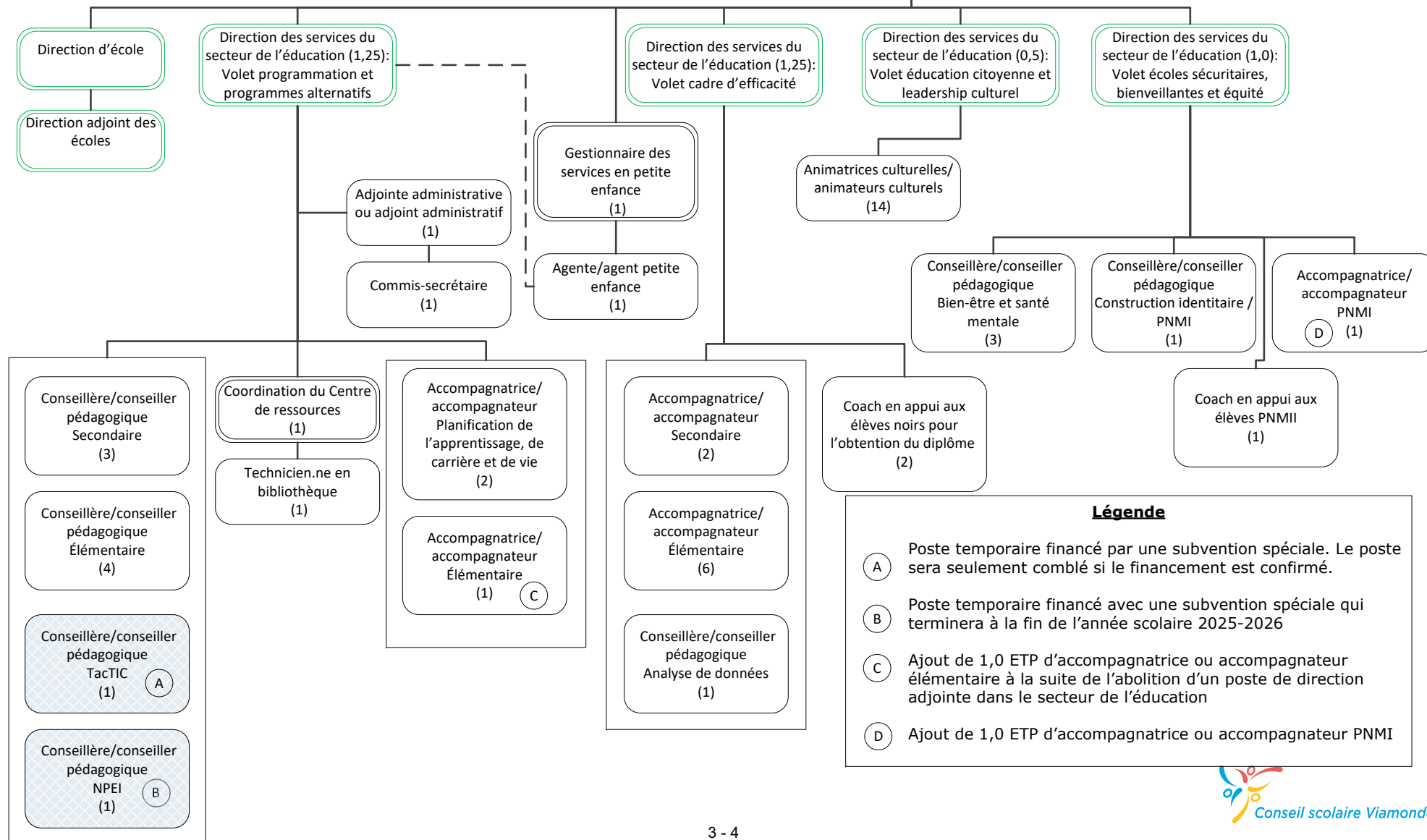


Budget 2025-26

**Surintendances de
l'éducation
(5)**

**Surintendance des
services corporatifs**

Adjointes administratives ou
adjoints administratifs (2)

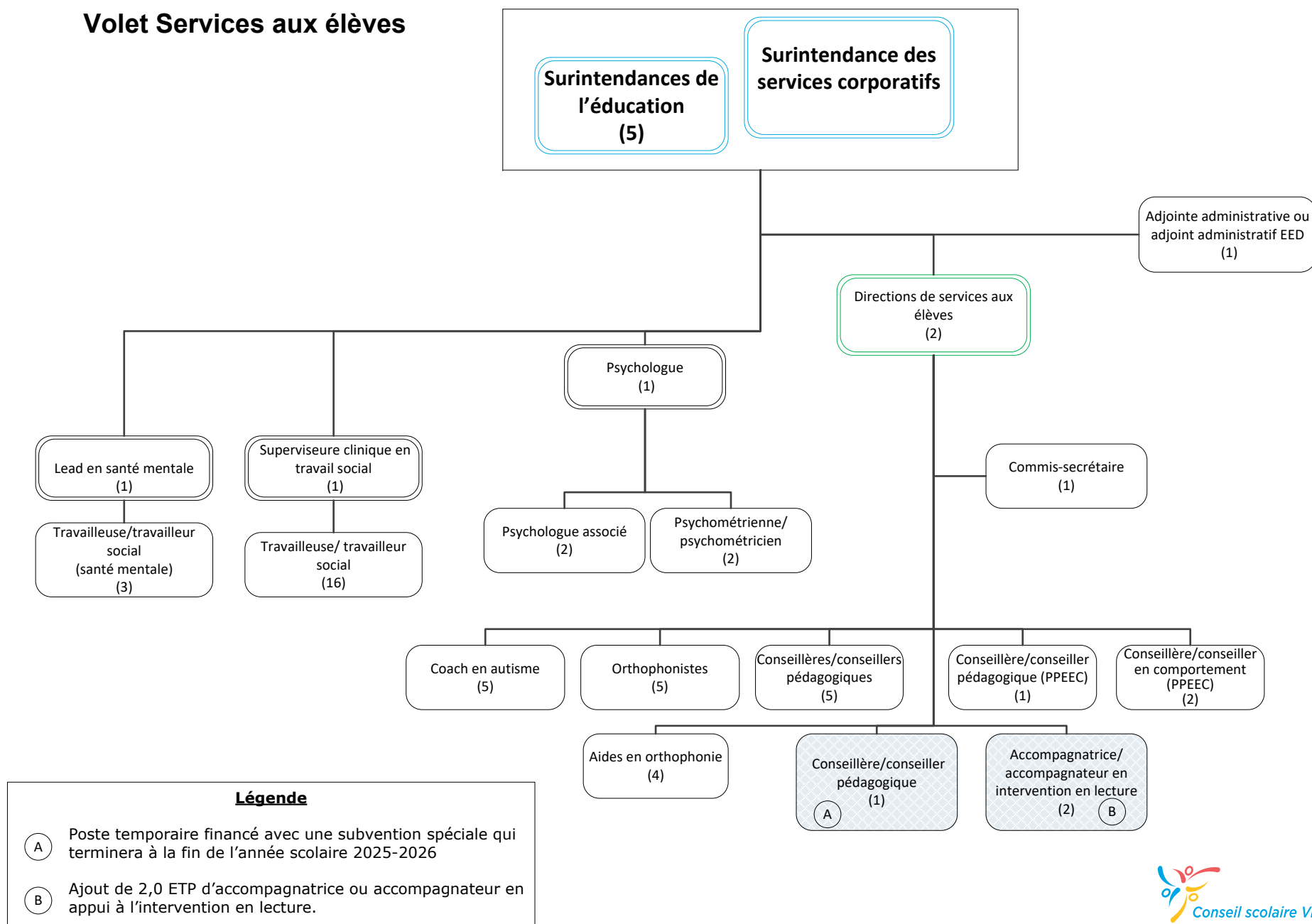


Secteur de l'éducation 2025-2026



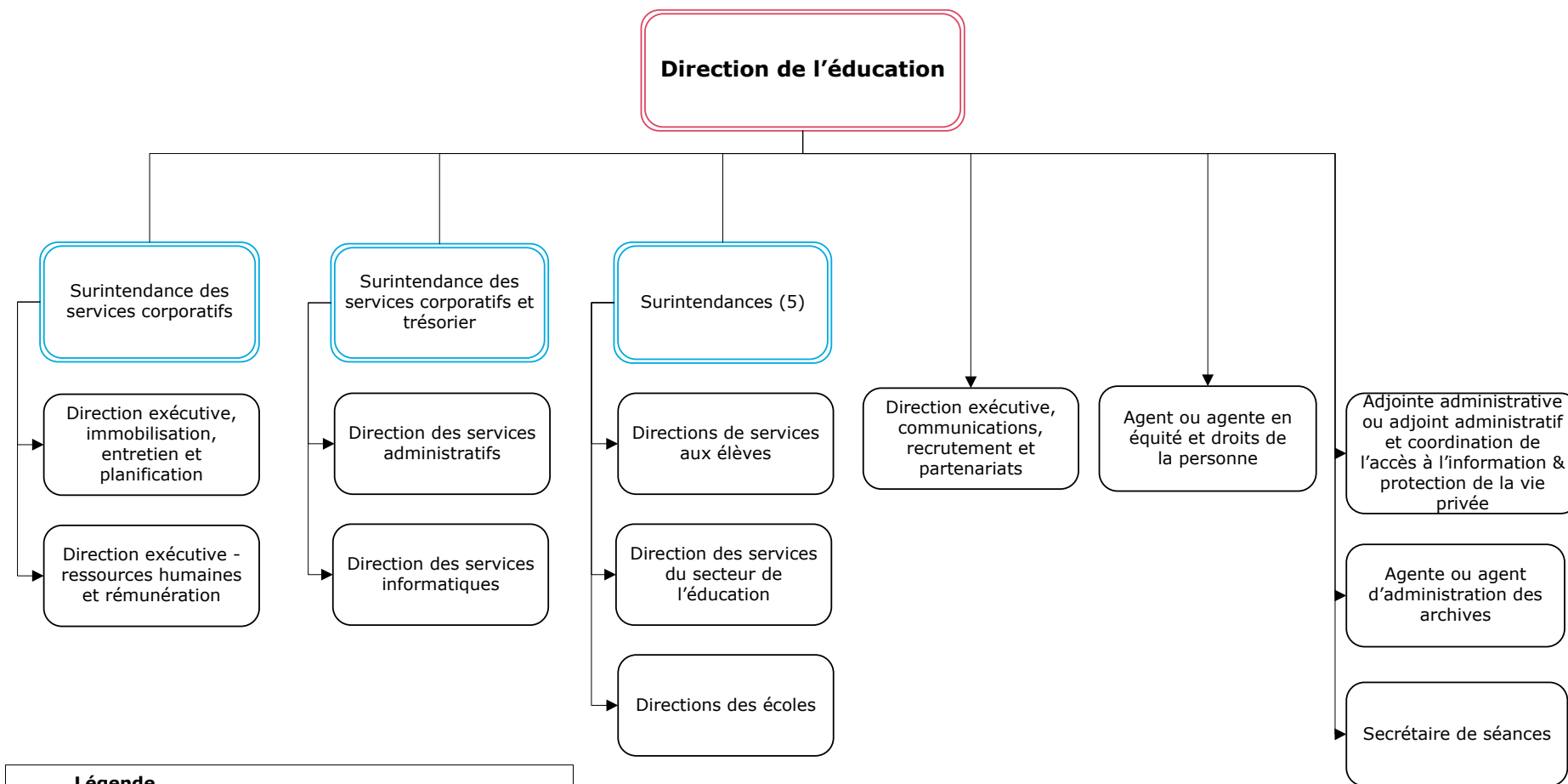
Budget 2025-26

Volet Services aux élèves





Bureau de la direction de l'éducation 2025-2026

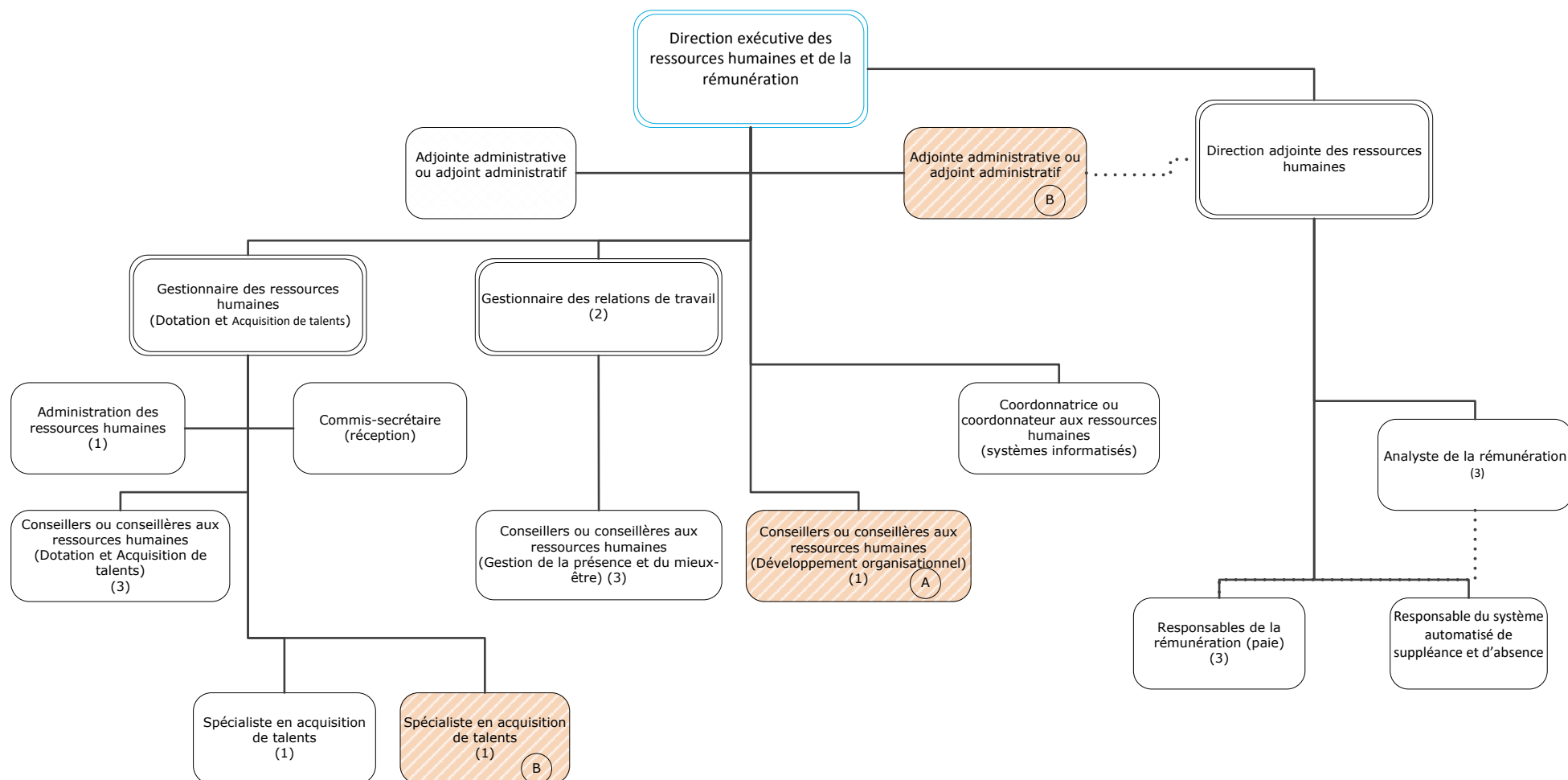


Légende

Le Conseil a approuvé une réorganisation du comité exécutif au cours de l'année scolaire 2023-2024. L'organigramme présente cette nouvelle réorganisation.



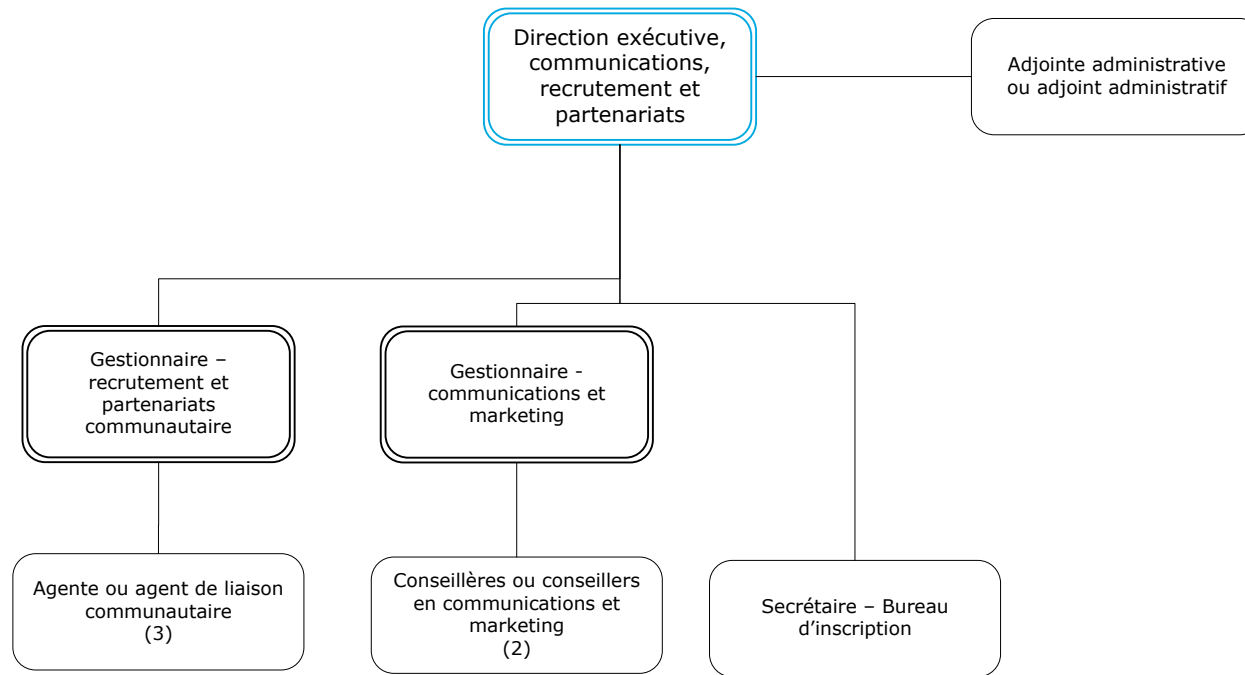
Secteur des ressources humaines 2025-2026



Légende

- (A) Maintien du poste temporaire pour 2025-2026
- (B) Conversion de postes temporaires à postes permanents

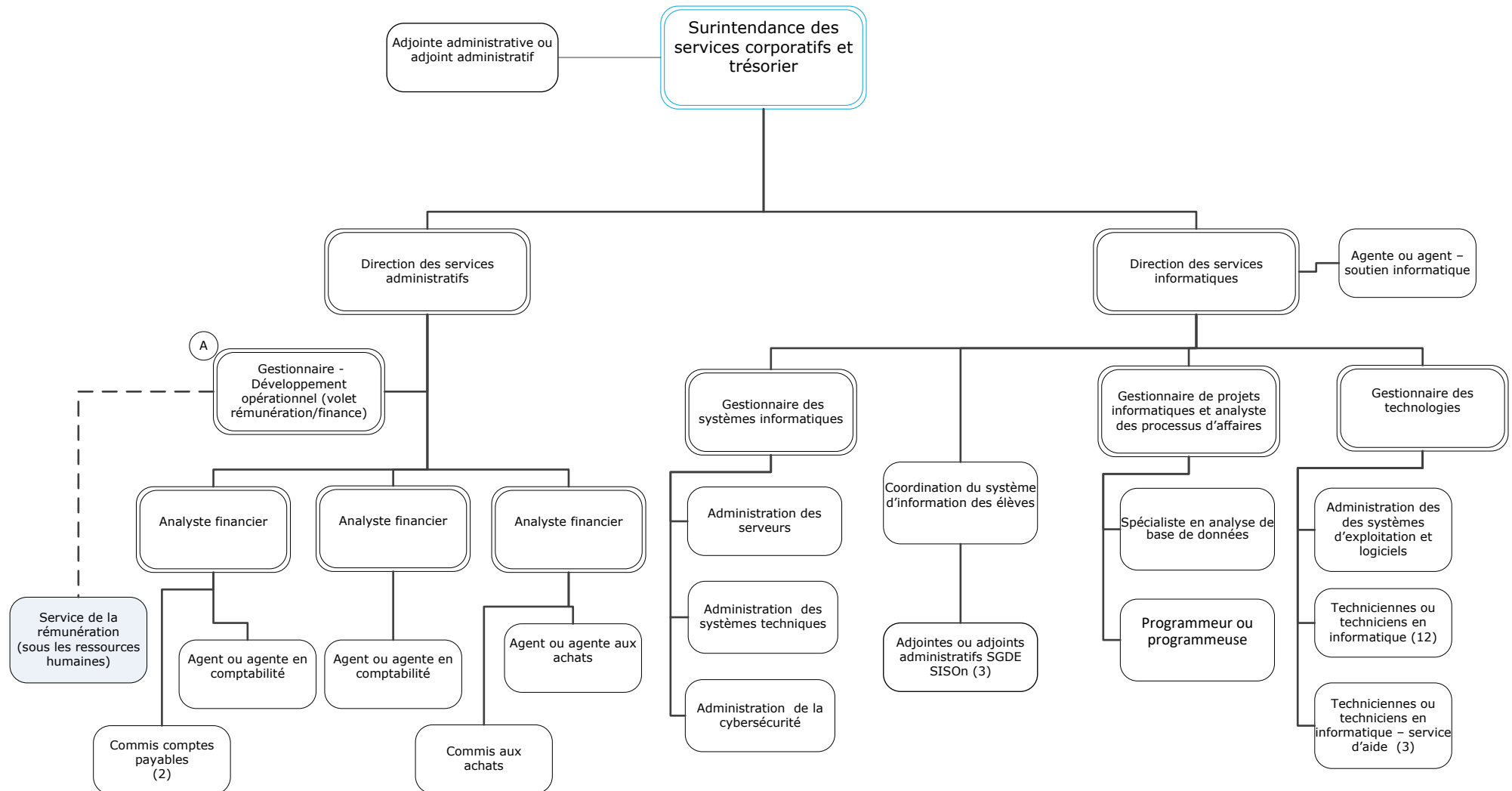
Secteur des communications, du recrutement et des partenariats 2025-2026



Légende

Aucun changement

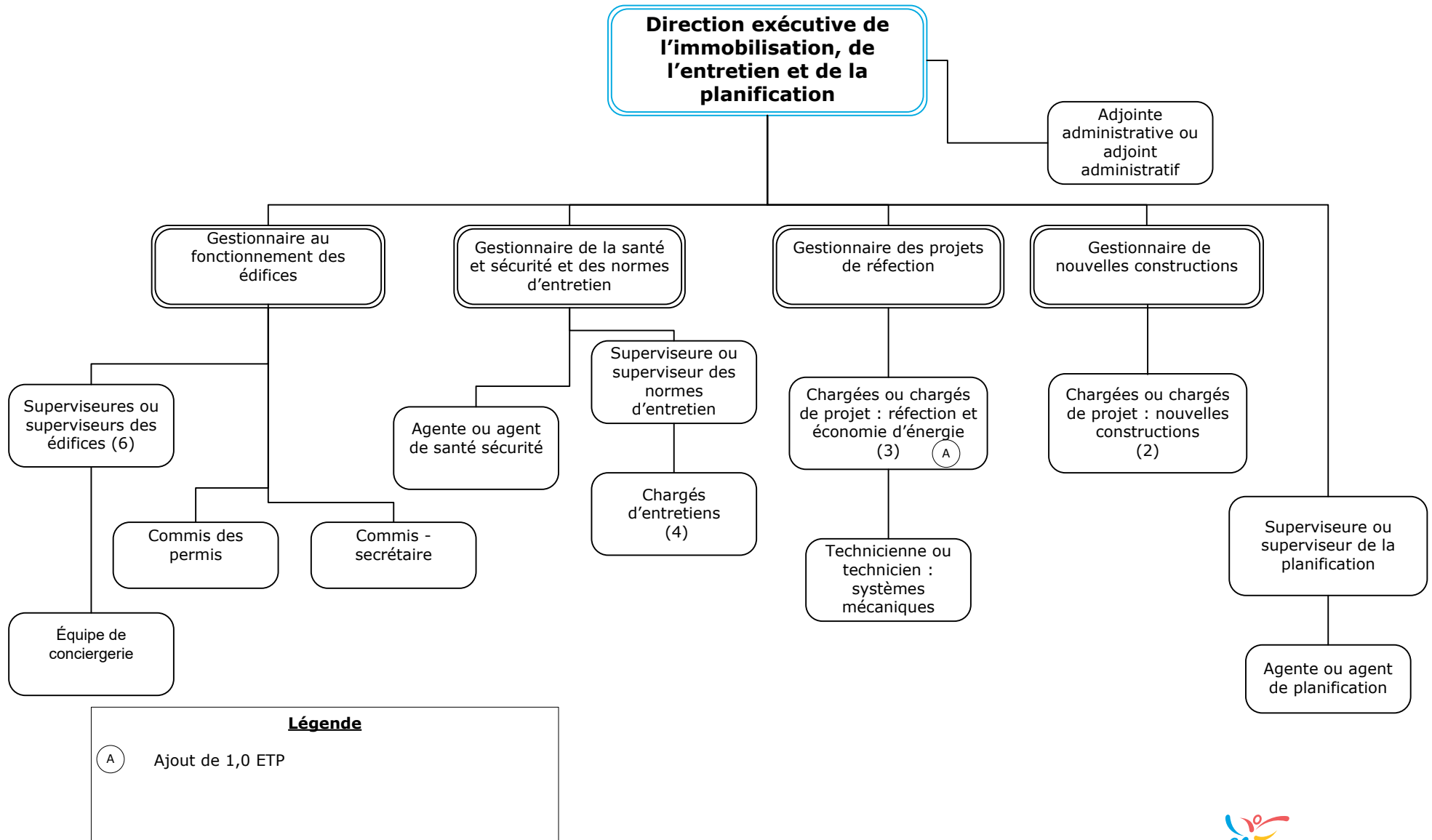
Secteur des affaires 2025-2026



Légende

^A Ajout de 1,0 ETP de gestionnaire pour les opérations rémunération et finance

Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification 2025-2026





Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 4 Budget



ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

	États financiers 2023-2024	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026
Revenus			
Subventions générales provinciales	214 785 177	244 051 964	250 212 193
Subventions provinciales - terrains	476 255	-	-
Subventions provinciales - autres	25 213 151	3 153 270	2 775 485
Impôt local	29 699 993	30 147 409	29 813 498
Fonds générés par les écoles	4 108 310	3 330 000	4 000 000
Revenus de placement	2 004 909	1 000 000	1 500 000
Autres droits de scolarité et revenus	21 616 308	3 466 517	3 895 612
Total des revenus	297 904 103	285 149 160	292 196 788
Dépenses			
Enseignement	192 111 643	193 462 309	198 182 737
Administration	9 920 147	10 068 693	9 679 845
Transport	26 928 192	29 783 625	30 952 023
Installations destinées aux écoles	47 597 286	47 109 327	47 163 290
Fonds générés par les écoles	4 026 236	3 330 000	4 000 000
Autres dépenses	15 930 189	4 705 742	4 564 109
Total des dépenses	296 513 693	288 459 695	294 542 004
Surplus (déficit) annuel	1 390 410	(3 310 535)	(2 345 216)
Surplus accumulé en début d'année	156 063 978	157 454 388	154 143 853
Surplus accumulé en fin d'année	157 454 388	154 143 853	151 798 638



COMPARAISON DES DÉPENSES

	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart	
			\$	%
Financement principal de l'éducation				
Personnel pour les salles de classe	133 784 118	135 501 829	1 717 712	1,3%
Ressources d'apprentissage	40 504 896	39 378 230	(1 126 666)	(2,8%)
Éducation spécialisée	27 341 964	29 739 415	2 397 451	8,8%
Installations scolaires	20 164 377	21 562 514	1 398 137	6,9%
Transport des élèves	27 583 238	28 776 208	1 192 970	4,3%
Administration des conseils scolaires	8 264 044	8 917 813	653 769	7,9%
Sous-total	257 642 636	263 876 009	6 233 373	2,4%
Installations destinées aux élèves				
Autres installations pour les élèves	3 959 304	3 614 681	(344 623)	(8,7%)
Amortissement des immobilisations	15 511 480	16 141 991	630 511	4,1%
Sous-total	19 470 784	19 756 672	285 888	1,5%
Autres				
Financement de la dette ant. 1998	570 114	570 114	-	-
Autres dépenses hors fonctionnement	4 135 625	3 993 995	(141 630)	(3,4%)
Sous-total	4 705 739	4 564 109	(141 630)	(3,0%)
Disponibles aux fins de conformité	281 819 159	288 196 790	6 377 631	2,3%
Affectations non disponibles				
Fonds générés par les écoles	3 330 000	4 000 000	670 000	20,1%
Non-disponibles aux fins de conformité	3 330 000	4 000 000	670 000	20,1%
Total des revenus	285 149 159	292 196 790	7 047 631	2,5%



COMPARAISON DES DÉPENSES

	Budget 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart	
			\$	%
Financement principal de l'éducation				
Titulaires de classe	111 388 080	114 592 930	3 204 850	2,9%
Suppléance	7 599 999	8 204 302	604 303	8,0%
Aide à l'enseignement	18 080 373	18 510 445	430 072	2,4%
Petite enfance	5 101 695	5 158 592	56 897	1,1%
Manuels et fournitures	6 788 717	6 711 077	(77 640)	(1,1%)
Ordinateurs	2 328 070	1 190 646	(1 137 424)	(48,9%)
Soutien paraprofessionnel et technique	13 561 567	13 946 667	385 100	2,8%
Services de bibliothèque et d'orientation	4 561 747	4 673 763	112 016	2,5%
Perfectionnement professionnel	1 127 584	1 080 418	(47 166)	(4,2%)
Chefs de section	-	-	-	-
Directions d'école et directions adjointes	11 922 959	12 670 543	747 584	6,3%
Secrétariat	5 812 798	5 977 272	164 475	2,8%
Coordinateurs et consultants	5 153 994	5 431 353	277 359	5,4%
Éducation permanente	34 726	34 726	-	-
Administration des conseils scolaires	10 068 693	9 679 845	(388 848)	(3,9%)
Transport des élèves	29 783 625	30 952 023	1 168 397	3,9%
Fonctionnement et entretien des écoles	26 517 497	26 299 821	(217 676)	(0,8%)
Sous-total	259 832 124	265 114 423	5 282 299	2,0%
Installations destinées aux élèves				
Autres installations pour les élèves	3 976 200	3 630 966	(345 234)	(8,7%)
Amortissement des immobilisations	15 511 480	16 141 991	630 511	4,1%
Amortissement des travaux financés par le Conseil	439 956	426 318	(13 638)	(3,1%)
Intérêts sur la dette non supportée	69 056	69 056	-	-
Sous-total	19 996 692	20 268 331	271 639	1,4%
Autres				
Financement de la dette ant. 1998	570 114	570 114	-	-
Autres dépenses hors fonctionnement	4 135 626	3 993 995	(141 631)	(3,4%)
Sous-total	4 705 740	4 564 109	(141 631)	(3,0%)
Disponibles aux fins de conformité	284 534 556	289 946 863	5 412 307	1,9%
Affectations non disponibles				
Fonds générés par les écoles	3 330 000	4 000 000	670 000	20,1%
Amortissement OMHSI	595 138	595 138	-	-
Non-disponibles aux fins de conformité	3 925 138	4 595 138	670 000	17,1%
Total des dépenses	288 459 694	294 542 001	6 082 307	2,1%

SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES



Budget 2025-26

	REVENUS			DÉPENSES	ÉCART
	Subventions générales (1)	Autres (2)	Total (1+2) = (3)		
Financement principal de l'éducation					
Personnel pour les salles de classe	135 156 930	344 899	135 501 829	114 196 366	21 305 463
Ressources d'apprentissage	38 213 963	1 164 267	39 378 230	44 010 976	(4 632 746)
Éducation spécialisée	29 739 415	-	29 739 415	39 975 395	(10 235 980)
Installations scolaires	20 737 514	825 000	21 562 514	26 299 821	(4 737 307)
Transport des élèves	28 776 208	-	28 776 208	30 952 023	(2 175 815)
Administration des conseils scolaires	7 325 813	1 592 000	8 917 813	9 679 845	(762 032)
Sous-total	259 949 843	3 926 166	263 876 009	265 114 426	(1 238 417)
Installations destinées aux élèves					
Autres installations pour les élèves	3 614 681	-	3 614 681	3 630 966	(16 285)
Amortissement des immobilisations	15 891 054	250 937	16 141 991	16 141 991	-
Amortissement des travaux financés par le Conseil	-	-	-	426 318	(426 318)
Intérêts sur la dette non supportée	-	-	-	69 056	(69 056)
Sous-total	19 505 735	250 937	19 756 672	20 268 331	(511 659)
Autres					
Financement de la dette ant. 1998	570 114	-	570 114	570 114	-
Autres dépenses hors fonctionnement	-	3 993 995	3 993 995	3 993 995	-
Sous-total	570 114	3 993 995	4 564 109	4 564 109	-
Disponible aux fins de conformité	280 025 692	8 171 098	288 196 790	289 946 866	(1 750 076)
Affectations non disponibles					
Fonds générés par les écoles	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
Amortissement OMHSI	-	-	-	595 138	(595 138)
Non disponible	-	4 000 000	4 000 000	4 595 138	(595 138)
Total des revenus	280 025 692	12 171 098	292 196 790	294 542 004	(2 345 214)



TITULAIRES DE CLASSE (# 1)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Palier élémentaire									
	Personnel enseignant	675,5	76 196 632	689,5	82 574 496	699,0	84 061 072	9,5	1 486 576 (1)
	Accompagnement en enseignement	6,0	714 417	6,0	746 844	9,0	1 149 589	3,0	402 745 (2)
	PPEEC	4,0	499 984	4,0	522 792	4,0	536 460	-	13 668
	Frais de déplacement		101 195		128 795		129 346		551
	Sous-total	685,5	77 512 228	699,5	83 972 927	712,0	85 876 467	12,5	1 903 540
Palier secondaire									
	Personnel enseignant	224,5	25 767 742	225,0	26 991 193	232,8	28 280 823	7,8	1 289 630 (1)
	Accompagnement en enseignement	2,0	249 992	2,0	261 396	2,0	268 230	-	6 834
	PPEEC	1,0	124 996	1,0	130 698	1,0	134 115	-	3 417
	Frais de déplacement		56 079		31 865		33 295		1 430
	Sous-total	227,5	26 198 809	228,0	27 415 152	235,8	28 716 463	7,8	1 301 311
Grand total									
	Personnel enseignant	913,0	103 553 764	927,5	111 227 420	947,8	114 430 289	20,3	3 204 851
	Autres dépenses		157 274		160 660		162 641		1 981
	Total	913,0	103 711 038	927,5	111 388 080	947,8	114 592 930	20,3	3 206 832

Notes explicatives

1. Ajout de postes en raison des effectifs prévus et dépenses additionnelles pour les augmentations salariales de même que le mouvement sur la grille.
2. Ajout d'un poste permanent d'accompagnement et de deux postes temporaires pour le programme de lecture.



SUPPLÉANCE (# 2)

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
Palier élémentaire				
Personnel enseignant	4 883 164	4 883 164	5 336 522	453 358
Personnel - Aide à l'enseignement	751 710	751 710	751 710	-
Personnel - Éducation petite enfance	100 000	100 000	100 000	-
Sous-total	5 734 874	5 734 874	6 188 232	453 358
Palier secondaire				
Personnel enseignant	1 614 555	1 614 555	1 765 500	150 945
Personnel - Aide à l'enseignement	250 570	250 570	250 570	-
Sous-total	1 865 125	1 865 125	2 016 070	150 945
Total	7 599 999	7 599 999	8 204 302	604 303 (1)

Note explicative

1. Augmentation prévue basée sur les tendances de l'année en cours ainsi que les augmentations salariales.



AIDE À L'ENSEIGNEMENT (# 3)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Palier élémentaire									
	Éducation spécialisée	204,5	14 245 970	204,5	14 334 730	205,5	14 640 313	1,0	305 583
	PPEEC	4,0	333 012	4,0	329 300	4,0	309 327	-	(19 973)
	Sous-total	208,5	14 578 982	208,5	14 664 030	209,5	14 949 640	1,0	285 610
Palier secondaire									
	Éducation spécialisée	48,0	3 372 703	48,0	3 334 018	47,0	3 476 251	(1,0)	142 233
	PPEEC	1,0	83 253	1,0	82 325	1,0	84 554	-	2 229
	Sous-total	49,0	3 455 956	49,0	3 416 343	48,0	3 560 805	(1,0)	144 462
Grand total									
	Éducation spécialisée	252,5	17 618 673	252,5	17 668 748	252,5	18 116 564	-	447 816
	PPEEC	5,0	416 265	5,0	411 625	5,0	393 881	-	(17 744)
	Total	257,5	18 034 938	257,5	18 080 373	257,5	18 510 445	-	430 072 (1)

Note explicative

1. Augmentation en dépenses selon les augmentations salariales et le mouvement sur la grille.

PETITE ENFANCE (# 4)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Palier élémentaire									
	Éducation petite enfance	72,0	4 930 947	75,5	5 101 695	74,0	5 158 592	(1,5)	56 897
	Total	72,0	4 930 947	75,5	5 101 695	74,0	5 158 592	(1,5)	56 897 (1)

Note explicative

1. Réduction de 1,5 ETP selon les besoins des écoles et augmentation en dépenses par rapport au nombre de postes selon le mouvement sur la grille salariale et les augmentations salariales.



MANUELS ET FOURNITURES (# 5)

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
Palier élémentaire				
Budget des écoles	2 974 314	3 222 945	2 721 312	(501 633) (1)
Matériel EED	485 381	485 381	485 381	-
Réussite des élèves	236 798	236 798	265 177	28 379
Éducation en plein air	76 139	76 139	95 039	18 900
Tutorat	54 943	54 943	56 624	1 681
Autres	407 458	379 858	550 477	170 619
Sous-total	4 235 033	4 456 064	4 174 010	(282 054)
Palier secondaire				
Budget des écoles	1 477 473	1 517 485	1 536 551	19 066
Matériel EED	161 794	161 794	161 794	-
Réussite des élèves	182 024	182 024	212 713	30 689
Éducation en plein air	18 300	18 300	31 679	13 379
Majeure Haute Spécialisation	426 205	426 205	561 050	134 845 (2)
Autres	2 632	26 846	33 280	6 434
Sous-total	2 268 428	2 332 654	2 537 067	204 413
Total	6 503 461	6 788 718	6 711 077	(77 641)

Notes explicatives

1. Ajustement de la formule d'allocation des budgets d'école afin de mieux refléter les subventions reçues et les besoins des écoles. Un comité consultatif composé de directions d'écoles, directions de services et surintendances fut mis en place pour revoir la formule d'allocation. 2025-2026 est la troisième année sur trois de la mise en oeuvre de la nouvelle formule.
2. Augmentation des dépenses MHS en lien avec l'augmentation de l'allocation.

ORDINATEURS (# 6)

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
Palier élémentaire	1 746 052	1 746 052	892 984	(853 068)
Palier secondaire	582 018	582 018	297 662	(284 356)
Total	2 328 070	2 328 070	1 190 646	(1 137 424) (1)

Note explicative

1. Transfert des achats de matériel informatique qui sera capitalisé à titre d'immobilisations corporelles mineurs vers le budget capital. La nouvelle présentation reflète les écritures comptables anticipées à la clôture de l'exercice.



SOUTIEN PARAPROFESSIONNEL ET TECHNIQUE (# 7)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Services pédagogiques								
Coordination des services	1,0		1,0		1,0		-	
Orthophonie	5,0		5,0		5,0		-	
Aide orthophonie	4,0		4,0		4,0		-	
Travail social	16,0		16,0		16,0		-	
Travail social en santé mentale	3,0		3,0		3,0		-	
Psychologue	1,0		1,0		1,0		-	
Psychologue associé	2,0		2,0		2,0		-	
Psychométrie	2,0		2,0		2,0		-	
Coach en autisme	5,0		5,0		5,0		-	
Appui au programme scolaire	2,0		2,0		2,0		-	
Soutien administratif	2,0		2,0		2,0		-	
Projets systémiques de leadership								
Sous-total	43,0	5 027 188	43,0	4 990 676	43,0	5 233 913	-	243 237
PPEEC	2,0	246 514	2,0	244 694	2,0	249 402	-	4 708
Animation culturelle	14,0	1 198 157	14,0	1 186 724	14,0	1 233 125	-	46 401
Soutien administratif	1,0	96 776	1,0	94 965	1,0	97 765	-	2 800
Services informatiques	26,0	2 803 152	26,0	2 812 621	26,0	2 901 253	-	88 632
Soutien Aspen	3,0	290 328	3,0	284 895	3,0	301 374	-	16 479
Surveillance du midi	21,0	677 352	21,0	663 923	22,8	794 737	1,8	130 814
Centre de ressources central	3,0	290 094	3,0	286 752	3,0	295 118	-	8 366
Services de communications	5,0	528 792	5,0	524 294	5,0	543 462	-	19 168
Autres dépenses								
Frais de déplacement		461 982		461 982		471 982		10 000
Fournitures et services		943 550		1 043 550		938 550		(105 000) (1)
Frais de communications		51 190		51 190		49 750		(1 440)
Frais et services contractuels		911 426		911 426		833 236		(78 190)
Divers		3 875		3 875		3 000		(875)
Sous-total		2 372 023		2 472 023		2 296 518		(175 505)
Total	118,0	13 530 376	118,0	13 561 567	119,8	13 946 667	1,8	385 100 (2)

Notes explicatives

1. Réduction d'une dépense ponctuelle en publicité au budget révisé.
2. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.



SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE ET D'ORIENTATION (# 8)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Palier élémentaire									
Services de bibliothèque		23,4	1 585 141	23,8	1 596 005	24,0	1 666 405	0,2	70 400
Accompagnement – Planification de l'apprentissage, de carrière et de vie		2,0	249 992	2,0	261 396	2,0	268 230	-	6 834
Sous-total		25,4	1 835 133	25,8	1 857 401	26,0	1 934 635	0,2	77 234
Palier secondaire									
Services de bibliothèque		16,2	1 127 392	16,2	1 114 531	16,2	1 169 902	-	55 371
Services d'orientation		12,1	1 520 630	12,1	1 589 815	12,0	1 569 226	(0,1)	(20 589)
Sous-total		28,3	2 648 022	28,3	2 704 346	28,2	2 739 128	(0,1)	34 782
Total		53,7	4 483 155	54,1	4 561 747	54,2	4 673 763	0,1	112 016

(1)

Note explicative

1. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (# 9)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Suppléance									
Personnel enseignant			505 201		505 201		510 583		5 382
Personnel enseignant PIPNPE			157 957		157 957		157 959		2
Sous-total		-	663 158	-	663 158	-	668 542	-	5 384
Personnel des services à l'élève			73 300		73 300		70 500		(2 800)
Éducation spécialisée			65 000		65 000		65 000		-
Personnel en informatique			6 000		6 000		6 000		-
Bibliothèque			5 000		5 000		5 000		-
Autres			315 126		315 126		265 376		(49 750)
Total		-	1 127 584	-	1 127 584	-	1 080 418	-	(47 166)

Note explicative

1. Aucune note.



CHEFS DE SECTION (# 10)

Chefs de section	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		-		-		-		-
Total		-		-		-		-

(1)

Note explicative

1. Le Conseil n'a pas de chefs de section.

DIRECTIONS D'ÉCOLE ET DIRECTIONS ADJOINTES (# 11)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Palier élémentaire								
Directions	40,0	6 129 502	40,0	6 753 375	40,0	7 119 216	-	365 841
Directions adjointes	5,5	779 319	5,5	847 661	6,0	964 890	0,5	117 230
Sous-total	45,5	6 908 821	45,5	7 601 036	46,0	8 084 106	0,5	483 071
Palier secondaire								
Directions	16,0	2 513 250	16,0	2 749 295	16,0	2 874 979	-	125 684
Directions adjointes	10,4	1 402 963	10,4	1 572 628	10,7	1 711 458	0,3	138 830
Sous-total	26,4	3 916 213	26,4	4 321 923	26,7	4 586 437	0,3	264 514
Grand total								
Directions	56,0	8 642 752	56,0	9 502 670	56,0	9 994 195	-	491 525
Directions adjointes	15,9	2 182 282	15,9	2 420 289	16,7	2 676 348	0,8	256 060
Total	71,9	10 825 034	71,9	11 922 959	72,7	12 670 543	0,8	747 585

(1)

(2)

(3)

Notes explicatives

1. Ajout d'une dotation de 0,5 à l'ÉE Pavillon de la jeunesse.
2. Ajout d'une dotation de 0,3 à l'ÉS Michelle-O'Bonsawin.
3. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.



SECRÉTARIAT (# 12)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Secrétaires									
	Palier élémentaire	49,0	3 495 073	49,5	3 474 710	49,0	3 571 544	(0,5)	96 835 (1)
	Palier secondaire	27,0	2 186 103	27,5	2 201 413	27,5	2 283 766	-	82 353
	Sous-total	76,0	5 681 176	77,0	5 676 122	76,5	5 855 310	(0,5)	179 188 (2)
Autres dépenses									
	Perfectionnement professionnel		15 400		15 400		-		(15 400)
	Fournitures de bureau		138 919		121 276		121 963		687
	Sous-total		154 319		136 676		121 963		(14 713)
	Total	76,0	5 835 495	77,0	5 812 798	76,5	5 977 272	(0,5)	164 475

Notes explicatives

1. Retrait d'une dotation de 0,5 ETP à l'ÉE Carrefour des jeunes.
2. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.

COORDINATEURS ET CONSULTANTS (# 13)



Budget 2025-26

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Personnel									
Réussite des élèves		2,0		2,0		2,0		-	
Services pédagogiques		13,0		13,0		12,0		(1,0)	(1)
Services aux élèves		7,0		7,0		8,0		1,0	(2)
Premières Nations, Métis et Inuits		3,0		3,0		4,0		1,0	(3)
Santé mentale et bien-être		4,0		4,0		4,0		-	
Petite enfance		2,0		2,0		2,0		-	
Conseil pédagogique TacTIC		1,0		1,0		1,0		-	
Conseil pédagogique NPEI		-		-		1,0		1,0	(4)
Sous-total		32,0	4 327 720	32,0	4 527 440	34,0	4 895 093	2,0	367 653 (5)
Autres									
Frais de déplacement			227 500		227 500		219 500		(8 000)
Fournitures et services			79 000		79 000		58 980		(20 020)
Frais de communications			11 560		11 560		13 080		1 520
Meubles et équipement			7 000		7 000		35 000		28 000
Frais et services contractuels			292 894		292 894		203 100		(89 794)
Perfectionnement professionnel			8 600		8 600		6 600		(2 000)
Sous-total			626 554		626 554		536 260		(88 294)
Total		32,0	4 954 274	32,0	5 153 994	34,0	5 431 353	2,0	277 359

Notes explicatives

1. Élimination d'un poste de direction adjointe des services pédagogiques.
2. Ajout d'un poste de conseil pédagogique EED temporaire.
3. Ajout d'un poste d'accompagnateur ou accompagnatrice en raison de l'augmentation en financement pour les initiatives PNMI.
4. Ajout d'un poste temporaire NPEI en raison du financement PEC.
5. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.



ADMINISTRATION ET GESTION DU CONSEIL (# 14)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Personnel								
Membres du Conseil	14,0		14,0		14,0		-	
Dir. de l'éducation et surintendances	6,0		6,0		6,0		-	
Bureau de la direction	5,0		5,0		5,0		-	
Ressources humaines	20,0		20,0		20,0		-	
Paie	6,0		6,0		6,0		-	
Finances et achats	10,0		10,0		11,0		1,0	
Informatique et autre soutien	4,0		4,0		4,0		-	
Sous-total	65,0	6 872 280	65,0	6 809 664	66,0	7 066 281	1,0	256 617
Perfectionnement professionnel								
Perfectionnement professionnel		80 700		80 700		95 219		14 520
Associations professionnelles		61 635		61 635		65 500		3 865
Sous-total		142 335		142 335		160 719		18 384
Fournitures et services								
Frais de déplacement		184 681		184 681		169 957		(14 724)
Fournitures et services de bureau		65 474		65 474		59 219		(6 255)
Frais de communications		167 946		167 946		157 526		(10 420)
Frais d'impression et de photocopies		24 330		24 330		22 680		(1 650)
Meubles et équipement		6 000		6 000		10 000		4 000
Matériel informatique		81 050		81 050		34 630		(46 420)
Recrutement du personnel		47 600		47 600		42 000		(5 600)
Logiciels d'application		54 320		54 320		55 120		800
Sous-total		631 401		631 401		551 132		(80 269)
Frais et services contractuels								
Frais de vérification		60 785		60 785		62 400		1 615
Avis juridiques		278 000		278 000		278 000		-
Autres honoraires professionnels		211 480		211 480		251 000		39 520
Services contractuels		553 789		1 253 789		654 653		(599 136)
Frais et permis de logiciels		152 089		202 089		163 050		(39 039)
Sous-total		1 256 143		2 006 143		1 409 103		(597 040)
Autres								
Droits d'adhésion - Conseil		453 500		453 500		437 500		(16 000)
Divers		25 650		25 650		55 110		29 460
Sous-total		479 150		479 150		492 610		13 460
Total	65,0	9 381 309	65,0	10 068 693	66,0	9 679 845	1,0	(388 848)

Notes explicatives

1. Conversion de deux postes temporaires à permanents : un poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif des ressources humaines et un poste en conseillère ou conseiller aux ressources humaines.
2. Ajout d'un poste de gestionnaire - développement opérationnel (volet rémunération et finances).
3. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.
4. Retrait de dépenses non récurantes ajoutées au budget révisé.



FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES (# 15)

		Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
		ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Personnel									
	Personnel du Secteur	22,0		22,0		23,0		1,0	(1)
	Personnel d'entretien	152,4		154,9		156,8		1,9	(2)
	Relations communautaires	5,0		5,0		5,0		-	
	Sous-total	179,4	15 290 888	181,9	15 449 313	184,8	15 869 977	2,9	420 663 (3)
Dépenses - SIEP									
	Perfectionnement professionnel		27 330		27 330		27 300		(30)
	Fournitures et services		65 858		65 858		73 338		7 480
	Services contractuels		209 210		209 210		84 575		(124 635) (4)
	Sous-total		302 398		302 398		185 213		(117 185)
Dépenses - écoles									
	Perfectionnement professionnel		2 000		2 000		2 000		-
	Assurances		162 552		162 552		162 552		-
	Services publics		4 650 000		4 650 000		4 800 000		150 000 (5)
	Entretien		1 425 093		2 175 093		1 548 614		(626 479) (6)
	Contrats de fonctionnement		2 660 883		2 660 883		2 652 725		(8 158)
	Fournitures et services		462 448		462 448		420 460		(41 988)
	Déplacement de classes mobiles		189 000		189 000		189 000		-
	Sous-total		9 551 977		10 301 977		9 775 351		(526 626)
Santé et sécurité									
	Perfectionnement professionnel		28 000		28 000		28 000		-
	Fournitures et services		68 340		68 340		72 200		3 860
	Services contractuels		287 300		287 300		287 300		-
	Divers		7 000		7 000		7 000		-
	Sous-total		390 640		390 640		394 500		3 860
Relations communautaires									
	Perfectionnement professionnel		3 885		3 885		3 885		-
	Fournitures et services		60 184		60 184		60 184		-
	Services contractuels		5 000		5 000		5 000		-
	Frais et permis d'utilisation des logiciels		4 100		4 100		5 711		1 611
	Sous-total		73 169		73 169		74 780		1 611
	Total	179,4	25 609 072	181,9	26 517 497	184,8	26 299 821	2,9	(217 676)

Notes explicatives

1. Ajout d'un poste de chargé de projets des systèmes mécaniques et électriques pour appuyer les nombreux projets complexes.
2. Réduction de 7,9 ETP de postes de nettoyeurs et ajout de 9,9 ETP de postes de conciergerie pour mieux répondre aux besoins des écoles.
3. Augmentation des dépenses selon les augmentations salariales de même que les mouvements sur la grille salariale.
4. Retrait des coûts nécessaires pour développer des projets d'immobilisation, car ceux-ci seront financés par des projets futurs.
5. Augmentation de 100 000 \$ pour les dépenses d'électricité et de 50 000 \$ pour les dépenses d'eau .
6. Retrait d'un investissement ponctuel en entretien approuvé au budget révisé.



ÉDUCATION PERMANENTE (# 16)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Autres								
Frais de déplacement		2 500		2 500		2 500		-
Frais professionnels		31 000		31 000		31 000		-
Droits d'adhésion - Conseil		1 226		1 226		1 226		-
Total	-	34 726	-	34 726	-	34 726	-	-

Note explicative

1. Aucune note.

TRANSPORT DES ÉLÈVES (# 17)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
Administration - CSViamonde								
Appui à l'apprentissage		54 536		54 536		54 536		-
Sous-total		54 536		54 536		54 536		-
Service de transport Francobus								
Frais d'administration		751 992		794 416		836 421		42 005
Services contractuels		27 675 677		27 573 200		28 647 204		1 074 004
Sous-total		28 427 670		28 367 616		29 483 625		1 116 009
Service de transport des élèves Windsor-Essex								
Frais d'administration		19 115		18 265		18 933		668
Services contractuels		777 924		688 169		719 691		31 522
Sous-total		797 039		706 434		738 624		32 190
Service de transport de Wellington Dufferin (Guelph, Orangeville)								
Frais d'administration		21 287		21 287		19 656		(1 631)
Services contractuels		622 953		633 753		655 582		21 829
Sous-total		644 240		655 040		675 238		20 198
Total		29 923 485		29 783 625		30 952 023		1 168 397

Note explicative

1. Augmentation en raison des ententes contractuelles.

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES (# 18)



Budget 2025-26

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
Service de la dette				
Supportée par le ministère	3 806 638	3 806 638	3 459 816	(346 822)
Non supportée par le ministère	16 896	16 896	16 285	(611)
Sous-total	3 823 534	3 823 534	3 476 101	(347 433) (1)
Location d'installations	152 666	152 666	154 865	2 199
Amortissement des immobilisations	15 511 480	15 511 480	16 141 991	630 511 (2)
Financement de la dette ant. 1998	570 114	570 114	570 114	-
Total	20 057 794	20 057 794	20 343 071	632 710

Notes explicatives

1. Diminution des charges d'intérêts suite aux remboursements de la dette.
2. Augmentation aux charges d'amortissements à la suite d'ajouts aux immobilisations corporelles planifiés pour l'année.



PROJETS SPÉCIAUX (# 19)

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
REVENUS				
Programmes d'éducation ciblés				
Appui des interventions en lecture	598 800	598 752	668 700	69 948
Stratégie pour les mathématiques	392 000	391 978	406 700	14 722
Transition, mise à jour du recensement	-	362 174	-	(362 174)
Coach d'appui au progr scolaire	226 404	237 828	260 900	23 072
Interculturalité et inclusivité	-	100 000	100 000	-
Licences, intervention en lecture	132 800	132 842	132 700	(142)
Soutiens en santé mentale, été	132 400	132 400	144 100	11 700
Infrastructures pour la sécurité	107 400	107 391	107 400	
Apprentissage été pour élèves ÉS	103 900	103 900	103 600	(300)
Amélioration de la lecture, primaire	99 200	99 247	99 200	(47)
Logiciel Antidote	-	95 000	95 000	-
Transition pour élèves ÉS	-	75 600	75 500	(100)
Crédit de reconnaissance de l'APE	-	60 000	-	(60 000)
Mise en oeuvre du NPP128	-	43 788	-	(43 788)
Fonds de perfectionnement FEESO	-	37 874	-	(37 874)
Apprentissage, métiers spécialisés	35 400	35 370	35 400	30
Cours menant à des QA en maths	-	31 200	-	(31 200)
Formation en entrepreneuriat	30 000	30 000	30 000	-
Mise en œuvre du décroisonnement	-	27 348	-	(27 348)
Perfectionnement, petite enfance	-	26 354	-	(26 354)
Éducation civique 10e	-	18 072	-	(18 072)
Sensibilisation des parents	-	14 929	-	(14 929)
Accès aux produits menstruels	-	13 938	-	(13 938)
Bourses, métiers spécialisés	11 000	11 000	11 000	-
Soutiens santé mentale	10 800	10 774	10 800	26
Soutiens et ressources en santé	10 600	10 577	10 600	23
Cours menant à une QA en EED	9 971	9 971	9 800	(171)
Transport, enfants pris en charge	-	2 500	2 200	(300)
Sous-total	1 900 675	2 820 808	2 303 600	(517 217) (1)
PAJO	68 816	68 816	68 816	-
Programme Odyssée	350 000	350 000	350 000	-
Revenus pour les projets spéciaux	2 319 491	3 239 624	2 722 416	(517 217)
Attribués aux autres budgets	(1 148 949)	(1 038 064)	(1 033 948)	4 116
Revenus supportant autres dépenses	1 170 542	2 201 560	1 688 468	(521 334)

Note explicative

1. Changements aux Programmes d'éducation ciblés comme annoncé par le ministère.



AUTRES (# 20)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
Personnel								
Programmes de jour prolongé	2,0	116 776	2,0	115 260	-	-	(2,0)	(115 260) (1)
Prêts de service	14,5	1 747 643	14,5	1 818 806	18,5	2 305 527	4,0	486 721
Sous-total	16,5	1 864 419	16,5	1 934 066	18,5	2 305 527	2,0	371 461
Fonds générés par les écoles	-	3 330 000	-	3 330 000	-	4 000 000		670 000 (2)
Total	16,5	5 194 419	16,5	5 264 066	18,5	6 305 527	2,0	1 041 461

Notes explicatives

1. Les deux programmes de jour prolongé anciennement gérés par le conseil seront maintenant gérés par des garderies.
2. Ajustement en lien avec une analyse des tendances historiques.



BUDGET CAPITAL

	Budget 2024-2025	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart () Réduction dépenses
Bâtiments et terrains				
Projets d'immobilisations majeurs	-	-	31 830 000	31 830 000
Services de garde	-	-	7 760 000	7 760 000
Amélioration de l'état des écoles	9 772 619	9 772 619	9 815 523	42 904
Réfection des écoles	2 913 325	2 913 325	3 022 427	109 102
Sous-total	12 685 944	12 685 944	52 427 950	- 39 742 006
Immobilisations corporelles mineures				
Équipement informatique	-	-	2 805 329	2 805 329
Total	12 685 944	12 685 944	55 233 279	- 42 547 335

Note explicative

1. Nouveau tableau pour l'année 2025-2026 qui démontre les dépenses capitales anticipées pour l'année afin de mieux représenter nos entrées comptables de fin d'année et permettre une meilleure comparaison entre les prévisions et l'actuel.



BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
Fonds pour l'éducation spécialisée								
Allocation par élève		11 876 194		13 006 901		13 521 669		514 768
Besoins différenciés		10 545 476		11 240 289		11 399 399		159 110
Programmes EST		1 056 680		1 073 938		1 133 208		59 270
Équipement spécialisé		1 120 074		1 136 477		938 471		(198 006)
Expertise comportementale		390 109		409 659		420 417		10 758
Somme liée à l'incidence spéciale		362 351		474 700		490 761		16 061
Classes distinctes		-		-		161 928		161 928
Sous-total		25 350 884		27 341 964		28 065 853		723 889
Fonds pour les ressources d'apprentissage								
Santé mentale des élèves		543 379		566 842		580 984		14 142
Travailleurs de la santé mentale		296 836		308 844		315 390		6 546
Leader en santé mentale		152 324		158 528		160 695		2 167
Sous-total		992 539		1 034 214		1 057 069		22 855
Autres sources de financement								
Fonds de soutien aux élèves FEESO		575 411		599 061		616 493		17 432
Recouvrement PPEEC MonAvenir		248 253		253 045		258 816		5 771 *
Sous-total		823 664		852 106		875 309		23 203
Total des revenus		27 167 087		29 228 284		29 998 231		747 092
Titulaires de classe (#1)								
Élémentaire	69,5	7 843 460	69,5	8 497 187	71,0	8 545 137	1,5	47 950
Secondaire	18,8	2 264 401	18,8	2 366 672	23,3	2 942 078	4,5	575 406
Frais de déplacement		15 201		15 902		16 402		500
Sous-total	88,3	10 123 062	88,3	10 879 761	94,3	11 503 617	6,0	623 856
Suppléance (#2)								
Enseignement		638 509		638 201		717 101		78 900
Aide à l'enseignement		1 002 280		1 002 280		1 002 282		2
Sous-total	-	1 640 789	-	1 640 481	-	1 719 383		78 902
Aide à l'enseignement (#3)								
Élémentaire	204,5	14 245 970	204,5	14 334 730	205,5	14 640 313	1,0	305 583
Secondaire	48,0	3 372 703	48,0	3 334 018	47,0	3 476 251	(1,0)	142 233
Sous-total	252,5	17 618 673	252,5	17 668 748	252,5	18 116 564	-	447 816
Manuels, matériel et fournitures (#5)								
Équipement spécialisé		630 000		630 000		600 675		(29 325)
Sous-total	-	630 000	-	630 000	-	600 675		(29 325)



BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (...Suite)

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Budget 2025-2026		Écart () Réduction dépenses	
Soutien professionnel et paraprof (#7)								
Coordonation des services	1,0	165 767	1,0	165 827	1,0	170 908	-	5 081
Orthophonie	5,0	613 574	5,0	609 006	5,0	623 505	-	14 499
Aide orthophonie	4,0	282 021	4,0	278 911	4,0	287 838	-	8 927
Psychologue	1,0	165 767	1,0	165 827	1,0	170 908	-	5 081
Psychologue associé	2,0	294 257	2,0	294 377	2,0	312 258	-	17 881
Psychométrie	2,0	246 514	2,0	244 694	2,0	249 402	-	4 708
Consultation en autisme	5,0	616 285	5,0	611 735	5,0	623 505	-	11 770
Travail social	16,0	1 823 636	16,0	1 809 049	16,0	1 950 388	-	141 339
Travail social en santé mentale	3,0	354 858	3,0	352 129	3,0	374 103	-	21 974
Appui administratif	2,0	178 471	2,0	174 963	2,0	177 845	-	2 882
Appui - Informatique	1,5	184 886	1,5	183 521	1,5	149 721	-	(33 800)
Fournitures et services		268 860		268 860		262 860		(6 000)
Frais et services contractuels		189 427		189 427		62 900		(126 527)
Autres		3 875		3 875		3 000		(875)
Sous-total	42,5	5 388 198	42,5	5 352 201	42,5	5 419 141	-	66 940
Perfectionnement professionnel (#9)		156 700		156 700		155 000		(1 700)
Coordinateurs et consultants (#13)								
Directions des services aux élèves	2,0	305 426	2,0	332 416	2,0	347 902	-	15 486
Leader en santé mentale	1,0	165 767	1,0	165 827	1,0	170 908	-	5 081
Conseil pédagogique EED	5,0	644 900	5,0	673 410	6,0	829 608	1,0	156 198
Perfectionnement professionnel		4 900		4 900		4 900		-
Fournitures et services contractuels		36 480		36 480		35 480		(1 000)
Sous-total	8,0	1 157 473	8,0	1 213 033	9,0	1 388 798	1,0	175 765
PPEEC gérés par CS Viamonde								
Titulaires	4,0	499 984	4,0	522 792	4,0	536 460	-	13 668
Aide à l'enseignement	5,0	416 265	5,0	411 625	5,0	393 881	-	(17 744)
Soutien professionnel et paraprof	1,0	123 257	1,0	122 347	1,0	124 702	-	2 355
Mobilier et matériel		17 174		17 174		17 174	-	-
Sous-total	10,0	1 056 680	10,0	1 073 938	10,0	1 072 217	-	(1 721)
PPEEC gérés par CSC MonAvenir								
Titulaires	1,0	124 996	1,0	130 698	1,0	134 115	-	3 417
Soutien professionnel et paraprof	1,0	123 257	1,0	122 347	1,0	124 701	-	2 354
Sous-total	2,0	248 253	2,0	253 045	2,0	258 816	-	5 771 *
Total des dépenses	403,3	38 019 828	403,3	38 867 907	410,3	40 234 211	7,0	1 366 304
Déficit		(10 852 741)		(9 639 623)		(10 235 980)		(619 212)



Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 5

Gouvernance



Membres du Conseil – 2025-2026

Benoît Fortin Président du Conseil  Toronto (Est)	Emmanuelle Richez Vice-Présidente du Conseil  Essex	Kristine Dandavino Membre du Conseil  Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lake et Hastings
Hanane Diakité Membre du Conseil  York	Pierre Gregory Membre du Conseil  Hamilton- Wentworth, Halton et Brant	Éric Lapointe Membre du Conseil  Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe
Geneviève Oger Membre du Conseil  Toronto (Ouest)	David O'Hara Membre du Conseil  Waterloo, Comté de Wellington, Middlesex, Perth et Huron	David Paradis Membre du Conseil  Oxford, Elgin, Lambton et Chatham-Kent
Yvon Rochefort Membre du Conseil  Peel	Anna-Karyna Ruszkowski Membre du Conseil  Toronto (Centre)	Marcel Tikeng Jounda Membre du Conseil  Fort Érie, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet, Niagara- on-the-Lake, St. Catharines
Juliette Abbat-Fraser Élève-conseillère  Tout le territoire	Heidi Pirbhai Élève-conseillère  Tout le territoire	



Plan stratégique pluriannuel

Le Conseil scolaire Viamonde a adopté son plan stratégique quinquennal lors d'une réunion publique extraordinaire le 2 décembre 2020.

Le plan stratégique pluriannuel 2021-2025 est axé sur les orientations stratégiques suivantes :

1. Des élèves épanouis et engagés
2. Une organisation à l'écoute, performante et innovante
3. Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés
4. Une gouvernance responsable

Comme le plan stratégique pluriannuel se veut le véhicule des grandes orientations du conseil scolaire, l'administration en assure la mise en œuvre et présente des rapports trimestriels en novembre, mars et juin au Conseil. Ces rapports rendent compte des actions concrètes entreprise pour atteindre les objectifs stratégiques.

Le Conseil est actuellement en cours d'élaboration de son nouveau plan stratégique 2026-2030, dont l'adoption est prévue pour janvier 2026.



PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

Ce nouveau plan stratégique, réalisé en concertation avec l'ensemble de notre communauté scolaire, a pour ambition d'inspirer une jeunesse francophone fière et porteuse d'avenir.

MISSION

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont citoyennes et citoyens du monde.

VISION

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

VALEURS

Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership



PROMESSE

À la fin de sa 12^e année, l'élève Viamonde :

1. Sait communiquer
2. Fait preuve d'un esprit critique, créatif et innovateur
3. Vit en équilibre émotionnel
4. Agit de façon proactive
5. Contribue au monde numérique avec intelligence
6. Collabore et exerce du leadership
7. Intervient avec éthique, engagement et écoresponsabilité

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Des élèves épanouis et engagés

STRATÉGIE 1

Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.

STRATÉGIE 2

Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité.

STRATÉGIE 3

Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Une organisation à l'écoute, performante et innovante

STRATÉGIE 4

Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité.

STRATÉGIE 5

Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent.

STRATÉGIE 6

Offrir des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

STRATÉGIE 7

Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés

STRATÉGIE 8

Encourager l'engagement et la participation des familles.

STRATÉGIE 9

Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone.

STRATÉGIE 10

Cultiver l'équité et l'inclusion, et valoriser la diversité.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Une gouvernance responsable

STRATÉGIE 11

S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

STRATÉGIE 12

Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières.

STRATÉGIE 13

Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel.





Budget 2025-26



SECTION 1 Rapport

SECTION 2 Effectifs

SECTION 3 Dotation

SECTION 4 Budget

SECTION 5 Gouvernance

SECTION 6 Éducation

SECTION 7 Autres services

SECTION 8 Résultats OGRE

SECTION 9 Immobilisations

SECTION 10 Réserves

SECTION 6

Éducation



Conseil scolaire Viamonde



Cadre d'efficacité, apprentissage et innovation pédagogique

Description

Les Services éducatifs de la programmation et du cadre d'efficacité travaillent auprès du personnel enseignant et des divers intervenantes et intervenants dans les écoles à perfectionner leurs pratiques pédagogiques; ceci dans le but de répondre aux besoins variés des élèves et assurer leur réussite. C'est par le biais de formations, d'expérimentations, de projets d'accompagnement, d'initiatives et d'appuis continus et ponctuels que le personnel enseignant est amené à apporter des changements dans leurs pratiques à adapter leur enseignement aux caractéristiques et besoins des élèves et à travailler en collaboration avec les diverses intervenantes ou divers intervenants. Le personnel enseignant est amené, à travers cette structure, à développer son leadership et à faire rayonner les pratiques efficaces au sein de leurs équipes écoles. De plus, ceci permet d'harmoniser, à travers le conseil, la mise en place des stratégies innovatrices en lien avec les nouvelles orientations des nouveaux programmes-cadres.

Nous appuyons directement aussi les élèves à travers divers projets de formation et d'accompagnement. Ces projets favorisant l'utilisation de la technologie au service de l'apprentissage permettent aux élèves de développer des compétences à utiliser des outils de travail et de communication à l'ère numérique afin de s'ouvrir sur le monde. Ils pourront ainsi occuper un espace en français pour se reconnaître, s'affirmer et grandir sur le plan des réalités ontarienne et mondiale et devenir des citoyennes et citoyens numériques compétents.

Toutes les écoles du Conseil offrent aux élèves un programme d'excellence. Les programmes qui sont implantés permettent d'enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves du Conseil. Dans le secteur de la programmation, on notera, la mise en œuvre d'activités d'apprentissage par l'expérience, l'intégration des activités STIM, les programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS), l'élargissement du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) et du programme à Double Reconnaissance de Crédit (DRC), le programme de *Advanced placement*® (AP), le programme d'éducation intermédiaire et le programme du Baccalauréat International (BI), ainsi que d'autres programmes d'excellence locaux développés selon les besoins et le contexte de chacune des communautés scolaires.



Le programme Éducation internationale regroupe quatre volets qui contribuent à augmenter la visibilité et le rayonnement du Conseil scolaire Viamonde.

1. *Relations internationales* : favorise le développement de programmes de coopération éducative entre partenaires de différents pays.
2. *Mondialiser l'expérience éducative des élèves de Viamonde – Perspective internationale* : permet l'ajout d'une perspective mondiale au curriculum offert dans nos écoles, visant notamment l'offre d'un certificat d'études internationales.
3. *Viamonde international (accueil d'élèves internationaux)* : répond aux besoins des élèves internationaux qui désirent étudier dans une école Viamonde.
4. Appui aux écoles offrant des programmes du BI : contribue à la mise en œuvre et au développement de ce programme d'excellence.

Services fournis

Formations et accompagnement

- Activités de formation et d'accompagnement en lien aux nouveaux programmes et curriculums (p. ex. BEM1O et BEP2O, géographie, TAS1O-TAS2O)
- Activités de formation et d'accompagnement pour répondre aux besoins particuliers des écoles (p. ex. réseau de littératie M-10, réseau d'équité, réseau de numératie, formation au préscolaire), intégration des STIM. La planification et l'évaluation des apprentissages, la différenciation pédagogique, le développement socioaffectif, l'intégration des technologies en salle de classe sont incluses dans toutes les formations et les réseaux;
- Activités de formations offertes par des experts pour certains domaines comme les sciences (p. ex. Perimeter Institut);
- Renforcement de la capacité des écoles à mettre en œuvre et monitorer des stratégies à haut rendement qui soutiennent la réussite et le bien-être des élèves (p. ex mise en œuvre des visites du cadre d'efficacité, accompagnement des écoles dans la mise en œuvre de l'outil d'auto-évaluation des indicateurs de l'efficacité des écoles...);
- Accompagnement des écoles dans le développement de leur plan pour la réussite des élèves et veiller à ce qu'ils intègrent les attentes du plan d'action pour la réussite en mathématiques et les principes d'équité et d'éducation inclusive;
- Accompagnement des écoles dans le développement des compétences en littératie dans une perspective d'augmentation des élèves ayant atteint la norme;



- Développement d'un tableau de bord de suivi de l'accumulation de crédits et de l'assiduité des élèves;
- Accompagnement des écoles prioritaires et celles incluses dans le cycle des visites du CÉÉ (année 1 et année 2) dans la mise en œuvre des pratiques équitables soutenant l'épanouissement et la réussite des élèves;
- Élaboration d'un plan d'action pour la réussite en mathématiques dans toutes les écoles du conseil;
- Élaboration d'un plan d'action en littératie (surtout le volet connaissances et écriture), d'une planification détaillée pour la 3^e à la 6^e année et d'outils d'enseignement efficaces;
- Développement des ressources et des outils visant à soutenir la mise en œuvre du plan d'action des mathématiques et à impliquer davantage la communauté dans l'apprentissage des mathématiques;
- Renforcement de la mise en œuvre du programme d'accompagnateur des élèves noirs pour l'obtention du diplôme;
- Un calendrier de formation de sujets divers est offert pour le personnel des écoles en fonction de l'analyse des données du conseil;
- Actualisation des programmes ALF et PANA par la mise à jour de tous les documents de suivi et de monitoring;
- Le soutien au décloisonnement des cours, les programmes du secondaire (MHS et MHS centrale, COOP, PAJO), l'orientation, l'analyse continue des données issues de sources variées pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage et les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail (HAHT);
- Certification GPS pour les élèves des MHS;
- Formation et soutien aux écoles pour le choix de cours et l'élaboration des horaires au secondaire;
- Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PINPE) : réseau de formations, capsules, mentorat et accompagnement;
- Accompagnement du nouveau personnel enseignant issu de l'immigration (NPEI) : formation, suivi, rencontres, lien avec la communauté;
- Appui quotidien au personnel des écoles par courriel aidepedago;
- Réseau de formation aux techniciens et techniciennes en bibliothèque;
- Tournée MHS et COOP dans toutes les écoles secondaires pour la présentation des programmes et l'harmonisation des pratiques;
- Accompagnement et visite des écoles ciblées par le cadre d'efficacité;
- Réseau d'équité : accompagnement et formation des directions et de leur équipe de la réussite afin de développer le leadership pédagogique de l'équipe-école, monitoring, culture des données (outil de gestion de données Compass 4 Success et Encompass), suivi



des Plans de réussite des élèves des écoles élémentaires et secondaires, leadership et mise en œuvre de la RAI;

- Formations et mentorat pour les nouvelles directions et directions adjointes;

Services directs aux élèves

- Ajout de deux MHS offertes centrales (Sports et TIC) en plus de celle qui était déjà offerte (environnement)
- Planification de camps en lien avec les MHS centrales Environnement et TIC et les autres MHS dans les écoles;

Cours d'été à l'international au Costa Rica en géographie et en espagnol, en lien avec la MHS centrale en environnement;

- Préparation de nos élèves à Zone 01 Francophone dont Viamonde a été l'hôte de la compétition du sud-ouest (élémentaire et secondaire);
- Appui et préparation des élèves par la formation sur le montage vidéo et la compétition compétence Ontario (Skills);
- Participation à des activités sur la perception de la profession juridique « Tout droit vers le droit » et à un tournoi de procès simulé sur l'éducation juridique des élèves du secondaire (ROEJ et barreau de l'Ontario)
- Planification de visites d'entreprises, de collèges et autres centres de formation en lien avec les métiers spécialisés;
- Participation à l'Heure du code (élémentaire et secondaire);
- Tournée réalité virtuelle pour la promotion des métiers dans toutes les écoles secondaires;
- Appui et accompagnement des élèves internationaux inscrits;
- Camp d'été en lecture pour les élèves de 1^e et 2^e année;
- Financement des élèves pour des projets d'entrepreneuriat (Viadrasons) et participation à la vitrine provinciale;
- Programme d'appui à la réussite des élèves noirs;
- Camp d'été pour développer le leadership et les compétences de base liées aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM), des élèves Noirs ou racialisés.

Ressources

- Préparation de matériel d'appui pour l'animation d'activités pédagogiques, de bien-être et d'apprentissage professionnel au sein des écoles lors des journées pédagogiques notamment pour l'équité, l'inclusion, le bien-être, les nouveaux programmes;
- Mise à jour du guide de sécurité des laboratoires;
- Mise à jour des guides et autres documents d'appui ALF et PANA;



- Mise à jour du Bon départ Jardin à 9^e année;
- Achat de ressources pédagogiques, de ressources numériques et d'abonnements pour appuyer l'apprentissage des élèves en classe et à la maison;
- Mise à jour des ressources visant à appuyer l'apprentissage et l'enseignement des mathématiques de la 1^{ère} à la 9^e année.
- Mise à jour de l'outil Encompas.

Appui aux parents

- La communication efficace avec les parents à travers les ateliers virtuels à l'heure du lunch pour les parents, tuteurs et tutrice;
- Appui aux familles exogames par une banque de ressources « Parents on board » pour faciliter l'appui de leur enfant à la maison; et,
- Appui aux parents pour faire connaître les métiers spécialisés et les parcours possibles au secondaire.



Services aux élèves

Description

Le personnel des Services aux élèves traite les demandes de référence selon les besoins particuliers de chaque élève. Le volume de demandes en 2024-2025 jusqu'au 9 mai 2025 (614 demandes en 2024-2025 comparativement à 652 pour 2023-2024). Actuellement, 11 % des élèves ont accès à un programme en éducation spécialisée. Ce pourcentage n'inclut pas les élèves qui reçoivent uniquement des services en orthophonie ou en travail social.

Lors du processus d'aide, les suivis de l'élève à risque ou les suivis de l'élève avec PEI, permettent au personnel des écoles et des services aux élèves de mieux comprendre les problématiques observées, puis d'évaluer les besoins réels et les interventions à mettre en place. Le but des études de cas est d'accompagner les directions d'écoles, le personnel enseignant et le personnel d'appui, puis les parents pour mieux répondre aux besoins des élèves et d'assurer leur réussite. Lors des études de cas, le personnel impliqué cible les interventions appropriées afin d'assurer des services tant de la part du personnel du Conseil qu'au niveau communautaire.

Services fournis

- Rencontres d'équipe de soutien pour appuyer les écoles à répondre aux divers besoins des élèves démontrant des défis significatifs et complexes reliés au comportement, à l'apprentissage ou et au bien-être. Le personnel présent aux rencontres comprend la direction d'école, les intervenants de l'équipe-école œuvrant auprès de l'élève, et peut aussi inclure les parents, une consultante en autisme pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et un.e orthophoniste et/ou un.e conseiller.ère pédagogique selon le cas;
- Accompagnements et appuis offerts au niveau des écoles soit au niveau du processus d'aide (suivi de l'élève à risque ou suivi de l'élève avec PEI), de la formulation des forces et besoins, de la rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI), des plans de transition et



de comportement, et de l'utilisation de la technologie d'aide par l'élève en salle de classe;

- Appui aux équipes-écoles quant à l'organisation, la gestion et la préparation de la documentation reliée au processus et des rencontres des comités d'identification, placement et révision annuelle (CIPR);
- Préparation et animation de formations en éducation spécialisée selon les priorités;
- Co-planification et co-animation de formations avec d'autres services dans un modèle de la Réponse à l'intervention (RAI) et de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) afin d'intégrer des stratégies efficaces en salle de classe pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- Formations et accompagnement pour le dépistage universel des compétences en lecture; l'analyse des données et la planification des interventions ;
- Services de consultation visant à intégrer la technologie d'aide et de différents logiciels en salle de classe ;
- Services d'évaluation et de traitement en orthophonie ;
- Services d'évaluation psychopédagogique et autres selon le besoin ;
- Coordination des achats, de formations et des transferts internes-externes reliés aux portables et iPads ; et,
- Coordination de l'achat d'équipement spécialisé (systèmes MF, aides physiques ou visuels, besoins sensoriels).

De plus, les membres des services aux élèves ont offert de l'appui au personnel dans les écoles en présentiel ou en virtuel dans les domaines suivants :

- Rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition ;
- Planification des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour les élèves ayant des besoins particuliers ;
- Rédaction des plans de sécurité ;
- Observation en salle de classe pour mieux cibler les défis et offrir des pistes d'intervention ;
- Modélisation de stratégies à différents intervenants afin de bâtir la capacité du personnel et d'harmoniser les approches ; et,



- Soutien aux intervenants œuvrant dans les classes distinctes : PPEEC (Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires), classes CAA élémentaire et secondaire.

Des protocoles d'ententes ont été élaborés et sont révisés régulièrement avec les organismes communautaires des différentes régions pour mieux desservir les élèves et leurs familles que ce soit au niveau des services de soins physiques, de soins thérapeutiques ou d'interventions en santé mentale. Des rencontres ont aussi été organisées avec les organismes des différentes régions du conseil afin de permettre aux directions d'école et aux enseignants d'éducation spécialisée de connaître et de comprendre les divers programmes et services offerts par les organismes communautaires de leur région respective.



Bien-être et santé mentale

Description

Le plan d'action annuel en santé mentale s'appuie sur une vision claire, cohérente et ciblée, élaboré de manière collaborative. Il est aligné sur les orientations stratégiques du Conseil scolaire, la stratégie provinciale en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, des directives de la Note Politique/Programme n° 169, ainsi que les résultats du sondage du climat scolaire.

Le plan d'action s'appuie également sur le guide de mise en œuvre : « Bons soins au bon moment (BSBM) », ainsi que le soutien lié à son application. Ce guide a été conçu pour aider la communauté scolaire à mieux coordonner les mesures de soutien et les services en santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes, offerts par les conseils scolaires et les organismes communautaires. ([Bons soins au bon moment un guide de mise en œuvre FINAL FR \(1\).pdf](#))

Le plan annuel reflète également la collaboration entre le Conseil scolaire Viamonde, Santé mentale en milieu scolaire (SMO), le ministère de l'Éducation, et divers organismes communautaires afin d'améliorer la santé mentale des élèves. Cette démarche repose sur des stratégies et des services fondés sur des données probantes et s'inscrit dans une approche systématique et harmonisée intégrée (MHI). L'objectif est de renforcer la qualité et la cohérence des interventions précoces ainsi que des programmes de prévention et d'intervention précoce en santé mentale.

Le plan d'action du Conseil s'assure de réaliser *La promesse Viamonde* en tenant compte des réalités des élèves noirs, autochtones, marginalisés, ainsi que des enjeux sociaux qui affectent le quotidien des élèves. Il vise à offrir à chaque élève un environnement d'apprentissage inclusif, affirmant l'identité et favorisant le bien-être.

L'équipe en santé mentale ainsi que l'équipe clinique en travail social ont intervenu à plusieurs niveaux à savoir :

- **Des élèves épanouis et engagés** : Déployer des outils et des approches qui favorisent leur développement.



- **Une organisation à l'écoute performante et innovante :** Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux réalités locales.
- **Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés :** Encourager l'engagement et la participation des familles.
- **Une gouvernance responsable :** Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel

Services fournis

- Poursuite de la mise en œuvre du Parcours Viamonde en Apprentissage socioémotionnel (ASE)
- Intégration des attentes ministérielles (cours de littératie pour le cours de carrière et citoyenneté) et d'un programme de prévention des dépendances pour les élèves de la 10^{ème} année au parcours Viamonde
- Déploiement de la plateforme Moozoom dans l'ensemble des écoles élémentaires du Conseil
- Soutien au personnel pour la mise en œuvre des stratégies efficaces, fondées sur des données probantes, afin de promouvoir la santé mentale des élèves et du personnel [Santé mentale en milieu scolaire Ontario \(smho-smso.ca\)](https://smho-smso.ca)
 - Certification en littératie en santé mentale pour tous les enseignants et obligatoirement en 7^{ème} , 8^{ème} année , 10^{ème} année (cours de carrière et citoyenneté).
 - Formation promotion de la vie et d'intervention en matière de suicide (ASIST, SafeTALK)
 - Formation, accompagnement et coaching visant à renforcer la capacité du personnel des écoles, du personnel clinique, des gestionnaires, des directions et des surintendants afin de répondre aux besoins des écoles et à utiliser les ressources du parcours Viamonde en ASE et d'autres ressources comme :
 - Plan de leçons destinée aux enseignants d'éducation physique et santé
 - Stratégies universelles tel que les excursions virtuelles
 - Programme BRAVE [Brave Education – Brave provides in the moment communication skills](#)



- Ma culture dans le ResPAIX
 - Gestion de stress pendant la période des examens
 - Appui à la transition vers l'âge adulte (Zénitude, module additionnel de littératie en santé mentale 9^{ème} à 12^{ème} année)
 - La Boussole : [Wayfinder - Téléchargez votre guide séquentiel pour enseigner la santé mentale](#)
 - Diriger pour favoriser la santé mentale dans les écoles
-
- Planification concertée et appui lors de la semaine en santé mentale
 - Mise en place de comités de santé mentale dans les écoles
 - Prestation de services en matière de bien-être et santé mentale dans les écoles par l'équipe qui œuvre en travail en santé mentale et en travail social;
 - Appui aux interventions touchant l'évaluation du risque et la menace dans les écoles;
 - Développement d'initiatives visant à inclure la voix des parents et de la communauté et faciliter l'accès aux services;
 - Mise à jour des ententes collaboratives en santé mentale avec les partenaires communautaires.
 - Mise à jour et élaboration des protocoles de prévention, d'intervention et de postvention en matière de suicide
 - Mise à jour des protocoles d'ententes avec la Société d'aide à l'enfance des différentes régions du territoire du Conseil.



Services à la petite enfance

Description

Le personnel ressource en petite enfance voit à la mise en œuvre du *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario (2017)* du ministère de l'Éducation. En collaboration avec les services pédagogiques, la formation et l'accompagnement du personnel de la petite enfance sont assurés. Le lien avec les différents partenaires et bailleurs de fonds est une priorité. Les garderies, les services de garde, les centres pour l'enfant et la famille *ON y va*, les réseaux régionaux sont des partenaires essentiels à la réussite des projets de petite enfance au sein des écoles du Conseil.

Services fournis

- Gestion de programmes avant et après l'école là où il n'y a pas de service de garderie;
- Appui ponctuel aux écoles, aux centres *ON y va* et aux garderies en matière de coaching et d'accompagnement;
- Participation aux formations provinciales et régionales pour la petite enfance;
- Coordination d'ententes entre les garderies et les municipalités;
- Formation du personnel des garderies et des centres pour l'enfant et la famille *ON y va*;
- Accompagnement des opérateurs de nouvelles garderies dans les écoles du Conseil;
- Liaison entre les secteurs du Conseil et les garderies dans les écoles;
- Participation aux réseaux régionaux en langue française et autres tables régionales et municipales de services à la petite enfance sur l'ensemble du territoire; et,
- Élaboration et livraison des programmes d'accueil et de formation en virtuel et en présentiel, pour les nouvelles familles qui inscrivent leurs enfants à la maternelle.



Éducation citoyenne et leadership culturel

Description

L'équipe de l'Éducation citoyenne et leadership culturel (ÉCLC) appuie le leadership des élèves à travers une série d'initiatives permettant aux élèves d'explorer et développer leur leadership ainsi que leur identité culturelle et écoresponsable. L'équipe ÉCLC comprend les services d'animation culturelle, d'éducation environnementale et d'éducation plein air. L'équipe propose et planifie, en collaboration avec le personnel de l'école et de la communauté, des activités qui permettent aux élèves de développer leur sens d'appartenance à la francophonie et leurs responsabilités en tant que citoyennes et citoyens respectueux de l'environnement. Le service travaille fort pour assurer l'intégration des perspectives des diverses communautés francophones en milieu minoritaire, à travers les programmes-cadres et les ressources du Conseil.

Services fournis

- Appui aux écoles dans les initiatives pour améliorer la communication orale chez les élèves;
- Appui aux élèves conseillers, élèves du Comité de participation des élèves (CPÉ) et conseils d'élèves;
- Appui aux membres du personnel à la mise en œuvre des stratégies de leadership et en pédagogie culturelle;
- Préparation d'activités de développement du leadership chez les élèves;
- Appui aux formations en lien à l'éducation environnemental et plein air;
- Promotion et valorisation d'activités régionales et provinciales (p. ex., Jeux franco-ontariens, Monde le Son, VisionArt, FESFO);
- Intégration de pratiques écoresponsables dans la planification de projets régionaux et systémiques;
- Organisation d'activités de sensibilisation aux pratiques écoresponsables;
- Appui aux écoles participantes aux initiatives ÉcoÉcoles.



Écoles sécuritaires et bienveillantes

Description

L'équipe des écoles sécuritaires et bienveillantes déploie des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves afin d'assurer des environnements sécuritaires, dans lesquelles règnent l'équité, la bienveillance et le respect des différences. L'équipe comprends les services d'éducation autochtone. Composé d'une direction de service, d'un lead en éducation autochtone et une équipe de conseillères et conseillers pédagogiques et accompagnateurs et accompagnatrices, l'équipe appuie les écoles dans le développement des plans pour contrer l'intimidation et dans l'analyse de données probantes touchant la sécurité, la bienveillance, l'accueil et l'ouverture aux diverses perspectives. L'équipe est aussi amenée à intervenir dans des situations ponctuelles et offre un accompagnement auprès de la direction, du personnel et des élèves.

Services fournis

- Appui ponctuel aux écoles vivant des enjeux touchant l'inclusion, l'équité ou le respect des différences;
- Appui aux écoles dans le développement du Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation (PPIMI);
- Formation du personnel des écoles sur les pratiques réparatrices;
- Appui aux formations en lien à l'éducation autochtone;
- Organisation d'activités de sensibilisation aux perspectives autochtones;
- Validation et communication de la reconnaissance du territoire sur l'ensemble du territoire Viamonde
- Accompagnement des directions d'école avec l'analyse des données touchant le climat scolaire;
- Gestion des concours sensibilisant les élèves à la lutte contre l'intimidation et l'importance de l'inclusion;
- Développement de ressources et activités pour contrer l'intimidation;
- Développement de ressources et activités pour promouvoir la justice sociale et l'inclusion;
- Appui à la mise en place d'alliances et clubs de justice sociale dans les écoles; et,
- Préparation de formations lors des journées pédagogiques touchant le comportement positif, la traite sexuelle, la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel, la violence en milieu de travail et autres thématiques.



Éducation permanente

Description

L'éducation permanente combine les services d'éducation des adultes et les cours d'été aux élèves de la 7^e à la 12^e année. Plusieurs options de cours sont offertes aux élèves du secondaire durant la période d'été. La continuité de l'apprentissage est essentielle pour préparer les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir l'année d'études, un cours ou son programme postsecondaire choisi. Pour assurer la vitalité des collectivités, l'éducation permanente offre des cours de français aux parents des élèves Viamonde qui se sentent moins à l'aise en français, y compris les partenaires des couples exogames. Ces programmes permettent aux parents d'être mieux outillés pour participer pleinement à la vie scolaire et favoriser un meilleur appui avec les devoirs et études de leurs enfants.

Services fournis

- Cours de récupération de crédit offert l'été aux élèves de la 9^e à la 12^e année;
- Cours à crédit offerts l'été aux élèves de la 9^e à la 12^e année (l'offre de cours basé sur les besoins et intérêts des élèves);
- Placements de travail d'été à travers le programme « Accent sur les Jeunes »;
- Crédits de COOP offerts l'été aux élèves, avec possibilités de placements virtuels, présentiels et placements payés;
- Cours d'anglais pour débutants (à crédit) offerts aux élèves de la 9^e à la 12^e année;
- Services d'enseignants ressources EED et aide-enseignants EED offerts aux élèves inscrits aux cours d'été; et,
- Cours de français (niveaux débutant, intermédiaire et avancé) offerts aux parents des élèves du Conseil scolaire Viamonde.



Stratégie du développement du leadership

Description

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'orientation 2 du plan stratégique, « Une organisation à l'écoute, performante et innovante » et la stratégie « Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent », la stratégie du développement du leadership mise sur le renforcement des pratiques en matière de leadership et sur le développement des capacités des leaders des écoles à exercer un leadership conforme aux valeurs de Viamonde et orienté vers l'atteinte des objectifs du plan stratégique. La stratégie du développement du leadership vise :

- le recrutement et la sélection de leaders par une planification de la relève ordonnée et innovatrice;
- le développement des capacités des leaders grâce au mentorat, à l'évaluation du rendement et aux occasions d'apprentissage professionnel différencié qui répondent aux besoins des leaders dans divers contextes et à différentes étapes de leur carrière; et,
- le soutien offert aux leaders pour faciliter l'accès à l'information et l'établissement d'un alignement entre les différentes initiatives du Conseil et du ministère de l'Éducation.

Services fournis

Au niveau des directions et directions adjointes, la stratégie du développement du leadership comprend différentes activités en général :

- Accompagnement des surintendances auprès des écoles;
- Programme de mentorat à l'intention des directions et des directions adjointes d'écoles nouvellement nommées;
- Programme d'accueil et d'intégration des directions et directions adjointes d'écoles nouvellement nommées;
- Appui aux écoles par les directions des services du secteur de l'éducation;
- Réseau des équipes de la réussite pour appuyer l'élaboration et le monitoring des plans pour la réussite des élèves (PRÉ);
- Développement de parcours d'apprentissage à l'intention des leaders dont les écoles sont incluses dans les visites du cadre d'efficacité des écoles;
- Programme de relève à la direction et direction adjointe d'école;



- Le réseau des directions des écoles incluses dans les visites du cadre d'efficacité des écoles;
- Participation au *Programme de mentorat à l'intention des nouveaux leaders scolaires (ADFO)*; et,
- Évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes.

De manière plus spécifique, les stratégies du développement en leadership misent sur le renforcement de cinq pratiques, tirées du Cadre de leadership de l'Ontario pour les directions et directions adjointe :

1-Établir les orientations de l'école

- Rencontres du comité de gestion et des équipes de la réussite;
- Formations du Centre Franco offertes aux directions sur les aspects légaux de la direction d'école;
- Appui aux directions concernant le processus de suivi des plans pour la réussite des élèves (PRÉ); et,
- Accompagnements des directions a exercé un leadership pédagogique fort qui appui l'amélioration de l'efficacité des écoles.

2-Nouer des relations et développer la capacité des gens

- Appui aux directions des différents services éducatifs pour les projets dans les écoles (p. ex., animation culturelle et construction identitaire, enfance en difficulté, écoles sécuritaires et bienveillantes, services pédagogiques, santé mentale).

3-Mettre au point l'organisation pour soutenir les pratiques souhaitées

- Utilisation du matériel d'autoévaluation Viamonde accompagnant l'outil web d'autoévaluation Viamonde pour le monitoring des pratiques pédagogiques;
- Participation au réseau d'équité du conseil pour les directions et leurs équipes de la réussite;
- Visites d'école par l'équipe de la surintendance; et,
- Visites des écoles par l'équipe du cadre d'efficacité.

4-Améliorer le programme d'enseignement

- Accompagnement ponctuel et élaboration de parcours dans le cadre des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP);



- Analyse des données Encompass pour le suivi et l'intervention des élèves à risque afin d'assurer une réponse à l'intervention (RAI) adéquate; et,
- Diffusion du matériel auprès des directions d'école pour le monitoring des pratiques pédagogiques sur la plateforme d'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV).

5-Assurer l'imputabilité

- Capsules d'informations liées à des thématiques animées par le secteur des ressources humaines (p. ex., stratégies d'évaluation du personnel);
- Développer un plan pour la réussite des élèves de l'école qui tient compte des besoins locaux; et,
- Évaluation du rendement du personnel enseignant et d'appui à l'école.



Budget 2025-26



SECTION 1	Rapport
SECTION 2	Effectifs
SECTION 3	Dotation
SECTION 4	Budget
SECTION 5	Gouvernance
SECTION 6	Éducation
SECTION 7	Autres services
SECTION 8	Résultats OGRE
SECTION 9	Immobilisations
SECTION 10	Réserves

SECTION 7

Autres services



Fonctionnement des édifices

Description

L'équipe du service du fonctionnement des édifices est responsable de la sécurité, de l'entretien et de la propreté du parc immobilier du Conseil.

Services fournis

- Appuie aux directions d'école en assurant la supervision du personnel d'entretien;
- Supervision de la sécurité des édifices;
- Visites régulières des écoles;
- Gestion des réparations mineures effectués par un fournisseur externe;
- Installation de portatives;
- Gestion des contrats de fonctionnement;
- Évaluation et appréciation de la contribution du personnel d'entretien;
- Coordination des remplacements du personnel d'entretien en cas d'absence;
- Coordination des retours au travail du personnel d'entretien.



Planification et nouvelles constructions

Description

L'équipe des nouvelles constructions travaille à la création des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique. Il est principalement responsable de la construction de nouveaux édifices, des agrandissements aux écoles et des rénovations majeures.

L'équipe de planification est responsable de la planification des besoins immobiliers, de la planification de l'utilisation communautaire des édifices, des zones de fréquentation du Conseil et des prévisions d'effectifs.

Services fournis

- Planification des priorités en besoins immobiliers du Conseil;
 - analyse du territoire et de nouveaux développements;
 - analyse des statistiques du recensement et autres;
 - révision des mises en disponibilité des Conseils; et,
 - analyse des partenariats potentiels.
- Suivi des dossiers prioritaires adoptés par le Conseil;
- Gestion des budgets et projets de nouvelles constructions; et,
- Gestion des projets de nouvelles garderies.



Réfections et économie d'énergie

Description

En assurant une planification concertée avec les équipes du fonctionnement des édifices et des nouvelles constructions, l'équipe du service de réfection et d'économie d'énergie gère les projets de réfections et de rénovations majeures, analyse et gère la consommation de l'énergie et de l'eau pour les édifices du Conseil.

Les membres de l'équipe veillent aussi à ce que les écoles répondent aux besoins locaux en accessibilité et s'assure la mise en œuvre de projets de rénovation pour atteindre les objectifs du Conseil à ce sujet.

Services fournis

- Gestion des budgets et projets de réfections (10 000 \$ et plus) et des ajouts et des rénovations majeures;
- Gestion du dossier d'accessibilité des édifices;
- Monitoring des contrôles des Systèmes d'automatisation des bâtiments (BAS) pour la supervision centralisée des systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation, d'extraction d'air et d'air climatisé;
- Suivi de la consommation d'énergie et rapports au Ministère;
- Gestion de la base de données sur la condition des bâtiments;
- Inventaire des équipements mécaniques et électriques du Conseil; et,
- Production et mise à jour des divers plans d'école.



Santé-sécurité et normes d'entretien

Description

L'équipe de la santé, sécurité et des normes d'entretien assure la santé et la sécurité au travail et établit les normes d'entretien ainsi que les formations associées. L'équipe assure également les inspections annuelles de divers éléments pour assurer leur bon fonctionnement et la conformité aux lois applicables.

Services fournis

- Surveillance des normes de la *Loi sur la santé et sécurité au travail* sur l'environnement et des services externes (CSA, ESA, TSSA et incendie);
- Gestion du comité mixte en santé-sécurité
- Établissement des normes d'entretien pour le Conseil
- Formation d'entrée en poste pour le personnel d'entretien et diverses autres formations continues;
- Formation de préqualification pour les postes de concierge en chef et concierge;
- Divers inspections, entretiens et réparations mineures effectués à l'interne;
- Gestion centralisée de diverses inspections et réparations préventives
- Élaboration et révision des procédures de mesures d'urgence; et
- Gestion centralisée des structures de jeux.



Mouvements du personnel et Acquisition de talents

Description

L'équipe Mouvements du personnel et Acquisition de talents, ancrée au cœur de la stratégie des ressources humaines, se consacre à l'attraction, à l'acquisition, et à la rétention d'un personnel épanoui, qualifié et compétent. Cette équipe est essentielle pour catalyser l'innovation et la performance organisationnelle en favorisant un environnement de travail inclusif et dynamique. Nous assurons également les mouvements internes et la gestion optimale des affectations annuelles, dans le respect des normes légales, des conventions collectives et des politiques et directives administratives internes.

Services fournis

- Intensification des efforts de promotion du Conseil comme employeur de première classe à travers des campagnes de communication ciblées, en mettant l'accent sur les valeurs de diversité et d'inclusion;
- Participation accrue à des événements de recrutement locaux et régionaux, y compris les foires d'emploi universitaires et les salons professionnels dédiés aux métiers de l'éducation;
- Efficacité des processus de sélection et l'alignement optimal entre les compétences des candidats et les besoins en main d'œuvre du Conseil;
- Gestion et coordination de stages;
- Développement du recrutement international pour attirer des talents internationaux et faciliter leur intégration, y compris la gestion des aspects légaux liés aux permis de travail;
- Développement de partenariats avec des établissements d'enseignement francophones pour attirer des jeunes talents;
- Utilisation de plateformes de recrutement en ligne améliorées, permettant une meilleure sélection des candidats par des filtres de compétences linguistiques et professionnelles;
- Gestion dynamique des mouvements internes et des affectations annuelles; et,
- Renforcement de la gestion de l'accueil des nouveaux membres du personnel ainsi que leur développement professionnel continu.



Relations professionnelles

Gestion de la présence et Mieux-être au travail

Description

L'équipe de Relations professionnelles se concentre sur la gestion de griefs, la négociation de conventions collectives, les enquêtes (disciplinaires ou administratives) et le respect de la législation reliée au travail pour assurer un environnement de travail juste et conforme. Elle offre également un soutien à la supervision dans la gestion de leur personnel, en veillant au respect des politiques, lois et conventions en vigueur.

Par ailleurs, l'équipe gère la présence et le mieux-être au travail des membres du personnel, incluant les cas relatifs à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), promouvant ainsi un milieu de travail sain et sécuritaire.

Services fournis

- Gestion des relations syndicales (négociation ententes, conventions, dialogue ouvert, etc.);
- Résolution de griefs et médiation;
- Veille à la conformité aux Lois et règlements du travail, Conventions collectives, Politiques, etc.;
- Gestion de la discipline et des mesures disciplinaires;
- Soutien et formation du personnel de supervision;
- Prévention et gestion du harcèlement et de la discrimination;
- Gestion des absences, de la présence et du mieux-être au travail; et,
- Vérifications des antécédents criminels et des déclarations annuelles.



Rémunération et Avantages sociaux

Description

L'équipe de Rémunération et Avantages Sociaux est essentielle pour assurer une gestion efficace et conforme de la rémunération globale des membres du personnel du Conseil. Elle s'engage à maintenir des transactions de paie précises et actualisées, en respectant toutes les obligations légales, fiscales, ministérielles et conventionnelles.

Elle s'assure de faciliter la gestion de divers systèmes d'information et de gestion rattachés au secteur des ressources humaines de sorte à permettre au Conseil d'atteindre ses orientations stratégiques.

Services fournis

- Gestion efficace des transactions de la paie;
- Soutien et conseils aux membres du personnel;
- Préparation et distribution des T4 et T4A;
- Service conseils auprès des membres du personnel (p. ex., rachat de service, gratification à la retraite, annulation de congé à traitement différé, crédits d'impôt);
- Gestion de systèmes informatiques et des données (SAP, Cyber@bsence, Passerelles, administrateurs des régimes de retraite, etc.); et,
- Liaison entre les membres du personnel et les organismes externes (p. ex., régime de retraite, administrateurs des avantages sociaux, assureurs, Service Canada, conseillers financiers).



Communications

Description

L'équipe du Secteur des communications, du recrutement et des partenariats veille à planifier, organiser et diriger les activités de communications et de recrutement du Conseil. Il offre des services à toutes les antennes de l'organisation, y compris les écoles, afin d'en assurer le rayonnement, la reconnaissance et le positionnement.

Services fournis

Services-conseil ou services clé-en-main en matière de :

- Stratégies et exécution de communications externes et internes;
- Relations médiatiques;
- Relations publiques et protocole;
- Gestion des sites web et des plateformes de médias sociaux;
- Rédaction et création de contenus multiplateformes;
- Gestion de crise et veille réputationnelle;
- Gestion d'événements spéciaux;
- Publicité et promotion du Conseil;
- Promotion des actualités du Conseil, des réussites des écoles, des membres du personnel, de sa participation à des événements communautaires;
- Notoriété, positionnement et reconnaissance organisationnelle;
- Appui aux écoles, secteurs et services avec leurs projets et besoins ponctuels en lien avec les communications, le marketing et l'image de marque;
- Consultation publique;
- Valorisation du personnel;
- Vitalité organisationnelle.



Recrutement et partenariats (liaison communautaire et admissions)

Description

Ce service contribue aux activités de recrutement de nouveaux effectifs scolaires pour le Conseil et assure la visibilité de l'organisation sur l'ensemble du territoire. De plus, les membres de l'équipe entretiennent des liens avec les organismes communautaires francophones afin de faciliter leur accès aux écoles, de favoriser une offre de services et de programmes complémentaires aux écoles, aux élèves et aux familles, et ainsi contribuer au rayonnement de la francophonie. Les membres de l'équipe mettent les différents intervenants du milieu en relation avec les écoles ou les services appropriés du Conseil pour nouer des liens ou développer des ententes de collaboration bipartites.

Services fournis

- Gestion du bureau central des admissions et coordination des suivis avec les écoles jusqu'à l'inscription confirmée des élèves;
- Participation active aux initiatives de recrutement de nouveaux effectifs et soutien aux initiatives locales;
- Idéation de nouvelles actions et stratégies possibles pour favoriser le recrutement de nouveaux effectifs scolaires;
- Organisation d'événements communautaires destinés à des publics ciblés pour faire connaître le Conseil, ses écoles et favoriser le recrutement de nouveaux effectifs scolaires (présentiel ou virtuel);
- Promotion de Viamonde lors de foires communautaires et autres activités dans la communauté;
- Recherche et élaboration d'ententes de collaboration entre la communauté et le Conseil;
- Recherche d'opportunités de commandites locales ou de participation événementielle pour une présence accrue sur le terrain;
- Soutien à la promotion des activités communautaires au sein des écoles;
- Veille du respect des clauses des ententes de commandites et de partenariats;
- Veille ce que le Conseil soit représenté à diverses tables de concertation régionales francophones ou à des événements communautaires;
- Participation aux comités des Programmes d'intégration dans les écoles francophones (PIDEF) et Partenariats locaux en immigration (PLI);
- Soutien aux journées thématiques et aux événements du Conseil.



Approvisionnement

Description

Les services d'approvisionnement sont offerts par le Service des achats au sein du Secteur des affaires et le Centre d'excellence en approvisionnement FRANCOachat (« CEA »). Le CEA fournit un appui en approvisionnement pour les services et les écoles du Conseil. Le Service des achats coordonne l'assignation des travaux au CEA et tient les membres du personnel informé avec qui transiger pour effectuer leurs achats. Les deux services s'assurent que les biens et les services achetés sont de qualité supérieure, aux meilleurs prix et répondent aux besoins du Conseil tout en assurant la conformité aux directives en matière d'approvisionnement, ainsi que les engagements commerciaux internationaux.

Services fournis

- Appui au personnel des écoles et des services;
- Élaboration de procédures et de documents d'achats;
- Expertise en matière d'approvisionnement pour les écoles et services;
- Établissement de bonnes pratiques d'approvisionnement;
- Gestion des processus d'appel d'offres concurrentiels ou complexes;
- Formation du personnel;
- Achat d'équipement et de matériel pour les nouvelles écoles; et,
- Analyse afin d'identifier des économies d'achat.



Finances

Description

L'équipe du Service des finances est responsable de la budgétisation, de la comptabilité, de la vérification interne, de la gestion financière des fonds d'école, des rapports ministériels, de la trésorerie et du monitoring de tous les budgets du Conseil.

Services fournis

- Lien entre le budget et le plan stratégique;
- Monitoring des dépenses des services, des écoles et des projets spéciaux;
- Assurer la redevabilité pour la gestion de budget;
- Préparation des différents rapports statutaires pour le Ministère;
- Préparation des demandes de financement auprès du Ministère;
- Préparation des rapports trimestriels, des états financiers de sept mois et des états financiers annuels;
- Analyse des ententes de paiement et préparation des rapports pour tous les projets spéciaux;
- Développement de modèles financiers pour l'analyse et la projection des dépenses du Conseil;
- Conciliations bancaires et conciliations de comptes;
- Paiements des factures et gestion des comptes recevables;
- Gestion de la trésorerie;
- Formation du personnel des écoles et des bureaux; et,
- Vérifications internes des fonds d'école.



Gestion des registres, de l'information et de la protection de la vie privée

Description

Le bureau de la direction de l'éducation s'assure d'avoir un programme de gestion des registres et des archives adéquates et que la période de rétention des registres est respectée. Il s'assure aussi d'être conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. La responsabilité lui est déléguée par la présidence du Conseil.

Services fournis

- Élaboration de politiques, de directives et de procédures;
- Appui et formation auprès de l'ensemble du personnel sur les exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*;
- Gestion des demandes d'accès à l'information et des atteintes à la vie privée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*;
- Mise à jour de la banque de renseignements personnels au Conseil;
- Mise à jour du programme de gestion des registres, de la période de conservation des registres et de la diffusion au niveau du système;
- Destruction des registres dont la période de conservation est échue;
- Appui et formation auprès de l'ensemble des membres du personnel sur le système de gestion des registres;
- Gestion du registre des formulaires numérotés ;
- Recueil et archivage des dossiers scolaires de l'Ontario (DSO) des élèves;
- Production des relevés de notes des élèves et des diplômes d'études secondaires sur demande;
- Gestion des archives historiques du Conseil; et,
- Représentation du CS Viamonde au comité provincial de l'Ontario *Association of School Board Official (OASBO)*.



Gestion des risques

Description

Le bureau de la surintendance des services corporatifs et trésorier est responsable de la gestion du dossier d'assurances et du dossier de vérification afin de présenter un aperçu des risques et d'offrir des recommandations portant sur la réduction des enjeux.

Services fournis

- Appui aux écoles et aux services pour toutes questions relatives aux assurances;
- Formation du personnel sur la réduction des risques;
- Expertise en matière de gestion des risques;
- Avis au courtier d'assurance de tous changements aux édifices;
- Gestion du dossier d'accident des élèves;
- Mettre à la disposition des parents, une assurance accident pour élèves;
- Identification des risques dans tous les secteurs; et,
- Coordination des vérifications internes dans les secteurs.



Informatique

Description

Les services informatiques du Conseil sont responsables de fournir des services de technologie et de soutien aux écoles et bureaux administratifs. Le service joue un rôle essentiel en veillant à ce que les élèves et les membres du personnel aient accès à la technologie nécessaire pour soutenir leur apprentissage et leur travail.

Services fournis

- Gestion du réseau et l'infrastructure du Conseil comprennent les serveurs, les commutateurs, les routeurs et d'autres dispositifs de réseau;
- Mise en œuvre d'un réseau sécuritaire, stable et disponible pour tous les utilisateurs;
- Fournir un soutien technique à tous les utilisateurs afin de résoudre les problèmes de matériel et de logiciels et répondre aux questions liées à la technologie;
- Gérer les logiciels et les applications utilisés en veillant à ce qu'ils soient à jour, sécurisés et accessibles à tous les utilisateurs;
- Appuyer les écoles dans la gestion de la technologie utilisée en classe, y compris les tableaux blancs interactifs, les ordinateurs, et autres outils technologiques pédagogiques;
- Gérer les données électroniques du Conseil en veillant à ce qu'elles soient sécurisées et accessibles aux utilisateurs autorisés;
- Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques pour la protection contre les cybermenaces;
- Travaillent en étroite collaboration à planifier les besoins technologiques et d'élaborer les stratégies pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives technologiques; et,
- Gestion de la base de données des élèves et les soumissions SISON.



Juridique

Description

Le bureau de la surintendance des services corporatifs et trésorier est responsable de la revue et de l'élaboration de toutes les ententes et de tous les contrats qui engagent le Conseil. De plus, le Service s'occupe de réviser toutes les offres pour l'approvisionnement des écoles et l'achat ou la vente de propriétés et/ou d'édifices. Enfin, le bureau de la surintendance rédige tous les baux pour les locations d'édifices ou d'écoles, les accords de services pour les garderies et les ententes pour l'utilisation des terrains et les camps d'été.

Services fournis

- Appui aux gestionnaires pour tous les dossiers légaux;
- Expertise en matière de gestion des contrats;
- Gestion des documents légaux pour les propriétés;
- Révision de nombreuses ententes de partenariat avec d'autres organismes;
- Révision des contrats d'approvisionnement; et,
- Préparation de nombreuses ententes d'utilisation de terrain et d'utilisation de locaux.



Transport

Description

Le transport scolaire est fourni par trois consortiums, soit le Service de transport Francobus, le Service de transport de Wellington/Dufferin et le Service de transport des élèves de Greater-Essex.

Les consortiums doivent s'assurer que le service de transport est sécuritaire et efficace pour les élèves qui fréquentent les écoles du Conseil scolaire Viamonde. Le service de transport est fourni par les consortiums pour les élèves qui sont admissibles selon les politiques et procédures.

La surintendance des services corporatifs et trésorier siège au conseil d'administration de chaque consortium de transport.

Services fournis

- Transport d'élèves pour se rendre à, et pour retourner de, l'école;
- Transport spécial pour les élèves ayant des besoins spéciaux;
- Coordination de l'émission de billets pour le transport en commun public;
- Gestion des contrats de fournisseurs;
- Vérifications des fournisseurs pour assurer le respect des attentes contractuelles;
- Analyse des heures de cloches pour assurer l'efficacité du service;
- Amélioration et modifications des circuits pour accommoder les déménagements et l'ajout d'élèves;
- Mise en œuvre d'outil informatique pour améliorer la communication aux familles; et,
- Lancement d'appel d'offres et gestion du processus de renouvellement pour les régions, dont les contrats qui sont à échéance.



Budget 2025-26



SECTION 1	Rapport
SECTION 2	Effectifs
SECTION 3	Dotation
SECTION 4	Budget
SECTION 5	Gouvernance
SECTION 6	Éducation
SECTION 7	Autres services
SECTION 8	Résultats OQRE
SECTION 9	Immobilisations
SECTION 10	Réserves

SECTION 8

Résultats OQRE et effectifs des classes



Résultats aux tests provinciaux

Préambule

L'Office de la Qualité et de la Responsabilité en Éducation (OQRE) est un organisme indépendant du gouvernement de l'Ontario qui soutient l'apprentissage des élèves et renforce la responsabilité du système éducatif financé par les fonds publics en les évaluant à des étapes clés de leur parcours scolaire.

L'OQRE organise des tests à grande échelle qui visent à mesurer le rendement des élèves par rapport aux attentes du Curriculum de l'Ontario.

Les tests de l'OQRE permettent de produire des données que les conseils scolaires et les écoles analysent pour se fixer des objectifs d'amélioration.

Les données de l'OQRE constituent un indicateur important de l'apprentissage des élèves. Elles alimentent les discussions sur l'enseignement et l'apprentissage, et leur analyse sert de catalyseur pour améliorer le rendement des élèves dans toutes les écoles de l'Ontario.

De nombreux facteurs influencent la réussite des élèves, et les données de l'OQRE ne fournissent qu'une partie de l'information à cet égard. Pour bien comprendre les tendances de l'apprentissage des élèves, il est important de tenir compte des résultats aux tests de l'OQRE, des données du questionnaire à l'intention des élèves, mais aussi d'informations provenant des données générées au niveau de l'école, telles que les données démographiques, les registres de présence, les observations des membres du personnel enseignant, ainsi que les données sur le comportement et l'attitude des élèves. Toutes ces informations aident les membres du personnel enseignant et administratif à identifier les difficultés globales en littératie et en numératie et à diriger leur attention là où c'est le plus nécessaire.

Le ministère de l'Éducation a établi le niveau 3 comme étant la norme provinciale. Atteindre la norme provinciale (niveau 3) signifie que l'élève répond aux attentes du curriculum de l'Ontario de la matière évaluée et possède une bonne compréhension du contenu enseigné.



Résultats

Les résultats aux tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e année à la 6^e année), au test de mathématiques (9^e année) et au test provincial de compétences linguistiques (10^e année) pour l'année scolaire 2023-2024 sont présentés.

Résultats aux tests de l'OQRE cycle primaire Niveau d'études: 3 ^e					
Année	Moyennes	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
2021-2022	Province	81%	67%	67%	8193
	Conseil	87%	73%	73%	1011
2022-2023	Province	82%	68%	70%	8484
	Conseil	88%	76%	77%	1145
2023-2024	Province	84%	67%	74%	8419
	Conseil	90%	76%	82%	1035

Niveau d'études: 6 ^e					
Année	Moyennes	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
2021-2022	Province	97%	81%	50%	8010
	Conseil	97%	87%	61%	965
2022-2023	Province	97%	83%	55%	8046
	Conseil	99%	89%	66%	994
2023-2024	Province	97%	79%	58%	8496
	Conseil	99%	86%	72%	1033

Niveau d'études: 9 ^e - TPM			
Année	Moyennes	TPM - Cours décroisé	Nombre d'élèves
2021-2022	Province	56%	5706
	Conseil	65%	561
2022-2023	Province	60%	6748
	Conseil	66%	654
2023-2024	Province	61%	6781
	Conseil	70%	684



Résultats du Conseil au test provincial de compétences linguistiques – 10 ^e année					
Année Moyennes		Élèves admissibles pour la 1 ^{re} fois	Pourcentage des élèves admissibles pour la première fois ayant réussi	Élèves admissibles antérieurement	Pourcentage des élèves admissibles antérieurement ayant réussi
2021-2022	Province	6599	89%	5542	91%
	Conseil	731	91%	397	94%
2022-2023	Province	6419	91%	1333	76%
	Conseil	561	96%	115	79%
2023-2024	Province	6759	92%	764	91%
	Conseil	627	97%	60	94%

Les résultats provinciaux de l'OQRE sont disponibles en suivant le lien [Résultats \(eqao.com\)](https://eqao.com)

Planification de l'amélioration des résultats

Les résultats obtenus par Viamonde sont le fruit d'un processus d'amélioration continue qui s'appuie sur le soutien des services pédagogiques du secteur de l'éducation ainsi que le travail des équipes-écoles analysant les résultats. Cette analyse est faite conjointement avec d'autres données provenant de diverses sources, telles que le niveau de rendement aux bulletins scolaires et les données au niveau des profils de classe. Les données contextuelles, démographiques et les renseignements sur les attitudes des élèves face à l'apprentissage sont également pris en compte.

À la suite de ces analyses, les écoles ajustent, si nécessaire, leur plan pour la réussite des élèves (PRÉ), définissent de nouveaux et ambitieux objectifs à atteindre afin de maintenir Viamonde en position de chef de file en éducation et déterminent les stratégies spécifiques à mettre en œuvre pour y arriver. Ces stratégies pédagogiques novatrices doivent être fondées sur des données probantes et être reconnues comme étant à haut rendement. Ce faisant, les écoles permettent ainsi à chaque élève de réussir à son plein potentiel.

Les initiatives mises en œuvre par les écoles depuis plusieurs années pour améliorer le rendement de tous les élèves sont soutenues avec rigueur par des initiatives systémiques comme la réponse à l'intervention (RAI), des activités de développement professionnel, de



l'accompagnement des écoles, les visites du cadre d'efficacité, la mise en œuvre dans les écoles des programmes de soutien au comportement positif ainsi que les pratiques réparatrices et, par des programmes qui soutiennent l'engagement des élèves et qui visent l'amélioration de l'assiduité.

Toujours dans le but de mieux soutenir les écoles dans l'amélioration du rendement des élèves, le Conseil continue de travailler à travers le « réseau équité », une culture de données favorisant la pratique réflexive et ayant pour but d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des élèves. Cette pratique permet de compiler et d'analyser régulièrement des données d'observation de l'apprentissage au niveau de la salle de classe et de l'école. Ceci permet de suivre les progrès des élèves et d'ajuster les pratiques pédagogiques afin d'assurer l'amélioration du rendement de chaque élève. Les données cumulées alimentent les rencontres des équipes de collaboration et permettent de réguler l'apprentissage quotidiennement.



Effectif des classes

Selon les attentes du Ministère, les objectifs d'effectifs des classes sont :

Classes de maternelle et de jardin d'enfants

Le Ministère exige une moyenne de 26 élèves par classe pour l'ensemble du Conseil pour les classes de la maternelle et du jardin d'enfants. De plus, il impose un plafond qu'au moins 90 % des classes comptent 29 élèves ou moins et qu'aucune classe ne dépasse un maximum de 32 élèves.

Les conseils scolaires doivent embaucher une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance pour l'ensemble des classes de maternelle et de jardin d'enfants d'une même école et d'un même programme, si l'une de ces classes compte moins de 16 élèves alors qu'au moins une autre en compte plus de 29 élèves.

Classes du cycle primaire

Cent pour cent des classes de la 1^{re} à la 3^e année devraient compter moins de 23 élèves et un minimum de 90 % de ces classes doit compter un maximum de 20 élèves.

Classes des cycles moyen et intermédiaire

Les classes de la 4^e à la 8^e année devraient compter en moyenne moins de 24,5 élèves pour l'ensemble du Conseil.

Classes au palier secondaire

Pour la 9^e à la 12^e année, l'effectif moyen financé des classes est différencié entre l'apprentissage en ligne à une moyenne de 30 élèves et l'apprentissage en personne à une moyenne de 23 élèves.

Conformité au Règlement de l'Ontario 132/12

Le Conseil a toujours atteint tous les objectifs fixés par le Ministère quant aux tailles de classe. Il est prévu que ces objectifs soient atteints pour l'année scolaire 2025-2026.



Budget 2025-26



- SECTION 1 Rapport
- SECTION 2 Effectifs
- SECTION 3 Dotation
- SECTION 4 Budget
- SECTION 5 Gouvernance
- SECTION 6 Éducation
- SECTION 7 Autres services
- SECTION 8 Résultats OGRE
- SECTION 9 Immobilisations**
- SECTION 10 Réserves

SECTION 9

Immobilisations



Projets d'immobilisations

Les projets d'immobilisations désignent des projets de rénovation, de construction, de remplacement ou d'agrandissement d'écoles ou de garderies.

Garderies

- 1) L'agrandissement du service de garderie de l'École élémentaire Félix-Leclerc a été complété à l'hiver 2024.
- 2) Les travaux de construction de l'agrandissement de la garderie à l'École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau ont débuté à l'automne 2024 et il est prévu de les terminer à l'automne 2025.
- 3) Les travaux de construction de l'agrandissement de la garderie à l'École élémentaire L'Harmonie ont débuté à l'automne 2024 et il est prévu de les terminer à l'hiver 2026.
- 4) Les travaux de construction de l'agrandissement de la garderie à l'École élémentaire Renaissance ont débuté au printemps 2025 et il est prévu de les terminer au printemps 2026.
- 5) Les travaux de construction de l'agrandissement de la garderie à l'École élémentaire Pavillon de la jeunesse ont débuté au printemps 2025 et il est prévu de les terminer au printemps 2026.

Écoles élémentaires

- 1) Le bâtiment pour l'école élémentaire Paul-Demers est en construction depuis l'automne 2024. L'ouverture de l'école est planifiée pour septembre 2026.
- 2) Quatre nouvelles écoles élémentaires sont en processus de planification :
 - I. La planification de la nouvelle école élémentaire à Ajax suit son cours. Il est prévu que la construction débute à l'été 2025. L'ouverture est planifiée pour septembre 2026.
 - II. La planification de la nouvelle école élémentaire à Hamilton suit également son cours. Il est prévu que la construction débute à l'été 2025. L'ouverture est planifiée pour septembre 2026.



- III. Des fonds pour une nouvelle école élémentaire dans l'est de Toronto ont été octroyés au Conseil au printemps 2024. L'approbation du plan de site devrait être obtenue pour l'hiver 2026 et la date d'ouverture est planifiée pour septembre 2028.
- IV. Le nouveau bâtiment de l'école élémentaire Chantal-Benoit suit son cours en planification. L'approbation du plan de site devrait être obtenue pour l'automne 2025. Il est prévu que la construction commence à l'automne 2025. L'ouverture est anticipée à l'hiver 2027.

Écoles secondaires

- 1) Le projet du nouvel édifice pour l'École secondaire G.P.-Vanier continue son parcours. L'acquisition du site est prévue à l'été 2025 et l'approbation du plan de site devrait être obtenue pour l'hiver 2026. La date d'ouverture est anticipée pour septembre 2028.



Parc Immobilier

Écoles ouvertes entre 1848 et 1997

École publique Saint-Joseph	1848
École secondaire Confédération (nouvelle école Franco-Niagara en 2019)	1966
École secondaire Franco-Jeunesse	1968
École secondaire Étienne-Brûlé	1969
École élémentaire Marie-Curie	1972
École secondaire Georges-P.-Vanier	1974
École élémentaire Jeanne-Lajoie	1974
École élémentaire Gabrielle-Roy	1975
École secondaire Gabriel-Dumont	1979
Collège français	1979
École secondaire Le Caron	1980
École élémentaire Champlain (nouvelle école Franco-Niagara en 2019)	1981
Académie La Pinède	1981
École élémentaire Félix-Leclerc	1988
École élémentaire Mathieu da Costa	1990
École élémentaire LaMarsh	1991
École élémentaire Laure-Rièse	1991
École élémentaire Les Rapides	1991
École élémentaire La Source	1993
École élémentaire Nouvel Horizon	1995
École élémentaire Antonine-Maillet	1997

Écoles ouvertes en 1998

Académie de la Tamise
École élémentaire Horizon Jeunesse
École élémentaire L'Envolée
École élémentaire L'Héritage
École élémentaire La Fontaine
École élémentaire Patricia-Picknell
École élémentaire Renaissance

Écoles ouvertes en 2000

Académie de la Moraine
École élémentaire Carrefour des jeunes
École élémentaire L'Odyssée
École élémentaire Pavillon de la jeunesse
École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau
École secondaire Jeunes sans frontières

École ouverte en 2002

École élémentaire L'Harmonie



Écoles ouvertes en 2008

École élémentaire des Quatre-Rivières
École élémentaire La Mosaïque

École ouverte en 2009

École secondaire Roméo-Dallaire

École ouverte en 2010

École secondaire de Lamothe-Cadillac

Écoles ouvertes en 2011

École élémentaire du Chêne
École secondaire Gaétan-Gervais

Écoles ouvertes en 2012

École élémentaire Charles-Sauriol
École secondaire Franco-Jeunesse
École secondaire Gabriel-Dumont
École secondaire Norval-Morrisseau
École secondaire Toronto Ouest

Écoles ouvertes en 2013

Académie Alexandre-Dumas
École élémentaire Ronald-Marion
École élémentaire Laure-Rière

École ouverte en 2014

École élémentaire Louise-Charron

École ouverte en 2016

École élémentaire La Pommeraie

Écoles ouvertes en 2017

École élémentaire Le Flambeau
École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

Écoles ouvertes en 2018

École élémentaire Paul-Demers
École élémentaire Viola-Léger

Écoles ouvertes en 2019

École élémentaire Chantal Benoit
École élémentaire Dyane Adam
École secondaire David-Saint-Jacques



École Franco-Niagara (sur l'ancien site de l'école secondaire Confédération)

École ouverte en 2023

École secondaire Michelle-O'Bonsawin

Bureaux administratifs et centre de formation (4)

Siège social, édifice partagé avec l'École élémentaire Mathieu da Costa (Toronto)
Bureaux administratifs de Welland (Welland)
Bureaux administratifs de Burlington, édifice partagé avec l'École élémentaire Renaissance (Burlington)
Centre de formation professionnelle et bureaux des services éducatifs de Brampton, édifice partagé avec l'École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)

Autres édifices (0)

Garderies françaises de jour dans les écoles du Conseil (3)

Cercle de l'amitié, École élémentaire Carrefour des jeunes
Cercle de l'amitié, École élémentaire Le flambeau
Chez Tante Laure, École élémentaire Laure-Rièse
Chez Tante Laure, Académie Alexandre-Dumas
Les Petites Mains, École élémentaire Louise-Charron
La Boîte à soleil, École élémentaire LaMarsh
La Boîte à soleil, École élémentaire Nouvel Horizon
La Boîte à soleil, École élémentaire L'Héritage
La Boîte à soleil, École Franco-Niagara
La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier, École élémentaire La Source
Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Patricia-Picknell
Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Renaissance
Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire du Chêne
Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Dyane Adam
Les Petites Mains, École élémentaire L'Envolée
La Farandole, École élémentaire Gabrielle-Roy
La Farandole, École élémentaire Félix-Leclerc
La Farandole, École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau
Les Lucioles, École élémentaire Antonine-Maillet
Les Lucioles, École Ronald-Marion
Les Lucioles, École élémentaire Viola-Léger
Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire L'Harmonie
Le Petit Chaperon Rouge, École élémentaire La Mosaïque
Centre de la petite enfance – Les amis du monde, École élémentaire Charles-Sauriol
La Ribambelle, École élémentaire Les Rapides
La Ribambelle, Académie de la Tamise
La Ribambelle, École élémentaire Marie-Curie
La Ribambelle, École élémentaire La Pommeraie
Les étoiles brillantes, École élémentaire L'Odyssée
Les étoiles brillantes, École élémentaire Micheline-Saint-Cyr



Le Petit Baobab, École élémentaire des Quatre-Rivières
Les Merveilles du Monde, École élémentaire Jeanne-Lajoie
Garderie du Soleil Levant, École élémentaire La Fontaine
Garderie du Soleil Levant, École élémentaire Mathieu da Costa
La Fontaine de l'Amitié, École élémentaire Horizon Jeunesse
L'Association des Francophones de la Région de York, Académie de la Moraine

Autre - Programme avant et après l'école (11)

École élémentaire La Fontaine, géré par la Garderie du Soleil Levant (juin 2021)
École élémentaire Paul-Demers, géré par Les étoiles brillantes (sept 2021)
École élémentaire Pavillon de la jeunesse, La Boîte à soleil (sept 2025)
École élémentaire La Pommeraie, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London
École élémentaire Marie-Curie, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London
Académie de la Tamise, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London
La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier), École publique Saint-Joseph
École Chantal-Benoit, géré par le Conseil (sept. 2021)
École Louise-Charron, géré par Les Petites Mains (sept 2023)
École La Pinède, géré par le Conseil (septembre 2022)

Centre ON y va (13)

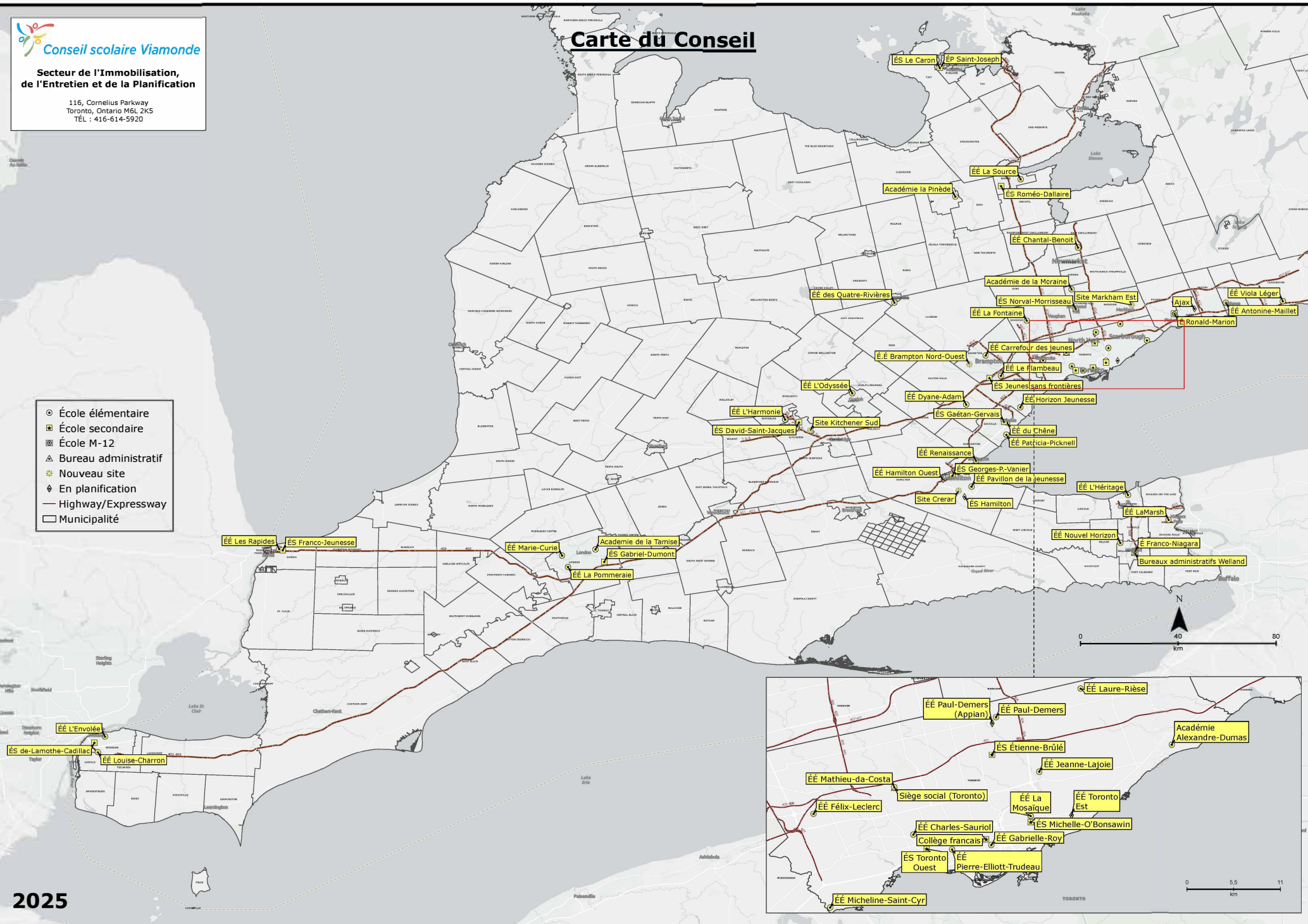
Académie Alexandre Dumas, géré par le Centre Francophone du Grand Toronto (sept 2024)
École élémentaire Gabrielle-Roy, géré par le Centre Francophone du Grand Toronto (sept 2024)
École élémentaire Horizon Jeunesse, géré par BridgeWay Family Center
École élémentaire Dyane-Adam, géré par Centre de leadership Les Coccinelles
École Patricia-Picknell, géré par Centre de leadership Les Coccinelles
Académie de la Tamise, géré par La Ribambelle
École élémentaire Viola-Léger, géré par YMCA GTA
École élémentaire Carrefour des jeunes géré par BridgeWay Family Center
École élémentaire La Source La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier
École Académie de la Pinède, La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier
École élémentaire La Fontaine, Centre Francophone du Grand Toronto

Terrains vacants (9)

Site Morrison à Kitchener
Site Crerar à Hamilton
Site Rifle Range à Hamilton
Site Country Glen à Markham
Site Broughton à Hamilton
Site Mount Pleasant à Brampton
Site Ajax-Audley à Ajax
Site Toronto-Beaches-Cliffside à Toronto
Site Chantal-Benoit à East Gwillimbury

Carte du Conseil

- École élémentaire
- École secondaire
- ▣ École M-12
- △ Bureau administratif
- ✱ Nouveau site
- ◆ En planification
- Highway/Expressway
- Municipalité





Budget 2025-26



SECTION 1	Rapport
SECTION 2	Effectifs
SECTION 3	Dotation
SECTION 4	Budget
SECTION 5	Gouvernance
SECTION 6	Éducation
SECTION 7	Autres services
SECTION 8	Résultats OGRE
SECTION 9	Immobilisations
SECTION 10	Réserves

SECTION 10

Réserves (excédents accumulés)



Détail des excédents accumulés

Le tableau *Détail des excédents accumulés* et présente un suivi des réserves depuis les états financiers 2023-2024 en tenant compte des résultats budgétés pour l'année scolaire 2024-2025 de même que certains changements notés en cours d'année. Il y a deux types d'excédents accumulés :

- Les *Excédents disponibles aux fins de conformité* assurent que le Conseil respecte les exigences statutaires. Ces excédents peuvent être affectés à des utilisations particulières comme le report des surplus pour les salles de classe des écoles et le renouvellement de l'équipement informatique.
- Les *Excédents non disponibles* sont exclus des calculs statutaires et incluent, par exemple, les revenus de subventions reconnus lors des achats de terrains et les surplus des conseils d'école.

Le *Règlement de l'Ontario 280/19 : Calcul du déficit d'exercice maximal* permet aux conseils scolaires d'avoir un déficit allant jusqu'à 1 % des revenus de fonctionnement, sans une approbation particulière du Ministère. Le déficit ne peut pas dépasser l'excédent accumulé de l'année scolaire précédente et n'est permis que pour deux exercices consécutifs.

L'approbation du Ministère fut obtenue pour un déficit supérieur à 1 % en 2023-2024, ce qui obligeait l'élaboration d'un plan de redressement. Le plan de redressement devait prévoir un budget déficitaire pour 2024-2025 (2 189 488\$) et un budget équilibré pour l'année scolaire 2025-2026. Même si nous avons finalement terminé l'année 2023-2024 avec un excédent, le ministère nous a informés que nous demeurons assujettis au plan de redressement initial. Il révisera l'état de notre plan au cours de l'été 2025.

Explications pour les activités de 2025-2026

Réserve salle de classe

Chaque année, le Conseil permet aux écoles de reporter jusqu'à 10 % de leur budget annuel non dépensé. La variance annuelle est contrebalancée par la réserve pour salle de classe.

Réserve informatique

Le Conseil prévoit des dépenses informatiques selon un *Plan de renouvellement pluriannuel*. Lorsque les dépenses réelles sont inférieures au montant budgété, les fonds sont transférés dans la réserve informatique et vice versa. Pour l'année scolaire 2025-2026, nous anticipons des dépenses



supérieures au budget de 1 305 329 \$. Le plan de renouvellement pluriannuel est comme suit :

	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30
Solde d'ouverture de la réserve	4 767 911 \$	3 462 582 \$	2 482 658 \$	135 751 \$	(885 787) \$
Dépenses prévues en informatique	(2 805 329) \$	(2 479 924) \$	(3 846 907) \$	(2 521 538) \$	(416 727) \$
Budget annuel	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$
Transfert réserve	(1 305 329) \$	(979 924) \$	(2 346 907) \$	(1 021 538) \$	1 083 273 \$
Solde de fin de la réserve	3 462 582 \$	2 482 658 \$	135 751 \$	(885 787) \$	197 486 \$

*Un plan est en développement pour combler le manque en 2028-2029

Projets de construction financés par le Conseil

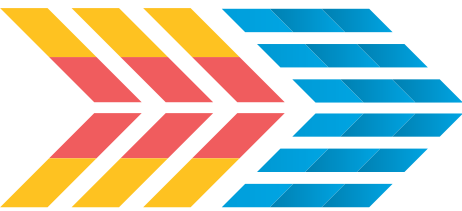
Le Conseil a approuvé des allocations aux projets de construction qu'il finance. Nous anticipons deux transferts en 2025-2026, soit 69 056 \$ pour l'amortissement des actifs acquis par fonds d'amortissement et 426 243 \$ pour l'amortissement des projets de construction terminés et financés par le Conseil.

Intérêts sur dette non supportée

Une réserve existe pour les intérêts sur une partie de la dette à long terme non remboursés par le Ministère. Le montant pour 2025-2026 s'élève à 16 285 \$.

Résultats 2025-2026

Le déficit pour l'année 2025-2026 pour fin de conformité se chiffre à 1 254 704 \$ et est relié à l'utilisation de la réserve informatique conformément au *Plan de renouvellement pluriannuel*. Cette utilisation est prévue dans le plan de redressement du Conseil qui avait été présenté au Ministère



	Disponible pour fin de conformité								Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil
	Excédent de fonctionnement accumulé	Salle de classe	Réserve informatique	Réalisés			À réaliser	Total		
				Intérêts sur dette non supportée	Fonds d'amort. TDSB	Projets immos engagés	Nouvelles écoles			
Solde au 31 août 2025	14 082 590	590 000	4 799 875	68 258	621 507	13 030 367	1 862 186	35 054 782	119 089 075	154 143 856
Résultats annuels - opérations	1 135 927		(1 305 329)					(169 402)	-	(169 402)
Résultats annuels - transport	(2 175 815)							(2 175 815)	-	(2 175 815)
Amortissement des OMHSI	595 138							595 138	(595 138)	-
Amortissement des travaux financés par le Conseil	426 318					(426 318)		-	-	-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056				(69 056)			-	-	-
Intérêts sur la dette non supportée CIBC Mellon	16 285			(16 285)				-	-	-
Sous-total	66 910	-	(1 305 329)	(16 285)	(69 056)	(426 318)	-	(1 750 079)	(595 138)	(2 345 217)
Solde au 31 août 2026	14 149 499	590 000	3 494 546	51 972	552 451	12 604 048	1 862 186	33 304 703	118 493 937	151 798 639

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026

MISE EN CONTEXTE

Le conseil scolaire Viamonde veille à ce que son plan de l'éducation spécialisée soit maintenu et réexaminé conformément au présent au *Règlement 306* et aux exigences et normes guide de l'Ontario qui vise à aider les conseils scolaires et les écoles à assurer la prestation efficace de programmes et de services aux élèves ayant des besoins particuliers: Éducation spécialisée en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année – Guide de politiques et de ressources.

Le Conseil scolaire Viamonde a procédé à une consultation pour la révision de son *Plan annuel de l'éducation spécialisée*. Une mise à jour des données du Plan a été effectuée.

Voici le lien pour accéder au *Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026* dans sa version mise à jour et finale.

[*Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026*](#)

À l'approbation, ce plan sera mis à la disposition du public sur le site Web du Conseil et soumis au ministère de l'Éducation.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026* soit reçu

QUE le Conseil approuve le *Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026 révisé* en date du 19 juin 2025.

Préparé par :

Dounia Bakiri
Surintendante de l'éducation

Présenté par :

Sébastien Fontaine
Directeur de l'éducation

Le 19 juin 2025**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Étude des zones de fréquentation pour les écoles élémentaires Paul-Demers et Mathieu-Da-Costa**

SITUATION ACTUELLE

Le Conseil a reçu ce printemps la requête d'une famille prospective vivant dans la zone de fréquentation de l'École élémentaire Paul-Demers (PADE), à savoir si le Conseil pouvait considérer un changement de zone pour qu'une partie de celle-ci soit redirigée vers l'École élémentaire Mathieu-Da-Costa (MACO). Cette demande, à première vue, était raisonnable et méritait une étude approfondie.

L'administration a donc entamé son analyse en examinant les éléments suivants:

- divers scénarios de découpage, en prenant compte de la proximité des écoles, des artères routières et des caractéristiques naturelles géographiques;
- l'emplacement des familles déjà inscrites aux écoles du Conseil;
- l'emplacement des familles préinscrites aux deux écoles;
- l'impact sur l'efficacité des trajets d'autobus.

À la suite de ces vérifications, une portion de la zone fut identifiée pouvant être transférée de PADE à MACO. Les familles qui habitent dans cette portion de la zone ont été invitées à une rencontre virtuelle qui avait pour objectif de leur présenter ce changement potentiel. Ensuite, un formulaire fut envoyé pour recueillir leur rétroaction.

La rétroaction des familles fut mixte, indiquant des différences d'opinions. Ainsi, les familles qui habitent plus au nord de la région ciblée désirent rester à PADE, alors que celles plus au sud s'alignent pour ce changement vers MACO. Basé sur cette rétroaction, il est possible de proposer une modification à la zone de fréquentation qui permettrait de satisfaire toutes les familles actuellement concernées. À l'annexe B, la zone orange serait transférée de PADE à MACO, pour correspondre à la volonté des familles. Finalement, ce changement n'aurait aucun impact financier au niveau des coûts des routes d'autobus.

Vous trouverez en annexe :

- la zone d'étude proposée pour discussion avec les familles (Annexe A);
- les deux zones de fréquentation, indiquant la zone qui serait transférée d'une école à l'autre, à la suite des consultations (Annexe B);
- la zone de fréquentation finale, proposée pour PADE (Annexe C);
- la zone de fréquentation finale proposée pour MACO (Annexe D).

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Étude des zones de fréquentation pour les école élémentaire Paul-Demers et Mathieu-Da-Costa* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la modification aux zones de fréquentation des écoles élémentaires Paul-Demers et Mathieu-Da-Costa, telle que présentée.

Préparé par :

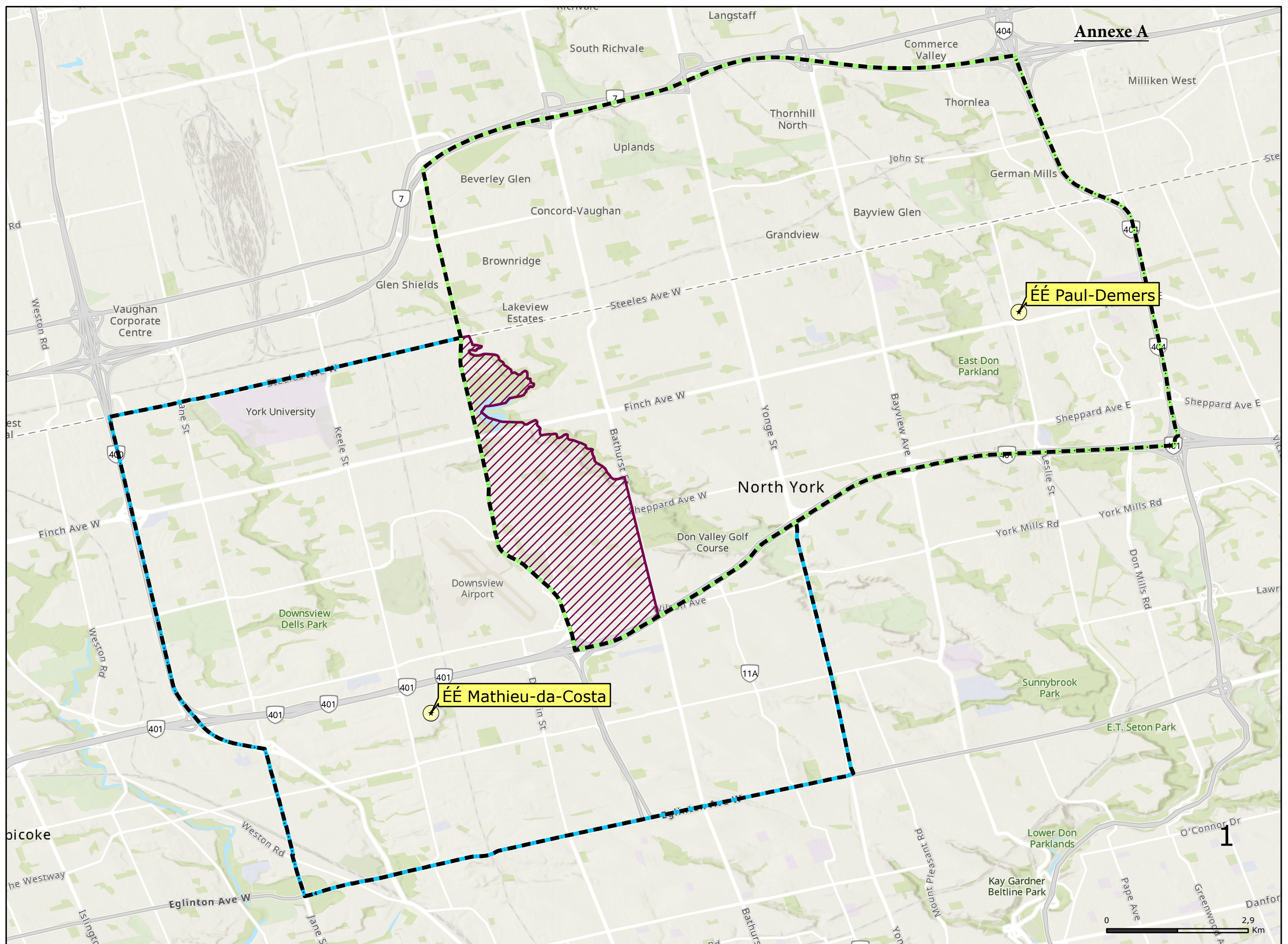
La direction exécutive du secteur de l'immobilisation de l'entretien et de la planification,
Miguel Ladouceur

La surintendante des services corporatifs,
Tricia Verreault

Présenté par :

La direction de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. (4)



Modification de zone de fréquentation
des écoles élémentaires Matthieu-da-Costa et Paul-Demers

- Écoles Élémentaires
- ▨ Modification proposée
- École élémentaire Mathieu-da-Costa
- École élémentaire Paul-Demers



Annexe B

École élémentaire Paul-De



École secondaire Étienne-Br

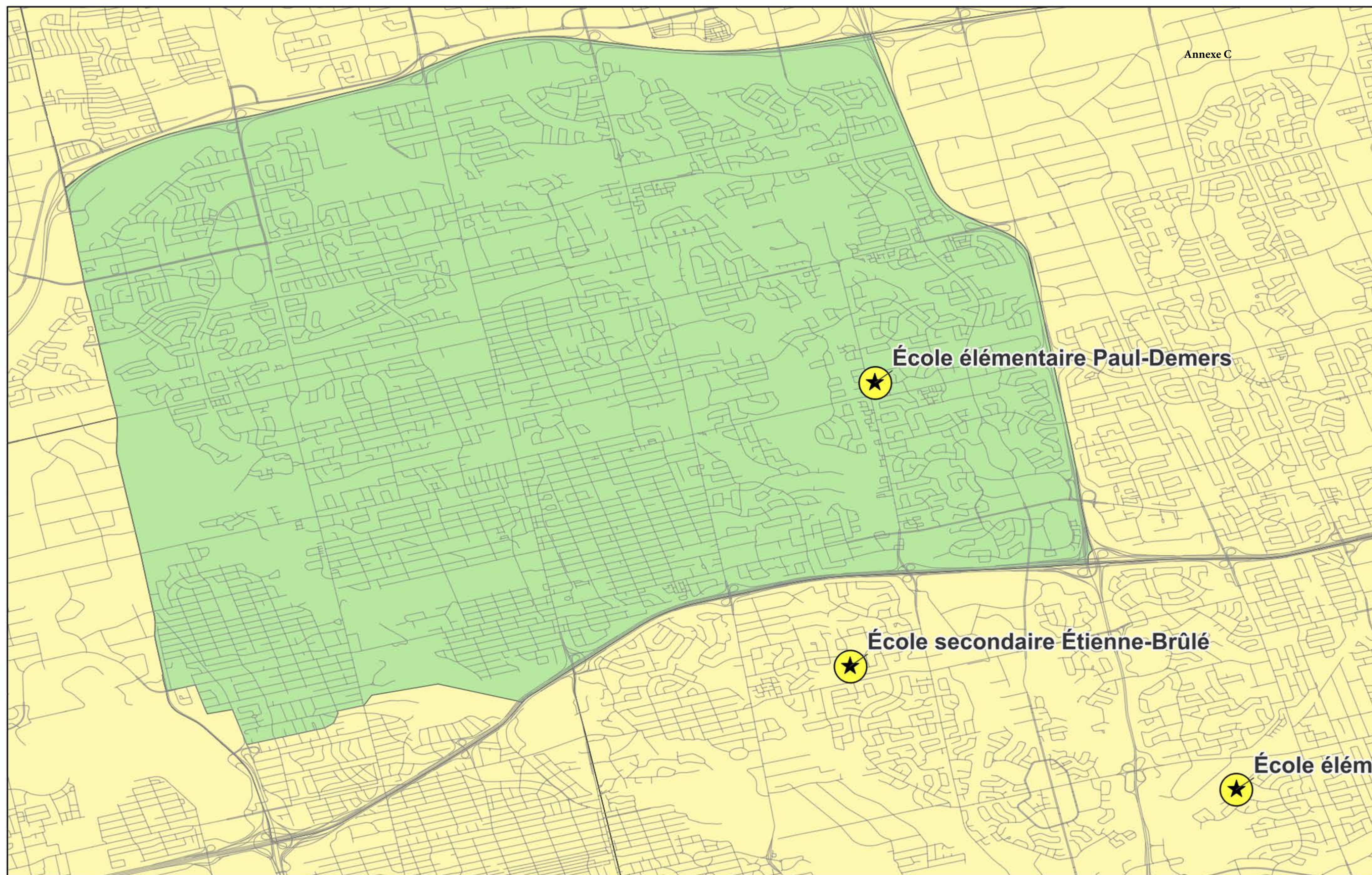


École élémentaire Mathieu-da-Costa



taire Félix-Leclerc



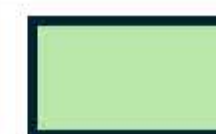


Zone de Fréquentation 2025-2026

É.É. Paul-Demers

Adresse Municipale:

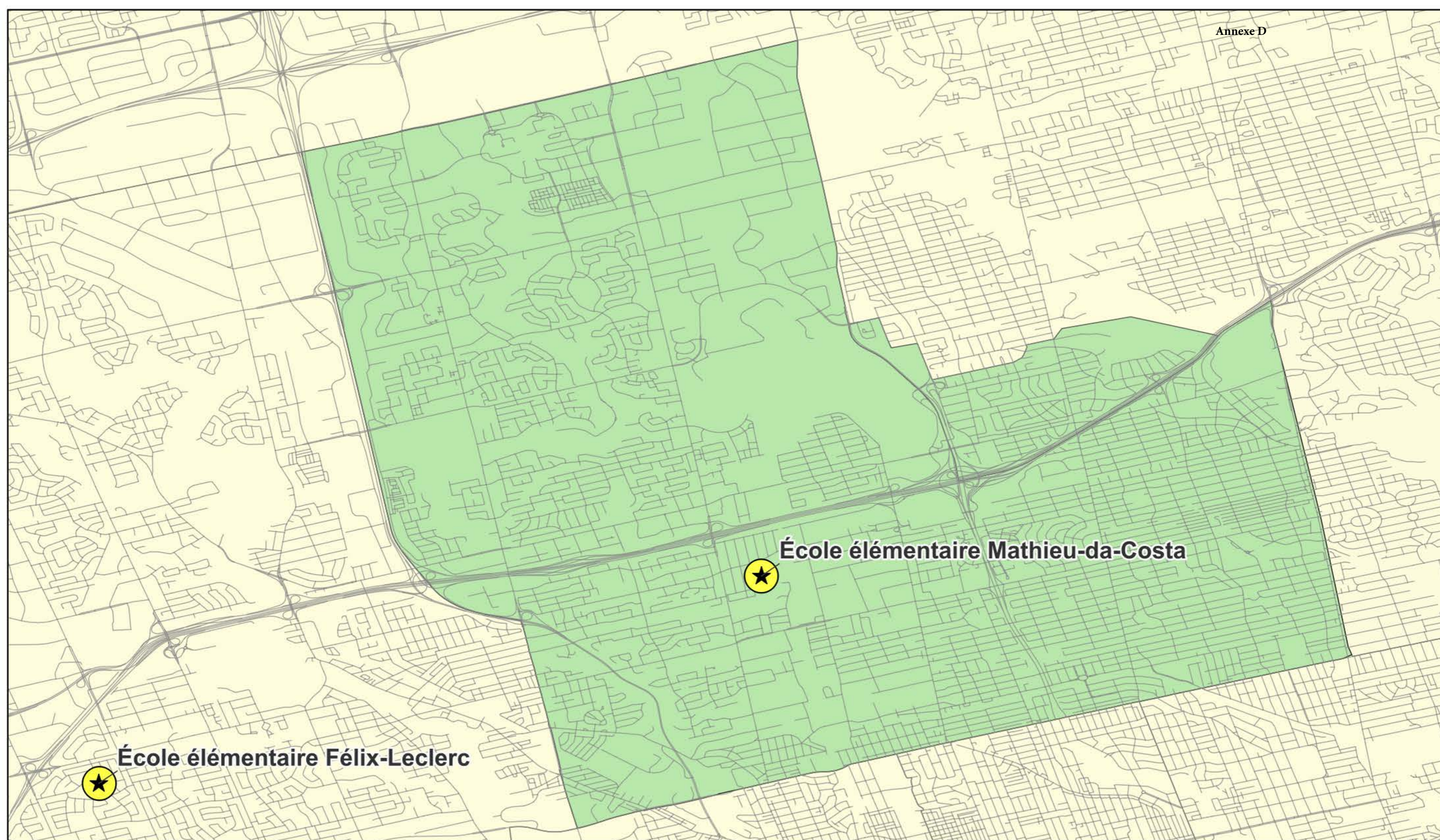
100 Chemin Ravel,
Toronto, ON, M2H 1S9



Zone de fréquentation



École CsViamonde



École élémentaire Mathieu-da-Costa

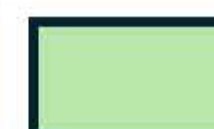
École élémentaire Félix-Leclerc

Zone de Fréquentation 2025-2026

É.É. Mathieu-da-Costa

Adresse Municipale:

116 Promenade Cornelius,
Toronto, M6L 2L1



Zone de fréquentation



École CsViamonde



**Secteur de l'immobilisation, de
l'entretien et de la planification**

116, Cornelius Parkway
Toronto, Ontario, M6L 2K5
TÉL : 416 614-5920
FAX : 416 397-2054

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : RAPPORT N° 4 DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – SÉANCE PUBLIQUE

Le comité de vérification a tenu la rencontre n° 4 - séance publique de **17 h 02 à 17 h 07 et de 17 h 34 à 17 h 41** le 9 juin 2025 par vidéoconférence, sous la présidence du conseiller Paradis.

Membres du Conseil	M. David Paradis, Conseiller scolaire, président du comité de vérification M ^{me} Geneviève Oger, Conseillère scolaire (17 h 10)
Membre du Conseil absent	M. Benoit Fortin, Président du conseil
Membres externes	M ^{me} Alvyde Ndzana M ^{me} Fatoumata Ba
Membre de l'équipe de vérification externe	M. Nicholas Scott, Directeur chez Raymond Chabot Grand Thornton
Membre de l'équipe de vérification	M ^{me} Joelle Huneault, Dirigeante principale M ^{me} Chantal Laforest, Vérificatrice interne M ^{me} Soumaya Lahsaini, Vérificatrice interne
Membres de l'administration	M. Sébastien Fontaine, Directeur de l'éducation M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésorier M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances du Conseil

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CV_PUB_9_juin_2025.pdf

Votre comité vous informe :

- 1.** qu'il a approuvé le procès-verbal public du 3 février 2025;
- 2.** qu'il a reçu le rapport sur l'État de l'avancement des projets de vérification interne de Joelle Huneault, dirigeante principale de l'Équipe provincial de vérification interne.;
- 3.** que les rapports suivants ont été transférés du huis clos au domaine public :
 - a)** Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) – Plan pluriannuel 2023-2026 (version publique)
 - b)** Renouvellement du mandat d'un membre externe (Alvyde Ndzana)

4. que les prochaines rencontres du Comité de Vérification pour l'année 2025-2026 soient tenues à 17 h sur TEAMS.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 9 juin 2025 intitulé *Rapport n° 4 du comité de vérification - Séance publique* soit reçu.

Le président du comité

David Paradis

Le surintendant des services corporatifs et trésorier

Jason Rodrigue

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**OBJET : Rapport n° 10 - Comité consultatif de l'éducation spécialisée**

Le comité a tenu sa rencontre n° 10 le **3 juin 2025** de **17 h 35 à 18 h 01** par vidéoconférence, sous la présidence de M^{me} Manoushka Aimable.

Membres du Conseil présents	M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire M. David O'Hara, conseiller scolaire
Membres du Conseil absents	M. Benoit Fortin, conseiller scolaire et président du comité M ^{me} Kristine Dandavino, conseillère scolaire M. Éric Lapointe, conseiller scolaire
Membres d'organismes présents	M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d' <i>Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter</i> (18h04) M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH
Membres d'organismes absents	M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membre observatrice	M ^{me} Naima Boufor, directrice de l'École secondaire David-Saint-Jacques

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CCES_10_-_3_juin_25.pdf

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal n° 9 du 13 mai 2025;
2. qu'il a reçu les résultats et les commentaires à la suite du processus de consultation du *Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026*;
3. qu'il a reçu la version finale du plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026 : Le [Plan annuel de l'éducation spécialisée 2025-2026](#)

4. qu'il a reçu un rapport verbal sur les camps d'été à venir pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée de Mme Bakiri, surintendante de l'éducation et M^{me} Annette Petitpas directrice des services aux élèves;
5. qu'il a pris connaissance du retrait de M^{me} Lara Pietrolungo, représentante de Boomerang Health, du CCÉS;
6. qu'il a reçu une mise à jour des organismes présents;
7. que la date des prochaines rencontres n° 1 et n° 2 du CCÉS sera le **23 septembre 2025** à 17 h 30 via TEAMS;

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Rapport n° 10 - Comité consultatif de l'éducation spécialisée* soit reçu.

La co-présidente du comité,
Manoushka Aimable

La surintendante de l'éducation,
Dounia Bakiri

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**OBJET : Rapport n° 4 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion**

Le Comité a tenu une réunion le **27 mai 2025** de **17 h 32 à 18 h 44**, par vidéoconférence, sous la présidence de conseillère Dandavino.

Membres élus du Conseil	M ^{me} Kristine Dandavino, conseillère scolaire et présidente du comité M. Benoit Fortin, conseiller scolaire et président du Conseil M ^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire
Membre du comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCÉS) présent	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du <i>Centre Francophone du Grand-Toronto</i>
Membre du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde absent	M ^{lle} Ralyne Ngueyap, É.S. de Lamothe-Cadillac, Windsor
Membres des organismes présents	M. Apollo Danis, représentant de <i>FrancoQueer</i> M ^{me} Mariam Hassan Dehye, représentante du <i>Centre de santé communautaire de Hamilton, Niagara (17 h 38)</i>
Membres des organismes absents	Mx Anne-Sophie Ruest-Paquette, représentante de <i>FrancoQueer</i> M ^{me} Edwige Buquet-Ngom, représentante <i>Point Ancrage Jeunesse (PAJ)</i> M. Lanciné Koulibaly, directeur du <i>Centre francophone de Hamilton</i> M ^{me} Christelle Deudjui, représentante de <i>Connecture Canada</i> M ^{me} Chantal Léveillé, représentante du <i>Réseau Femmes du Sud-Ouest de L'Ontario</i>
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde présents	M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation M. Olivier St Maurice, surintendant de l'éducation M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation M ^{me} Shondra Mings, agente en équité et droits de la personne M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membres invités	M ^{me} Clara Miral et M. Jean-Pierre Dufour, Firme Raymond Chabot Grant Thornton

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CEEDI_27_mai_2025.pdf

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal de la rencontre n° 3 du 5 mars 2025;
2. qu'il a reçu une présentation de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et a été consulté au sujet du Plan stratégique 2026-2030;
3. qu'il a donné sa rétroaction relativement à la *Politique n° 4,103 Conseils d'école*. La politique révisée sera ensuite présentée aux instances habituelles aux fins de consultation publique. La version revue de la politique sera aussi affichée sur le site web du Conseil ainsi qu'un formulaire de réponse en ligne;
4. qu'il a donné sa rétroaction relativement à la *Politique n° 3,407 Rassemblement des élèves au début et à la fin du jour de classe*. À la suite de quelques suggestions proposées, la version révisée de la politique sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
5. qu'il a reçu une mise à jour des suggestions de la part des organismes présents;
6. qu'il a demandé l'envoi par courriel du calendrier des dates des prochaines rencontres du CÉÉDI pour l'année 2025-2026 pour fin d'adoption à la suite de la perte du quorum;

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Rapport n° 4 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion* soit reçu.

La présidente du comité,
Kristine Dandavino

Le surintendant de l'éducation,
Hugues Kamga

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**OBJET : Rapport n° 3 - Comité de gouvernance**

Le comité de gouvernance a tenu sa réunion le **28 mai 2025** de 12 h 00 à 12 h 52, par vidéoconférence, sous la présidence de la conseillère Richez.

Membres du Conseil	M ^{me} Emmanuelle Richez, conseillère scolaire et vice-présidente du Conseil M ^{me} Anna-Karyna, conseillère scolaire
Membre du Conseil absent	M. David Paradis, conseiller scolaire et président du comité
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Tricia Verreault, surintendante des services corporatifs M. Olivier St Maurice, surintendant de l'éducation M. Steve Lapierre, directeur exécutif, communications, recrutement et partenariats M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CG_28_mai_2025.pdf

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal n° 2 du 5 février 2025;
2. qu'il a reçu la politique révisée n° 1,100 *Langue de communication*. La version révisée de la politique avec des propositions du comité sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
3. qu'il a reçu la politique révisée n° 1,109 *Comité de participation des élèves*. La version révisée de la politique avec des propositions du comité sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
4. qu'il a approuvé les dates des prochaines rencontres du Comité de Gouvernance pour l'année 2025-2026;
5. que la date de la prochaine rencontre n° 1 du Comité de gouvernance se tiendra via TEAMS à 12 h, le 27 novembre 2025.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 intitulé *Rapport n° 3 - Comité de gouvernance* soit reçu.

La co-présidente du comité,
Emmanuelle Richez

La surintendante des services corporatifs,
Tricia Verreault

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Politique révisée 1,100 – Langue et (de) communication

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil, la *Politique n° 1,100 – Langue et communication* a été revue par le comité de gouvernance.

SITUATION ACTUELLE

Le français demeurant toujours la langue d'enseignement et de travail au Conseil, la révision de la politique ne présente que de légers changements syntaxiques, en plus des quelques points suivants :

- Changement du nom de la politique pour mieux refléter l'intention de la politique, qui est d'encadrer la langue **de** communication officielle au Conseil;
- Précision au sujet de la langue de communication à utiliser à l'écrit avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada;
- Accorder le droit au Conseil d'intégrer à ses plateformes de communication grand public, des outils ou des applications de traduction permettant aux non-francophones de comprendre la teneur des messages communiqués en français. La version révisée de la politique ajoute également une précision quant au fait que les écoles peuvent recommander à leur lectorat (si nécessaire, dans un court paragraphe écrit en anglais) l'utilisation de tels outils de traduction.

Vous trouverez à l'annexe A la version définitive de la *Politique n° 1,100 – Langue de communication*, recommandée à la suite du travail effectué par le Comité de gouvernance, le 28 mai 2025. L'annexe B vous permet de voir les changements apportés.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 portant sur la *Politique n° 1,100 – Langue et (de) communication* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n° 1,100 – Langue de communication* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

La direction exécutive, communications, recrutement et partenariats,
Steve Lapierre

Présenté par :

La direction de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. Annexe A - *Politique n° 1,100 - Langue de communication*
Annexe B - *Politique n° 1,100 - Langue de communication* (suivi des modifications)

GOVERNANCE- CONSEIL**LANGUE DE COMMUNICATION****Approuvée le 30 mai 2009****Révisée le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 1 de 1**

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde joue un rôle primordial dans la promotion, le développement et le rayonnement de la langue française et des cultures de la francophonie en Ontario.

Dans cette optique, le Conseil garde une communication ouverte et constante en langue française avec les élèves, leurs familles, les membres de son personnel et la communauté.

MODALITÉS

Le français est la langue d'enseignement et de travail au Conseil.

Même si toutes les communications aux familles se font d'emblée en français, le Conseil permet l'ajout d'un paragraphe en anglais lorsque la situation s'y prête. Ce paragraphe informe le lectorat qu'il peut communiquer avec l'école pour recevoir de l'information verbale en anglais au sujet de la communication en question ou utiliser un outil de traduction en accès libre sur Internet pour faciliter la compréhension du message. L'usage de l'anglais est également permis dans les communications avec des entreprises externes, si nécessaire. Toutefois, les communications écrites avec le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Canada se font en français.

Il est également possible que de la publicité ou des informations à caractère journalistique, publicitaire ou promotionnel au sujet du Conseil et de ses écoles soient diffusées en anglais dans les médias anglophones ou auprès d'un public anglophone, pour répondre aux objectifs de recrutement et de communication du Conseil afin :

- d'assurer la visibilité du Conseil;
- de faire connaître le point de vue du Conseil sur certains dossiers;
- de faire la promotion des écoles et du Conseil;
- de favoriser le recrutement et la rétention des élèves et du personnel;
- de faire la promotion de la langue française et des cultures de la francophonie.

Pour faciliter la consultation des informations diffusées sur ses plateformes ouvertes au grand public, le Conseil peut intégrer, lorsque possible et à sa discrétion, des outils ou des applications de traduction électronique auxdites plateformes.

GOUVERNANCE- CONSEIL

LANGUE ~~ET-DE~~ COMMUNICATION

Approuvée le 30 mai 2009

Révisée le 19 juin 2025

Prochaine révision en 2028-2029

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde joue un rôle primordial dans la promotion, le développement et le rayonnement de la langue ~~française, et de la culture française et des cultures de la francophonie~~ en Ontario.

Dans cette optique, le Conseil ~~désire~~ ~~garde~~ une communication ouverte et constante en langue française avec les élèves, leurs ~~parents~~~~familles~~, ~~les membres de son~~ personnel ~~du Conseil~~ et la communauté.

MODALITÉS

~~La langue française~~Le français est la langue d'enseignement et de travail au Conseil.

Même si toutes les communications aux ~~parents~~~~familles~~ se font d'emblée en français, le Conseil permet l'ajout d'un paragraphe en anglais ~~peut être ajouté~~ lorsque la situation s'y prête. ~~Ce~~ paragraphe ~~en anglais~~ informe le lectorat qu'il peut communiquer avec l'école pour lui est possible de recevoir de l'information verbale en anglais au sujet de la communication en question ou utiliser un outil de traduction en accès libre sur Internet pour faciliter la compréhension du message. s'il désire plus de précision sur la communication en question. L'usage de l'anglais est également permis dans les communications avec des entreprises externes, si nécessaire. Toutefois, les communications écrites avec le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Canada se font en français.

Il est également possible que de la publicité ou des informations à caractère journalistique, publicitaire ou promotionnel au sujet du Conseil et de ses écoles soient diffusées en anglais dans les médias anglophones ou auprès d'un public anglophone ~~lorsque cela est requis~~ pour répondre aux objectifs ~~de la stratégie de communication et de marketing~~de recrutement et de communication du Conseil afin :

- d'assurer la visibilité du Conseil;
- de faire connaître le point de vue du Conseil sur certains dossiers;
- de faire la promotion des écoles et du Conseil;
- de favoriser le recrutement et la rétention des élèves et du personnel;
- ~~de faire la promotion~~ ~~de la culture et~~ de la langue française et des cultures de la francophonie.
-

GOUVERNANCE- CONSEIL**LANGUE ~~ET~~DE COMMUNICATION****Approuvée le 30 mai 2009****Révisée le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 2 de 2**

Pour faciliter la consultation des informations diffusées sur ses plateformes ouvertes au grand public, le Conseil peut intégrer, lorsque possible et à sa discrétion, des outils ou des applications de traduction électronique auxdites plateformes.

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : *Politique n°1,109 - Comité de participation des élèves*

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil, la *Politique n° 1,109 – Comité de participation des élèves* a été revue par le comité de gouvernance.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A la version définitive de la *Politique n° 1,109 Comité de participation des élèves*, recommandée à la suite du travail effectué par le Comité de gouvernance, le 28 mai 2025.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 mai 2025 portant sur la *Politique n° 1,109 - Comité de participation des élèves* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n° 1,109- Comité de participation des élèves* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation
Olivier St-Maurice

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. (1)

GOUVERNANCE - CONSEIL**COMITÉ DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES****Approuvée le 22 mars 2014****Révisée le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 1 de 2**

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) est doté d'un Comité de participation des élèves (Comité) qui permet à l'administration du Conseil d'échanger sur une base régulière avec les élèves de ses écoles secondaires. Ce mécanisme contribue ainsi à resserrer les liens et à favoriser le dialogue et la discussion authentique entre les personnes qui gèrent et administrent le Conseil et les personnes auxquelles il offre les services.

Le Conseil reconnaît que les élèves ont une perspective incontournable à considérer quant à l'amélioration des services offerts et à la vitalité de la vie étudiante au sein du Conseil. Le Comité existe pour favoriser des échanges constructifs entre élèves et administrateurs, et pour développer le leadership participatif chez les élèves. En échangeant régulièrement avec ses élèves par le biais du Comité, le Conseil affirme qu'il peut bénéficier du leadership des élèves et ainsi favoriser son amélioration continue.

MODALITÉS**1. Représentation**

Chaque école secondaire du Conseil a une ou un élève qui siège au comité de participation des élèves. Dans la mesure du possible, l'élève est choisi parmi les membres du conseil des élèves de l'école. Cet élève représente l'ensemble des élèves de son école et assure la liaison entre le Comité et le conseil des élèves de son école. En reconnaissance de la diversité de contextes dans ses écoles, le Conseil reconnaît que les procédures pour choisir l'élève sont déterminées au niveau de chaque école secondaire. Il est entendu que les élèves choisissent leur propre représentation au comité, peu important les procédures en place pour choisir l'élève. Dans la mesure du possible, le Comité est formé en fin d'année scolaire afin d'être en fonction dès le début de la prochaine année scolaire. Pour ce faire, chaque école sera invitée à nommer l'élève qui la représentera.

Si un poste devenait vacant en cours d'année, la direction de l'école amorce un processus pour permettre aux élèves de l'école de choisir un élève pour pourvoir au poste vacant.

2. Mandat

Le mandat des élèves membres du Comité est d'une durée d'un an et débute avec l'année scolaire qui suit sa nomination, soit le 1^{er} août de l'année de son élection ou de sa nomination et se termine le 31 juillet suivant. Il n'est pas permis de reconduire automatiquement l'élève à une deuxième année de mandat, mais un élève peut se présenter pour des mandats consécutifs, et ce, pour la durée de ses années au palier secondaire.

GOUVERNANCE - CONSEIL**COMITÉ DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES****Page 2 de 2**

Au cours de son mandat, l'élève membre du Comité :

- contribue aux échanges qui visent l'amélioration des services offerts au sein des écoles du Conseil;
- exerce son leadership afin d'accroître la vitalité des écoles du Conseil;
- contribue au développement et appuie les initiatives du Conseil destinées aux élèves au sein de ses écoles;
- communique régulièrement aux élèves conseillères ou conseillers les activités qui ont lieu dans son école;
- sert de modèle auprès de ses pairs en vivant pleinement sa langue et sa culture francophone;
- respecte les politiques, directives administratives et procédures applicables aux membres du Comité, ainsi que la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

Le Comité fonctionne par consensus. L'administration du Conseil voudra échanger avec les élèves, sans s'y limiter, sur des sujets tels que : le plan d'amélioration du Conseil, la révision de politiques et directives impactant directement les élèves, la rétention des élèves, la vitalité du français dans ses écoles, le bien-être et la sécurité des élèves, l'équité et l'éducation inclusive et la construction identitaire.

3. Composition du Comité

Le comité comprend :

- une ou un élève par école secondaire;
- les élèves conseillères ou conseillers élus au Conseil;
- la direction de l'éducation, sa ou son délégué;
- un membre du service d'animation culturelle, sa ou son délégué.

Selon les thématiques discutées, le Comité pourra faire appel à des personnes-ressources additionnelles.

4. Fréquence des rencontres

Le Comité se réunit au moins trois fois par année selon un calendrier établi en début d'année. Les rencontres peuvent avoir lieu en présentiel ou en virtuel. Il est suggéré qu'au moins une rencontre soit en face à face, particulièrement en début de mandat. Il est attendu que l'élève membre du Comité participe au forum des jeunes à l'automne.

GOUVERNANCE - CONSEIL

COMITÉ DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Approuvée le 22 mars 2014

Révisée le ~~1925~~ juin 202~~51~~Prochaine révision en 202~~84~~-202~~9~~25

Page 1 de 3

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) est doté d'un Comité de participation des élèves (Comité) qui permet à l'administration du Conseil d'échanger sur une base régulière avec les élèves de ses écoles secondaires. Ce mécanisme contribue ainsi à resserrer les liens et à favoriser la compréhension, le dialogue et la discussion authentique entre les personnes qui gèrent et administrent le Conseil et celles les personnes auxquelles auxquelles il doit offrir de l'éducation offre les services.

Le Conseil reconnaît que les élèves sont capables ont une perspective incontournable à considérer quant à contribuer à l'amélioration de la qualité des services éducatifs offerts et à la vitalité de la vie étudiante au sein du Conseil, exerçant ainsi leur leadership auprès de leurs pairs. Le but du Comité existe est donc de pour favoriser par ces échanges des échanges constructifs entre élèves et administrateurs, et pour le développement le du leadership participatif chez les élèves. En échangeant régulièrement avec ses élèves par le biais du Comité, le Conseil affirme qu'il peut et par conséquent bénéficier du leadership des élèves et ainsi pour favoriser sa croissance en amélioration continue.

MODALITÉS

~~1. —~~ **REPRÉSENTATION** 1. Représentation

Chaque école secondaire du Conseil a une ou un élève qui siège au comité de participation des élèves. Dans la mesure du possible, Cet l'élève est choisi parmi les membres du conseil des élèves de l'école. Cet élève représente l'ensemble des élèves de l'son école et assure la liaison entre le Comité et le conseil des élèves de son école. En reconnaissance de la diversité de contextes dans ses écoles, le Conseil reconnaît que les procédures pour choisir l'élève sont déterminées au niveau de chaque école secondaire. Il est entendu que les élèves choisissent leur propre représentation au comité, peu importent les procédures en place pour choisir l'élève.

Dans la mesure du possible, Le Comité est formé en fin d'année scolaire afin d'être en fonction dès le début de la prochaine année scolaire. Pour ce faire, chaque école sera invitée à nommer l'élève qui la représentera.

Si un poste devenait vacant en cours d'année, les élèves de l'école choisiraient une ou un autre élève la direction de l'école amorce un processus pour permettre aux élèves de l'école de choisir un élève pour pourvoir au à un poste vacant.

~~2. —~~ **MANDAT** 2. Mandat

GOUVERNANCE - CONSEIL

COMITÉ DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Page 2 de 2

Le mandat des élèves membres du Comité est d'une durée d'un an et débute avec l'année scolaire qui suit sa nomination, soit le 1^{er} août de l'année de son élection ou de sa nomination et se termine le 31 juillet suivant. Il n'est pas permis de reconduire automatiquement l'élève à une deuxième année de mandat, mais un élève peut se présenter pour des mandats consécutifs, et ce, pour la durée de ses années au palier secondaire.

Au cours de son mandat, l'élève membre du Comité :

- contribue aux échanges qui visent l'amélioration des services offerts au sein des écoles du Conseil;
- exerce son leadership afin d'accroître la vitalité des écoles du Conseil;
- contribue au développement et appuie les initiatives du Conseil destinées aux élèves au sein de ses écoles;
- communiquera régulièrement aux élèves conseillères ou conseillers les activités qui ont lieu dans son école;
- servira de modèle auprès de ses pairs en vivant pleinement sa langue et sa culture francophone;
- ~~doit respecter~~ observer tous les règlements administratifs du Conseil, ses politiques et directives administratives et procédures applicables aux membres du Comité, ainsi que la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

Le Comité fonctionne par consensus. L'administration du Conseil voudra échanger avec les élèves, sans s'y limiter, sur des sujets tels que : le plan d'amélioration du Conseil, la révision de politiques et directives impactant directement les élèves, la rétention des élèves, la vitalité du français dans ses écoles, le bien-être et la sécurité des élèves, l'équité et l'éducation inclusive, et la construction identitaire/animation culturelle.

~~3. COMPOSITION DU COMITÉ~~ 3. Composition du Comité

Le comité comprend :

- ~~une ou un élève par école secondaire;~~
- les élèves conseillères ou conseillers élus au Conseil;
- la direction de l'éducation, sa ou son délégué;
- un membre du service d'animation culturelle, sa ou son délégué.

Selon les thématiques discutées, le Comité pourra faire appel à des personnes-ressources additionnelles.

~~4. FRÉQUENCE DES RENCONTRES~~ 4. Fréquence des rencontres

Le Comité se réunit au moins trois fois par année selon un calendrier établi en début d'année. Les rencontres peuvent avoir lieu en présentiel ou en virtuel. Il est suggéré qu'au moins une rencontre soit en face à face, particulièrement en début de mandat. Il est attendu que l'élève membre du Comité participe au forum des jeunes à l'automne.

GOUVERNANCE - CONSEIL**COMITÉ DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES****Page 3 de 2**

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Consultation – Politique 2,400 *Utilisation responsable des technologies de l'information et des communications (TIC)*

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil, les politiques suivantes ont été revues par le comité des secteurs :

- Pol. 2,400 - *Utilisation responsable des appareils numériques personnels et de l'accès au réseau sans fil;*
- Pol. 2,402 - *Outils électroniques et communications virtuelles;*
- Pol. 2,406 - *Utilisation des appareils mobiles personnels*

SITUATION ACTUELLE

La Politique 2,400 qui sera dorénavant nommée *Utilisation responsable des technologies de l'information et des communications (TIC)* (annexe A).

Les Directives administratives 2,400a *Accès au réseau sans fil avec un appareil numérique personnel* (annexe B) et 2,400b *Communications par moyens électroniques* (annexe C) ont été élaborées afin d'encadrer les attentes relatives à l'utilisation des TIC et remplaceront les politiques et directives administratives suivantes :

- Pol. 2,402 - *Outils électroniques et communications virtuelles*
(https://csviamonde.ca/fileadmin/2_402_Outils_electroniques_et_communications_virtuelles_politique.pdf)
- Dir. adm. 2,402 - *Outils électroniques et communications virtuelles*
(https://csviamonde.ca/fileadmin/2_402_Outils_electroniques_et_communications_virtuelles_dir_adm.pdf)
- Pol. 2,406 - *Utilisation des appareils mobiles personnels*
(https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques_du_conseil/Administration/Politiques/2_406_Utilisation_des_appareils_mobiles_personnels_politique.pdf)

La nouvelle politique 2,400 a été revue par le comité des secteurs lors de la rencontre du 3 avril 2025, puis envoyée en consultations publiques. L'annexe D présente les commentaires reçus durant cette consultation.

À la suite des consultations, quelques corrections grammaticales ont été apportées et intégrées aux documents en annexe. Aucun autre changement n'a été effectué.

Lors des consultations, les membres du conseil d'école de l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin ont soumis une lettre (incluse dans les documents à l'annexe D) exprimant leurs préoccupations concernant l'utilisation des TIC en salle de classe.

Toutefois, les éléments soulevés dans cette lettre ne relèvent pas du champ d'application de la présente politique sur les TIC, puisqu'ils portent principalement sur des aspects pédagogiques et les méthodes d'enseignement. L'administration fera un suivi avec le conseil d'école à ce sujet.

Vous trouverez à l'annexe A la version définitive de la *Politique 2,400 Utilisation responsable des technologies de l'information et des communications (TIC)*, recommandée à la suite du travail effectué par le Comité des secteurs, le 3 avril 2025.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 portant sur la *Politique n°2,400 – Utilisation responsable des technologies de l'information et des communications (TIC)* soit reçu.

QUE la politique 2,402 et ses directives administratives ainsi que la politique 2,406 soit abrogées.

QUE le Conseil approuve la *Politique n°2,400 – Utilisation responsable des technologies de l'information et des communications (TIC)* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. (4)

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)**

Approuvée le 19 juin 2025
Prochaine révision en 2028-2029

Page 1 de 5

1. CONTEXTE

- 1.1. Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît l'importance d'utiliser les technologies de l'information et des communications (TIC) pour soutenir les élèves dans leur apprentissage, faciliter le travail des membres du personnel et appuyer toutes autres personnes autorisées à utiliser les TIC au sein du Conseil. En plus de répondre aux besoins des parties prenantes, il est primordial de veiller à ce que les TIC soient utilisées de façon responsable en respectant les règles usuelles de bienséance et de courtoisie, ainsi que les valeurs du Conseil.

2. APPLICATION

- 2.1. Les technologies de l'information et des communications comprennent l'ensemble de l'équipement informatique et des ressources technologiques permettant de transmettre, d'enregistrer, de créer, de modifier, de partager ou d'échanger des informations, y compris, sans s'y limiter: les serveurs, les réseaux, les ordinateurs, les tablettes, les téléphones cellulaires, les accessoires périphériques de lecture, d'emmagasiner, de reproduction, d'impression, de transmission, de réception et de traitement de l'information, l'équipement de télécommunication ainsi que les logiciels et les applications web autorisés.
- 2.2. Les parties prenantes utilisant les TIC désignent les personnes autorisées à accéder aux TIC du Conseil par le biais de toute activité électronique ou de communication avec n'importe quel appareil (que ces appareils leur appartiennent ou non, ou ait été fourni par le Conseil) et quel que soit l'emplacement physique des parties prenantes.
- 2.3. Les parties prenantes utilisant les TIC acceptent par leurs utilisations, les conditions prescrites dans cette politique et les directives administratives afférentes.

3. UTILISATION ACCEPTABLE

- 3.1. L'accès et l'utilisation des TIC sont autorisés à des fins pédagogiques, administratives et éducatives conformément à la mission et à la vision du Conseil.
- 3.2. L'utilisation responsable des TIC renforce l'efficacité au travail, le respect et la bienveillance, est au service de l'apprentissage et de l'enseignement, et conforme au code des droits de la personne de l'Ontario (le Code).

4. GESTION SÉCURITAIRE DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

- 4.1. Le Conseil est propriétaire de toutes les ressources informatiques et peut accéder aux données et informations que les parties prenantes créent, stockent, envoient ou reçoivent en utilisant les TIC du Conseil.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)****Page 2 de 5**

-
- 4.2. Les parties prenantes doivent être prudentes lorsqu'elles utilisent les ressources TIC du Conseil à des fins personnelles. L'utilisation personnelle des TIC du Conseil est un choix qui implique une renonciation à la protection de ses renseignements personnels et de sa vie privée. Les parties prenantes souhaitant s'assurer que leurs documents et communications de nature personnelle restent privées, ne doivent pas se connecter ou utiliser les ressources technologiques du Conseil pour ces fins.
 - 4.3. Les parties prenantes qui utilisent les TIC du Conseil sont responsables d'assurer de maintenir la confidentialité et la sécurité des données du Conseil auxquelles elles ont accès.
 - 4.4. Le Conseil met en place des pratiques pour attribuer, superviser et restreindre l'accès aux données et aux systèmes, en le limitant uniquement aux parties prenantes qui en ont besoin pour remplir leurs responsabilités liées à la mission et à la vision du Conseil.
 - 4.5. Le Conseil met en œuvre des pratiques pour contrôler et sécuriser les données confidentielles en sa possession afin de minimiser le risque d'atteinte à la vie privée ou le risque de perte de données confidentielles.
 - 4.6. Les parties prenantes doivent prendre toutes les précautions raisonnables pour éviter une violation de la vie privée en s'assurant que les données sont sécurisées et que celles-ci sont utilisées uniquement aux fins prévues et autorisées conformément à la politique et directive administrative 2,106 Accès à l'information et protection de la vie privée et aux directives administratives de cette politique.

5. SÉCURITÉ DES RÉSEAUX ET TECHNOLOGIES

- 5.1. La sécurité des réseaux et technologies relève de l'ensemble des parties prenantes utilisant les TIC. Les parties prenantes doivent intégrer au quotidien les meilleures pratiques pour réduire les risques liés à la cybersécurité.
- 5.2. Le Conseil met en place des pratiques et des technologies nécessaires pour veiller à ce que le réseau informatique demeure sécuritaire et performant. Les parties prenantes utilisant les TIC doivent respecter en tout temps, les dispositions de sécurité mises en place par le Conseil.
- 5.3. Le Conseil met à la disposition des parties prenantes des ressources et des formations à l'appui du développement des compétences en cybersécurité.
- 5.4. Le Conseil met en place un cadre de référence pour la gestion des cyberincidents.
- 5.5. Toute partie prenante qui contourne les contrôles de cybersécurité mis en œuvre par le Conseil peut voir son accès révoqué et faire face à des mesures disciplinaires.

6. ASSIGNATION D'ÉQUIPEMENT TIC

- 6.1. Le Conseil autorise que certains équipements TIC tels que les ordinateurs portatifs, les téléphones cellulaires et les périphériques informatiques puissent être assignés à des membres du Conseil, des membres du personnel, ou à des élèves pour des raisons pédagogiques ou administratives.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)****Page 3 de 5**

-
- 6.2. Chaque partie prenante qui reçoit un équipement TIC doit au préalable signer une entente de responsabilité et accepter toutes les conditions d'utilisation.
 - 6.3. Les parties prenantes sont responsables des équipements qui leur sont assignés et pourraient être tenues de rembourser le Conseil pour la perte de l'équipement ou tout dommage causé à l'équipement lorsque celui-ci est en leur possession.

7. UTILISATION DES APPAREILS PERSONNELS

- 7.1. Le Conseil permet aux élèves et aux membres du personnel d'utiliser leur appareil numérique personnel et de le brancher à Internet au moyen d'un de ses réseaux sans fil et ce, à des fins strictement pédagogiques ou administratives.
- 7.2. Le branchement des appareils numériques personnels à un réseau sans fil du Conseil constitue un privilège et non un droit. Le Conseil peut, à sa seule discrétion, refuser ou retirer l'accès à son réseau, et ce, à tout moment, ou interdire l'utilisation des appareils numériques personnels à des personnes se trouvant sur l'une de ses propriétés.
- 7.3. Le Conseil peut accorder, à sa discrétion, l'accès au réseau sans fil aux personnes qui visitent les lieux du Conseil.
- 7.4. Les parties prenantes accédant au réseau du Conseil avec leurs appareils numériques personnels doivent s'assurer que toutes les mises à jour de sécurité ont été installées sur leurs appareils et que ceux-ci sont exempts de tout logiciel malveillant.

8. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

- 8.1. Les membres du Conseil et les membres du personnel doivent utiliser uniquement les moyens autorisés par le Conseil lors de communication électronique avec les membres du personnel, les élèves et la communauté scolaire.
- 8.2. Les médias sociaux constituent des outils valables et efficaces dans le contexte de l'apprentissage puisqu'ils peuvent permettre la promotion et la prestation des programmes éducatifs. Le Conseil permet l'utilisation des médias sociaux en lien avec un encadrement pédagogique spécifique, et ce, conformément aux règlements du ministère de l'Éducation.
- 8.3. Le Conseil peut limiter l'accès et encadrer l'utilisation des médias sociaux.
- 8.4. Le Conseil permet aux membres du personnel d'utiliser les médias sociaux dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que pour promouvoir le Conseil, ses initiatives et ses programmes, en autant que les communications sont faites de manière éthique, bienveillantes, conforme aux valeurs du Conseil et au Code.
- 8.5. L'adresse de courriel assignée aux membres du Conseil, aux membres du personnel et aux élèves ne peut être utilisée que pour des fins pédagogiques ou professionnelles.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)****Page 4 de 5**

9. INTERDICTIONS

- 9.1. Le Conseil doit assurer la sécurité et le bien-être des élèves, des membres du personnel et des membres du Conseil et protéger sa réputation. Ainsi, le Conseil proscrit :
- l'usage abusif ou excessif des TIC, incluant l'envoi de courriels à des fins personnelles au moyen du système de messagerie du Conseil, que ceux-ci soient envoyés pendant ou après les heures de travail;
 - l'utilisation personnelle des TIC ayant un impact néfaste sur les opérations du Conseil ou qui diminue le temps consacré à son emploi;
 - le contournement des contrôles de cybersécurité en place;
 - la publication d'images en direct ou de mises à jour qui divulguent la localisation des élèves en sortie scolaire;
 - la publication de photos, vidéos et travaux d'élèves sans le consentement préalable par écrit de la personne détenant l'autorité parentale ou de l'élève ayant plus de 18 ans.
 - la consultation de certains sites, tels que les sites à connotation sexuelle ou de violence;
 - la consultation de sites diffusant du matériel à caractère diffamatoire, offensant, harcelant, haineux, violent, menaçant, raciste, sexiste, ou homophobe;
 - le harcèlement ou la cyberintimidation;
 - l'utilisation des TIC à des fins illégales, inappropriées, ou obscènes ou encore pour appuyer de telles activités;
 - l'utilisation des TIC à des fins commerciales sans l'approbation du Conseil;
 - l'installation de logiciels ou d'application non autorisés sur les appareils du Conseil; ou
 - l'usage des TIC à des fins non conformes au Code.

10. CONSÉQUENCES DE LA VIOLATION

- 10.1. Tout usage qui enfreint la présente politique, y compris les lois et les règlements fédéraux, provinciaux, ainsi que les autres politiques du Conseil, de l'école et de la salle de classe s'y rattachant, peut, selon la gravité de la situation, mener:
- à la suspension ou à la révocation du privilège d'accès aux TIC du Conseil et de l'école, avec ou sans préavis;
 - au remboursement au Conseil des frais pour les dommages causés ou les réparations nécessaires à la suite du non-respect des politiques et directives administratives en place;
 - dans le cas des élèves, à une imposition de sanctions prévues dans le Code de conduite du Conseil ou de l'école (p. ex., une suspension ou un renvoi);
 - dans le cas des membres du personnel, à des mesures disciplinaires selon les dispositions prévues dans la politique 5,206 - Mesures disciplinaires du Conseil;
 - à une poursuite judiciaire par les autorités compétentes; ou
 - à toute autre mesure administrative, disciplinaire ou légale jugée appropriée par le Conseil.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)****Page 5 de 5**

11.DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONNEXES

Directives administratives 2,400a – *Accès au réseau sans fils avec un appareil numérique personnel*

Directives administratives 2,400b – *Communications par moyen électronique*

RÉFÉRENCES

Politique 2,106 *Accès à l'information et protection de la vie privée et aux directives administratives*

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**ACCÈS AU RÉSEAU SANS FILS
AVEC UN APPAREIL NUMÉRIQUE PERSONNEL**

Approuvées le 19 juin 2025
Prochaine révision en 2028-2029

Page 1 de 2

1. RESPONSABILITÉS DU CONSEIL

- 1.1. L'utilisation d'un appareil numérique personnel sur le réseau du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) est un privilège accordé à la seule discrétion du Conseil. Toute utilisation inappropriée peut entraîner la suspension ou la révocation de l'accès au réseau.
- 1.2. Le Conseil et ses écoles ne sont en aucun cas responsables du vol, de la perte, de l'endommagement, de la réparation ou du remplacement d'un appareil numérique personnel utilisé sur leurs installations. Chaque personne utilisatrice est entièrement responsable de la protection et de l'entretien de son appareil.
- 1.3. Le Conseil se réserve le droit de gérer et de limiter l'utilisation de la bande passante par un appareil numérique personnel afin d'assurer un fonctionnement optimal du réseau pour l'ensemble des utilisateurs. Par conséquent, l'accès au réseau sans fil n'est ni garanti ni disponible en tout temps.
- 1.4. Le Conseil ne peut garantir la compatibilité des appareils numériques personnels avec son réseau sans fil. Aucun soutien technique ne sera offert pour les appareils numériques personnels.

2. RESPONSABILITÉS DES PARTIES PRENANTES

- 2.1. Toutes les parties prenantes qui accèdent au réseau du Conseil avec des appareils numériques personnels doivent, entre autres :
 - utiliser leurs appareils numériques personnels, le réseau sans fil ainsi que les ressources technologiques du Conseil ou de l'école de manière responsable, éthique et uniquement à des fins pédagogiques ou administratives;
 - prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que leurs appareils numériques personnels n'affectent pas négativement le fonctionnement des réseaux et des ressources technologiques du Conseil;
 - protéger leurs appareils numériques personnels contre la perte ou l'accès non autorisé au réseau du Conseil;
 - ne jamais partager leurs identifiants de connexion, y compris leurs noms d'utilisateur et mot de passe;
 - assurer que leurs appareils numériques soient à jour avec les dernières versions logicielles et de sécurité, disposent d'un antivirus à jour et d'un pare-feu activé afin d'avoir une protection optimale; et
 - signaler aux services informatiques, à la direction de l'école ou, dans le cas d'un élève, à un membre du personnel enseignant, tout problème de sécurité rencontré ou porté à leur attention.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**ACCÈS AU RÉSEAU SANS FIL
AVEC UN APPAREIL NUMÉRIQUE PERSONNEL****Page 2 de 2**

3. CONNEXION AU RÉSEAU SANS FIL PAR LES MEMBRES DU PERSONNEL OU LES ÉLÈVES

3.1. Afin de se connecter au réseau sans fil avec un appareil numérique personnel, les membres du personnel et les élèves doivent suivre les étapes suivantes :

3.1.1 Connexion au réseau :

- Activez le Wi-Fi de l'appareil.
- Sélectionnez le réseau sans fil « AVAN » dans la liste des réseaux disponibles.

3.1.2 Authentification :

- Une fois connecté au réseau sans fil, ouvrez un navigateur web.
- Vous serez redirigé vers une page de connexion où vous devez entrer vos identifiants du Conseil (nom d'utilisateur et mot de passe).
- Suivez les instructions à l'écran pour compléter l'authentification.
- La session sera déconnectée après 12 heures d'inactivité.
- Ne partagez jamais votre nom d'utilisateur ou mot de passe.

4. CONNEXION AU RÉSEAU SANS FIL PAR LES VISITEURS AUTORISÉS

4.1. Afin de se connecter au réseau sans fil pour visiteurs, les parties prenantes doivent être approuvées par un membre du personnel. La connexion est complétée comme suit :

- Les visiteurs sélectionnent le réseau sans fil nommé « Visiteurs ».
- Une fois le réseau sans fil sélectionné, les visiteurs accèderont au portail d'activation et seront invités à entrer l'adresse courriel du membre du personnel responsable de leur visite.
- Une fois l'adresse courriel saisie, une demande sera envoyée au membre du personnel pour approbation. Le membre du personnel doit approuver le visiteur en suivant les directives indiquées dans le courriel.
- Après l'approbation par le membre du personnel, les visiteurs recevront une notification de connexion réussie et auront maintenant accès à l'Internet uniquement.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES**

Révisées le 19 juin 2025
Prochaine révision en 2029-2029

Page 1 de 6

PRÉAMBULE

- 1.1. Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) utilise une variété d'outils électroniques pour communiquer avec ses différentes parties prenantes, les consulter, les sensibiliser, les engager autour des enjeux propres au milieu de l'éducation ou simplement partager des informations pertinentes. De plus, des outils de communication électroniques, physiques ou virtuels, sont mis à la disposition du personnel, des élèves, des écoles et des parents pour leur permettre de communiquer efficacement en fonction de leurs rôles respectifs.
- 1.2. Dans la mesure du possible, des guides d'utilisation ou des guides de bonnes pratiques sont mis à la disposition des utilisatrices et des utilisateurs pour chaque outil de communication électronique en usage au Conseil.

MODALITÉS**2. Responsabilités et principes généraux**

- 2.1. Les personnes qui utilisent les outils de communication électroniques fournis par le Conseil sont tenues de s'en servir de façon judicieuse et digne de la confiance qui leur est accordée. Chaque personne doit :
 - 2.1.1. Respecter les règles d'utilisation décrites dans la présente politique et dans les directives administratives et toutes autres politiques ou directives administratives du Conseil.
 - 2.1.2. Ne communiquer qu'avec les outils approuvés par le Conseil et suivre les procédures en place, le cas échéant, pour communiquer avec les différentes parties prenantes dans le cadre de ses fonctions.
 - 2.1.3. Respecter les règles d'utilisation propres à chaque outil ou plateforme.
 - 2.1.4. Obtenir l'autorisation des services informatiques avant d'adhérer à une nouvelle plateforme en ligne et d'en faire l'utilisation dans le cadre de son travail ou de son rôle au sein du Conseil.
 - 2.1.5. Tenir compte que toute information sauvegardée ou diffusée au moyen des technologies d'information et de communication (TIC) du Conseil constitue une information assujettie à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et pourrait être divulguée dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES****Page 2 de 6**

-
- 2.1.6. Respecter les règles de bienséance et netiquette en tout temps, veiller à maintenir une bonne identité et réputation numérique et adopter des comportements en ligne qui n'auront pas pour effet de ternir leur propre réputation ou celle du Conseil, directement ou indirectement.
 - 2.1.7. Veiller à la protection des renseignements personnels et des autres renseignements de nature confidentielle lors de l'utilisation des outils de communication électroniques.
 - 2.1.8. Limiter l'utilisation de l'adresse électronique du Conseil à des fins éducatives ou professionnelles.
 - 2.2. La direction exécutive des communications, du recrutement et des partenariats est responsable de :
 - 2.2.1. Effectuer une veille numérique (incluant les médias sociaux) pour recenser les mentions qui pourraient avoir une incidence sur le fonctionnement du Conseil ou sa réputation.
 - 2.2.2. Prendre les mesures qui s'imposent afin de protéger la réputation numérique du Conseil.

3. Courrier électronique

- 3.1. En utilisant le courriel électronique fourni par le Conseil, les membres du personnel doivent adopter les pratiques suivantes :
 - 3.1.1. Gérer leur boîte de courriels en vérifiant régulièrement son contenu et en le traitant dans un délai raisonnable (les normes de service à la clientèle privilégient une réponse ou un accusé de réception à un courriel dans les 48 heures ouvrables).
 - 3.1.2. Utiliser le gestionnaire d'absence du bureau en cas d'absence de courte ou de longue durée, en prenant soin de diriger les destinataires vers d'autres personnes qui pourront effectuer les suivis urgents pendant leur absence. Attention : le gestionnaire d'absence **ne doit pas** être utilisé pour rediriger les courriels vers une adresse extérieure au réseau du Conseil.
 - 3.1.3. Faire preuve de prudence en ouvrant des courriels, en cliquant sur des liens ou en téléchargeant des pièces jointes afin d'éviter toute exposition aux logiciels malveillants et protéger le réseau du conseil.
 - 3.1.4. Respecter les principes de rédaction contenus dans le Guide des courriels efficaces, notamment les règles de civilité. Il est à noter que tout courriel peut faire l'objet d'une demande d'accès à l'information.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES****Page 3 de 6**

-
- 3.1.5. Ajouter les paramètres appropriés pour les courriels de nature confidentielle et, lors du partage de documents contenant des données confidentielles, privilégier un lien sécurisé pour le respect de la vie privée et éviter des bris de confidentialité.
 - 3.1.6. Conserver les messages en version finale et à valeur officielle dans les répertoires appropriés du Conseil, pendant le délai spécifié selon le Programme de gestion des registres du Conseil et utiliser les règles techniques de gestion documentaire applicables afin de respecter le cycle de vie de l'information. La fonction principale d'une boîte courriel est un outil de communication et non un répertoire de documents.
 - 3.1.7. Détruire les messages transitoires ou ayant une valeur éphémère lorsque l'information n'est plus utile.
 - 3.1.8. Utiliser la fonction « Répondre à tous » avec diligence et seulement après avoir considéré l'importance que toutes les personnes identifiées soient mises au courant du suivi effectué.
 - 3.1.9. Utiliser les fonctions « copie conforme (c.c.) » et « copie conforme invisible (c.c.i.) » judicieusement.
 - 3.1.10. S'assurer de masquer, en copie conforme invisible (c.c.i.), l'adresse électronique des destinataires dont l'identité doit demeurer confidentielle. Utiliser la fonction c.c.i. lorsqu'une liste de distribution comprend plusieurs destinataires lorsque les adresses sont privées et pour éviter les réponses à tous.
 - 3.1.11. L'accès aux répertoires des adresses courriel du Conseil (@csviamonde.ca) est privilégié et limité aux communications professionnelles. Il n'est pas permis de se servir des adresses contenues dans le répertoire pour acheminer des courriels personnels ou non sollicités à partir d'un compte courriel du Conseil ou d'un compte courriel privé (ex. : Gmail, Hotmail, etc.). De même, le Conseil ne permet pas l'utilisation des données se trouvant dans les répertoires de contact à des fins autres que celles prévues dans le cadre du travail.

4. Médias sociaux

- 4.1. L'utilisation professionnelle et responsable des médias sociaux doit se faire afin de maximiser l'efficacité au travail, de créer des communications efficaces, respectueuses, et de diversifier et de bonifier l'apprentissage et l'enseignement. Les personnes utilisant des plateformes d'échange publiques doivent être à l'affût des impacts que peut entraîner leur participation sur l'image du Conseil et les relations qu'il entretient avec les partenaires communautaires et d'affaires, les familles des élèves, les membres du personnel et les élèves, actuels, potentiels ou passés, ainsi que le public en général. Par leur vaste portée, les communications sur les médias sociaux peuvent influencer les activités du Conseil, la perception que le public a de celui-ci et entraîner des conséquences au niveau juridique.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES****Page 4 de 6**

-
- 4.2. Le Conseil endosse la Recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (février 2011).
- 4.3. Les membres du personnel et les membres du Conseil qui publient du contenu sur Internet, y compris dans les médias sociaux appartenant ou non au Conseil, doivent :
- 4.3.1. Envisager l'impact du contenu diffusé en considérant l'auditoire et la portée de la communication. Avant de publier une information sur les médias sociaux, les personnes qui produisent, diffusent ou relaient du contenu et des opinions devraient se questionner à savoir si les propos publiés entraîneraient des conséquences négatives pour soi, une autre personne ou le Conseil, s'ils étaient communiqués dans le journal ou devant un public en présentiel. Dans l'affirmative, il est recommandé de s'abstenir de diffuser le contenu. Il est primordial de garder en tête qu'une fois publié, tout contenu n'est jamais réellement anonyme, et qu'il peut être très difficile de le retirer complètement.
 - 4.3.2. Faire preuve de jugement en tout temps, respecter la vie privée, les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle. Les membres du personnel doivent veiller à protéger les renseignements personnels de tous les individus et obtenir leur consentement explicite avant de diffuser des informations permettant de les identifier. De même, diffuser du contenu sans l'autorisation de leurs auteurs ou propriétaires n'est pas permis. Dans le cas des élèves, tout renseignement personnel, y compris leur nom, leur image ou des représentations de leur travail, ne peut être publié que si une personne détenant l'autorité parentale a signé le formulaire du Conseil à cet effet ou donné son consentement explicite pour l'utilisation desdits renseignements personnels.
 - 4.3.3. Protéger la réputation du Conseil. La protection de la réputation et des intérêts du Conseil est une responsabilité partagée. La diffusion de certaines informations concernant la perception individuelle d'une personne relativement aux affaires du Conseil peut avoir pour effet de causer un préjudice négatif au Conseil ou à une personne s'y rapportant (par exemple, si un membre du personnel émet des commentaires négatifs liés à son milieu de travail ou des propos sur des élèves ou des collègues). Les plaintes, insatisfactions, désaccords ou autres conflits doivent être traités au moyen des processus prévus à cet effet et non par l'entremise des médias sociaux.
 - 4.3.4. Obtenir l'autorisation de la direction exécutive des communications avant d'utiliser le logo, l'image de marque du Conseil ou de la direction d'école dans le cas du logo d'une école. De même, l'autorisation de la direction exécutive des communications est également requise pour créer une page, un site ou un compte identifié au nom d'une école, d'un service ou du Conseil. Comme de telles pages, sites ou comptes demandent une mise à jour et une vigie de leur contenu, tout projet de cette nature doit être discuté au préalable avec la direction exécutive des communications du Conseil.

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES****Page 5 de 6**

-
- 4.3.5. Ne pas agir ou prétendre agir à titre de porte-parole ou mandataire du Conseil. Il est interdit pour une personne qui n'a pas été mandatée par le Conseil d'émettre des prises de position en parlant au nom du Conseil ou de l'école, dans les médias sociaux ou ailleurs. De même, les membres du personnel qui sont témoins d'informations négatives ou diffamatoires concernant le Conseil, une école ou quelqu'un s'y rapportant, doivent s'abstenir de répondre ou de commenter, mais prendre note (ou une saisie d'écran) du contenu négatif ou diffamatoire ainsi que de son emplacement, puis en informer rapidement sa personne superviseure. Si une intervention est nécessaire à la suite de questions posées dans les médias sociaux au sujet du Conseil ou des écoles, les membres du personnel qui sont en mesure de le faire peuvent partager des informations validées provenant de sources sûres, tels que le site Internet du Conseil, le site de l'ACÉPO, le site de l'OQRE, des sites gouvernementaux, etc. En cas de doute, il est avisé de vérifier avec le Secteur des communications, du recrutement et des partenariats avant de répondre.
- 4.3.6. Maintenir une conduite irréprochable, respectant les lois et empreinte d'éthique. Les membres du personnel Viamonde doivent incarner les valeurs de l'organisation et s'assurer d'interagir de la même manière sur Internet qu'elles et ils le feraient en public, dans le cadre de leur travail et dans leur vie personnelle. Les personnes à l'emploi du Conseil doivent respecter les différences d'opinions et faire preuve de politesse et de courtoisie dans leurs interactions en ligne, même en cas de désaccord avec certaines idées ou certains commentaires. De même, il est attendu que les membres du personnel s'abstiennent de publier du contenu ou des commentaires qui pourraient être perçus comme agressifs, dévalorisants, inappropriés, menaçants, abusifs ou comme de la cyberintimidation. Le Conseil recommande de porter une attention particulière à l'utilisation de l'humour et du sarcasme à l'écrit, lesquels peuvent parfois être mal interprétés. Il est grandement suggéré de se retirer respectueusement des discussions qui s'égarent ou qui dégénèrent.
- 4.3.7. Il est attendu que les membres du personnel ne se cachent pas sous une fausse identité pour intervenir en ligne de façon déloyale. Ceci comprend, sans s'y limiter, les actions illégales, ou immorales, le partage de fausses nouvelles, de fausses informations ou de rumeurs non confirmées, le contournement des principes de civilité, la création de polémiques ou de controverses artificielles dont l'objectif est de générer des ressentis négatifs auprès d'individus ou d'une communauté virtuelle (troll).

ADMINISTRATION - TECHNOLOGIE**COMMUNICATIONS PAR
MOYENS ÉLECTRONIQUES****Page 6 de 6**

-
- 4.3.8. Respecter le temps du travail. Les membres du personnel doivent voir à ce que leur usage des médias sociaux n’empiète pas sur leur temps de travail. De ce fait, les membres du personnel ne devraient pas être connectés à des applications ou à des sites qui n’ont pas de lien avec leur emploi ou leurs tâches pendant leurs heures de travail. En milieu scolaire, les mêmes attentes imposées aux élèves quant à l’utilisation d’appareils numériques personnels pendant la journée s’appliquent au personnel, conformément aux règlements provinciaux en vigueur.

RÉFÉRENCE

Guide des courriels efficaces (Cyber@dmin)

COMMENTAIRES REÇUS LORS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

2,400 Utilisation responsable de la technologie

Je réponds au nom ou comme membre :	Nombre
de la présidence du conseil d'école	2
du personnel des écoles (directions, directions adjointes, personnel enseignant, de secrétariat, de conciergerie)	18
du personnel des bureaux administratifs (syndiqué et non-syndiqués)	1
du Comité de participation des parents (CPP)	0
Des représentants syndicaux	1
De l'ADFO	0
De parent, tuteur ou tutrice	2
Autre	0
Total général	24

[illegible]

[illegible]

Toronto, le 2 juin 2025

Chers Membres du Conseil Scolaire Viamonde,

La présente lettre est une réponse initiale à un courriel de consultation publique sur la Politique 2,400 : Utilisation Responsable de la Technologie. Après avoir consulté des enseignants, des parents, et la direction de l'École Secondaire Michelle O'Bonsawin, je fais état aujourd'hui de certains commentaires reçus ainsi que des avis d'experts recueillis autant dans les médias que dans la littérature scientifique. Après ces consultations, vous pourrez comprendre pourquoi je suis d'avis que les règlements proposés ne suffiront pas à prodiguer les balises nécessaires pour : a) endiguer l'effritement des capacités d'apprentissage due aux utilisations des technologies dans les écoles et b) pour atteindre un équilibre dans leur utilisation autant pour des raisons personnelles que pédagogiques dans les écoles. De façon plus importante et au-delà de cette consultation, il faut reconnaître qu'une coopération entre les parents et les enseignants doit être mise en place car l'utilisation totale des écrans sur une base quotidienne et hebdomadaire est directement associée à un fléau développemental des jeunes générations. Ce fléau est reconnu internationalement et implique directement les écoles comme partie intégrante des solutions proposées. Ainsi, cette lettre reconnaît d'abord certains bénéfices de l'utilisation d'écran pour des raisons pédagogiques, explique ensuite différentes raisons pour établir certaines balises d'utilisation des technologies à fins d'usages personnels et d'enseignement dans les écoles, et pour enfin proposer des recommandations spécifiques.

Tout d'abord, il faut reconnaître que l'utilisation des technologies pour enseigner présente certains bénéfices et qu'il est crucial d'enseigner aux élèves comment maîtriser les technologies numériques. En particulier, bien que le temps d'écran dit "passif" soit généralement associé à plusieurs effets négatifs, le temps d'écran pour l'éducation peut avoir des effets positifs, qui varient avec l'âge¹. Toutefois, l'usage d'écran au-delà de 2 heures par jour semble avoir des effets négatifs pour plusieurs aspects développementaux chez les enfants et adolescents². Ainsi, même s'il est crucial d'avoir des ordinateurs à l'école, la présence des téléphones intelligents dans l'enceinte des écoles a été banni dans certains pays (ex. : France³) ainsi que dans certaines provinces du Canada, incluant l'Ontario⁴. Toutefois, la mise en place de ces règlements demeure cependant difficile à un point tel que plusieurs proposent que les règlements devraient s'étendre aussi aux pauses et pendant les repas (ex. : Danemark⁵ et Province de Québec⁶). Par exemple, parce qu'il est inévitable d'avoir des élèves qui apportent leur téléphone à l'école, certains ont même utilisé des pochettes qui peuvent bloquer l'accès au téléphone lorsque les élèves entrent dans l'enceinte de l'école⁷. D'autre part, au-delà des téléphones et des tablettes, il est aussi reconnu que même si un ordinateur portable est permis en classe, ceux-ci sont trop souvent utilisés pour d'autres usages⁸. En bref, les politiques ne vont pas assez loin dans les restrictions tant au niveau du temps maximum d'écran par jour que dans les appareils permis dans les écoles.

Il faut aussi considérer les infrastructures qui prodiguent l'accès internet. En effet, il existe plusieurs méthodes qui peuvent être mises en place pour s'assurer que l'usage est principalement lié à la mission éducative des écoles. Ces méthodes, qui peuvent être combinées, incluent les contrôles parentaux, les filtres de contenus (ex. : média sociaux, site de jeux, ...), filtrage DNS (ex. : CleanBrowsing⁹), et filtrage sur des créneaux horaires pour des contenus approuvés mais considérés à risque. Donc, les routeurs internet des écoles pourraient être équipés de filtres qui limitent les sites permis, certains de façon permanente et d'autres limitent pendant des fenêtres temporelles. En contraste, il faut aussi reconnaître que même si le réseau internet de l'école était complètement bloqué, les élèves peuvent toujours utiliser une connexion via la téléphonie cellulaire pour accéder à internet.

Il y a aussi dans les politiques une brève mention d'outils de sensibilisation, qui semble insuffisante. Plusieurs autorités d'experts internationales ont mis en place des campagnes de sensibilisation (ex. : [National Institutes of Health](#)) mais leurs effets ne sont pas probants. En effet, même si les programmes de sensibilisation ont un effet, particulièrement au niveau de l'école, il demeure que les effets sont limités et que les programmes devraient prendre en compte que plusieurs élèves ont déjà développé une dépendance¹⁰. L'école a donc la responsabilité de ne pas faciliter la dépendance aux appareils électroniques, ce qui requiert d'aller au-delà des outils de sensibilisation. En effet, les dommages associés à la surutilisation des écrans incluent la formation de la mémoire¹¹, le sommeil et la santé mentale¹²⁻¹³⁻¹⁴, les attitudes nutritionnelles¹⁵, les attitudes envers l'activité physique¹⁶, ainsi que le développement de la motricité globale et fine¹⁷⁻¹⁸. Ainsi, même si les politiques mandatent des outils de sensibilisation, les autres éléments des politiques permettent l'utilisation d'un téléphone intelligent ou d'une tablette pour usage personnel pendant les pauses—en plus d'un usage sans balises temporelles pendant les classes—ce qui vont inévitablement mener à beaucoup plus que 2 heures d'écran par jour.

Le temps d'écran total par jour est une variable critique pour le développement sain pendant l'enfance et l'adolescence. Connaissant les effets négatifs du temps d'écran passif ainsi que certaines utilisations qui peuvent mener à des comportements similaires à la dépendance, il faut considérer sérieusement que la présence des téléphone intelligents (et autres appareils similaires comme les tablettes et les montres intelligentes) soit—à terme—être complètement bannie des enceintes d'écoles. Toutefois, la mise en place ce type de restrictions se heurte à plusieurs écueils et doit être faite en coopération avec les élèves et les parents¹⁹. Ainsi, il serait recommandé de commencer par une sensibilisation de la communauté (ex. : journées sans téléphone, comme ce fut le cas à ESMO cette année), suivi de sondages et entrevues pour obtenir les réflexions et opinions²⁰. Je recommande aussi que la mise en place des règles soit faite de façon à promouvoir les bons comportements et à comprendre leur impact, tout en évitant les approches punitives²¹.

En ce qui concerne les modifications immédiates aux règlements, je recommande que l'utilisation des ordinateurs portables en classe pour des fins éducatives soit limité à 1 ou 2 heures par jour maximum afin de s'assurer que les autres modalités didactiques soient aussi utilisées. De plus, les routeurs internet des écoles et/ ou les ordinateurs fournis par l'école devraient être configurés pour s'assurer qu'internet est utilisé pour les fins identifiées et approuvées. Ces limitations pourraient être mise en place grâce à une priorisation du temps d'écran dit "actif" et une limitation du temps d'écran "passif". Et parce que cette lettre ne fait que présenter un survol de différents sujets à considérer dans l'élaboration des règlements quant à l'utilisation des écrans dans les écoles, des études plus approfondies seraient utiles. Ainsi, je recommande aussi de mettre immédiatement en place un comité spécial, regroupant experts, parents, enseignants, et élèves afin de développer des programmes pour accompagner ces règlements. Ultimement, il faut sérieusement et rapidement progresser de façon collaborative pour que l'usage des téléphones intelligents et autres appareils similaires pour usage personnel demeure à l'extérieur des écoles. Globalement, les politiques proposées doivent être développées pour mener de façon inéluctable à la diminution du temps d'écran pour tous les élèves de la Commission Scolaire Viamonde, tout en s'assurant un développement de connaissances approfondies des technologies. Comme toujours, c'est une question d'équilibre.

Sincèrement vôtre,



Luc Tremblay

Co-Président du Conseil de l'École Secondaire Michelle O'Bonsawin

Co-signataires

Francis Cronier-Thériault - Directeur
Geneviève Lip – Direction Adjointe
Robert Knox – Co-Président du Conseil
Simon Dumas – Trésorier du Conseil
Cécile Figuières – Secrétaire du Conseil
Béatrice Lego – Membre du Conseil
Ginette Fisher – Membre du Conseil
Chantal Agbahungba – Membre du Conseil
Véronique Destrube – Membre du Conseil
Melani McLeod – Membre du Conseil
Thomas Guillot – Membre du Conseil
Jérôme Michelot – Membre du Conseil

(note : références sur la page suivante)

Références :

- 1 - <https://school-education.ec.europa.eu/en/discover/publications/neset-report-screen-time-and-educational-outcomes>
- 2- <https://nesetweb.eu/wp-content/uploads/2025/01/NESET-AHQ-Screen-Time.pdf>
- 3- <https://www.education.gouv.fr/interdiction-du-telephone-portable-dans-les-ecoles-et-les-colleges-et-pause-numerique-7334>
- 4- <https://www.cbc.ca/news/canada/cell-phone-ban-schools-1.7299207>
- 5- <https://www.heise.de/en/news/Denmark-plans-complete-ban-on-mobile-phones-in-schools-10296329.html>
- 6- <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-cell-phone-ban-1.7523543>
- 7- <https://www.nbcnews.com/tech/gadgets/yondr-phone-pouch-lock-school-rcna128247>
- 8 - <https://world-education-blog.org/2024/10/21/the-growing-movement-to-ban-smartphones-in-schools/>
- 9- <https://cleanbrowsing.org>
- 10- https://journals.ekb.eg/article_152344_ea9297525391cffdbc2cadd7352a8b2d.pdf
- 11- <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC7766706/>
- 12- <https://www.frontiersin.org/journals/public-health/articles/10.3389/fpubh.2024.1459952/full>
- 13- <https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/2785686>
- 14- [https://www.jahonline.org/article/S1054-139X\(24\)00515-9/fulltext](https://www.jahonline.org/article/S1054-139X(24)00515-9/fulltext)
- 15- <https://link.springer.com/article/10.1007/s40519-024-01685-1>
- 16- <https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2801192>
- 17 - <https://www.mdpi.com/2227-9067/12/5/584>
- 18- <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/pdi3.70002>
- 19- <https://www.cnn.com/videos/us/2024/03/15/buxton-school-massachusetts-smartphone-ban-orig-kj-no.cnn>
- 20- https://www.vtcng.com/shelburnenews/community/school_news/champlain-valley-school-district-ahead-of-curve-on-statewide-phone-ban/article_d24a99a6-e4b3-11ef-b9fd-0b3338c94433.html
- 21- <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/20556365241270394>

Le 19 juin 2025

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Politique n° 3,407 *Rassemblement au début du jour de classe*

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil, la *Politique n° 3,407-Rassemblement au début du jour de classe* a été revue par le Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A la version définitive de la *Politique n° 3,407 - Rassemblement au début du jour de classe*, recommandée à la suite du travail effectué par le Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion, le 27 mai 2025.

Vous trouverez également à l'annexe B les directives administratives, à titre informatif.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 juin 2025 portant sur la *Politique n° 3,407 - Rassemblement au début du jour de classe* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n° 3,407 - Rassemblement au début du jour de classe* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation
Olivier St-Maurice

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. (2)

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE****Approuvée le 20 janvier 2001****Révisée le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 1 de 2**

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît que les élèves bénéficient d'un rassemblement au début du jour de classe et précise ses attentes lors des cérémonies publiques.

MODALITÉS

La direction de chaque école élémentaire et secondaire du Conseil doit mettre en place un temps de rassemblement au début du jour de classe. Si, selon le jugement de la direction de l'école, des circonstances empêchent que le rassemblement ait lieu au début du jour de classe, il est permis d'organiser le rassemblement plus tard dans la journée scolaire.

Le rassemblement se veut un temps où l'ensemble des élèves et du personnel s'arrête et participe collectivement, soit dans la classe ou dans d'autres endroits à l'école, à l'activité commune qui comprend entre autres l'*Ô Canada*, la reconnaissance des peuples autochtones, les annonces de la journée, ainsi que la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p. ex. poème, chanson, etc.) qui véhicule la mission, la vision et les valeurs du Conseil.

L'activité de rassemblement doit refléter les réalités et les traditions multiculturelles de la société ontarienne.

Le rassemblement n'implique pas nécessairement la rencontre de tous dans un même lieu.

L'*Ô Canada* est chanté dans chaque école élémentaire et secondaire du Conseil, soit au début du jour de classe. Il est facultatif lors d'une cérémonie publique.

DISPENSES/EXEMPTIONS

L'élève n'est pas tenu de chanter l'*Ô Canada* dans les circonstances suivantes :

1. La direction de l'école approuve une demande écrite de dispense soumise par la personne détenant l'autorité parentale de l'élève. La demande est conservée dans le dossier scolaire de l'élève.
2. La direction d'école peut dispenser l'élève de sa participation pour des raisons religieuses ou médicales.

Aucun élève ne subira une conséquence négative, si l'élève est dispensé de chanter l'*Ô Canada*.

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE****Approuvée le 20 janvier 2001****Révisée le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 2 de 2**

RÉFÉRENCES

Loi sur l'éducation, art. 304, Rassemblement, 1 septembre 2000, Règl. de l'Ont. 435/00 : RASSEMBLEMENT. Ontario.ca.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (1989, 12 janvier). Politique/Programmes Note n° 108. Gov.on.ca.

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT-OU
À LA FIN DU JOUR DE CLASSE**

Approuvée le 20 janvier 2001

Révisée le ~~28 mai 2021~~ 19 juin 2025Prochaine révision en 2028~~4-2029~~25

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît que les élèves bénéficient d'un rassemblement au début du jour de classe et précise ses attentes lors des cérémonies publiques.

MODALITÉSRASSEMBLEMENT

La direction de chaque école élémentaire et secondaire du Conseil doit mettre en place un temps de rassemblement au début du jour de classe. Si, selon le jugement de la direction de l'école, des circonstances empêchent que le rassemblement ait lieu au début du jour de classe, il est permis d'organiser le rassemblement plus tard dans la journée scolaire.

Définition : Le rassemblement se veut un temps où l'ensemble des élèves et du personnel s'arrête et participe collectivement, soit dans la classe ou dans d'autres endroits à l'école, à l'activité commune qui comprend entre autres l'Ô Canada, la reconnaissance des peuples autochtones, les annonces de la journée, ainsi que la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p. ex. poème, chanson, etc.) qui véhicule la mission, la vision et les valeurs du Conseil.

L'activité de rassemblement doit refléter les réalités et les traditions multiculturelles de la société ontarienne.

Le rassemblement n'implique pas nécessairement la rencontre de tous dans un même lieu.

Ô-CANADA

L'Ô Canada est chanté dans chaque école élémentaire et secondaire du Conseil, soit au début du jour de classe. Il est facultatif lors d'une cérémonie publique.

DISPENSES/EXEMPTIONS

L'élèveUne ou un élève n'est pas tenu de chanter l'Ô Canada dans les circonstances suivantes :

1. La direction de l'école approuve une demande écrite de dispense soumise par Si l'élève a moins de 18 ans, le parent, tuteur ou tutrice la personne détenant l'autorité parentale de l'élève peut faire une demande écrite de dispense à la direction d'école.
La demande est conservée dans le dossier scolaire de l'élève.

1. _____

2. _____

2. Si l'élève a 18 ans ou plus, l'élève peut faire une demande écrite de dispense à la

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT ~~OU~~
À LA FIN DU JOUR DE CLASSE**

Page 2 de 2

~~—— direction d'école. La demande est conservée dans le dossier scolaire de l'élève.~~

~~Aucun élève ne subira une conséquence négative, si elle ou il est dispensé de chanter
—— l'Ô Canada.~~

~~3.2.~~ La direction d'école peut dispenser ~~une ou un élève~~ l'élève de sa participation pour des raisons ~~—— religieuses ou médicales.~~

Aucun élève ne subira une conséquence négative, si l'élève est dispensé de chanter l'Ô Canada.

RÉFÉRENCES

~~Loi sur l'éducation, article 304, Rassemblement, 1^{er} septembre 2000. Règl. de l'Ont. 435/00 :
RASSEMBLEMENT. (ontario.ca)~~

~~Loi sur l'éducation, art. 304, Rassemblement, 1 septembre 2000, Règl. de l'Ont. 435/00 :
RASSEMBLEMENT. Ontario.ca.~~

~~, 12 janvier 1989, Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (1989, 12 janvier).
Politique/Programmes Note n° 108. Gov.on.ca.~~

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE****Approuvées le 16 juin 2017****Révisées le 19 juin 2025****Prochaine révision en 2028-2029****Page 1 de 3**

PRÉAMBULE

Le rassemblement au début du jour de classe dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) est organisé en fonction des exigences énumérées dans la Politique/Programme Note n° 108, en reconnaissance de l'importance de la tenue d'activités qui reflètent les réalités et traditions multiculturelles des écoles du Conseil, et en appuie à l'engagement de l'Ontario à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le rassemblement stimule l'éveil à l'appartenance des élèves aux cultures francophones en faisant la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p.ex. poème, chanson, etc.) qui véhiculent la mission, la vision et les valeurs du Conseil et qui reflètent la diversité des élèves du Conseil.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

1. Assurer le respect des modalités s'appliquant aux activités de rassemblement au début du jour de classe et lors de chaque célébration publique.
2. S'assurer que le personnel de l'école connaisse le déroulement des activités de rassemblement du matin.
3. Engager la communauté scolaire à contribuer aux annonces du matin.
4. S'assurer que la reconnaissance des territoires des peuples autochtones est lue au moins une fois par semaine, et ce, avant l'hymne national (voir Annexe A).
5. Encourager le comité organisateur d'une célébration publique à inclure la reconnaissance des territoires et l'hymne national en ouverture du programme.
6. Promouvoir la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p.ex. poème, chanson, etc.) qui reflètent la diversité culturelle qui caractérisant l'effectif scolaire dans les écoles de langue française de l'Ontario, et qui véhiculent les valeurs d'effort, de générosité, d'inclusion et de l'ouverture au monde et à sa diversité culturelle.
7. En collaboration avec le personnel de l'école, s'assurer que les élèves aient la chance d'être partie prenante du contenu et de l'animation des activités de rassemblement ou de cérémonies publiques.

COMPOSANTES DU RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE OU LORS D'UNE CÉRÉMONIE

Le tableau ci-dessous résume les composantes avec leur fréquence pour le rassemblement au

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE****Page 2 de 3**

début du jour de classe et lors d'une cérémonie publique dans les écoles.

Composante	Rassemblement	Cérémonie
Reconnaissance des territoires	Obligatoire – au moins une fois par semaine (p. ex. les lundis matins)	Obligatoire
Ô Canada	Obligatoire - quotidien	Facultatif
Annonces de la journée	Obligatoire - quotidien	
Réalisation artistique ou littéraire	Dans la mesure du possible, une fois par semaine	

Pour la liste à jour des textes de reconnaissance approuvés, veuillez consulter le lien suivant :
 [Reconnaissances-Écoles-2022pdf](#)

La récitation de la déclaration de citoyenneté n'est pas permise dans les écoles du Conseil.

RÉFÉRENCES

Gouvernement de l'Ontario. (2016). *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones.*

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture francophone dans les écoles de langue française de l'Ontario.*

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE****Page 3 de 3**

ANNEXE A**RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

En collaboration avec des partenaires autochtones, un texte de reconnaissance des territoires a été particulièrement rédigé pour chaque école du Conseil scolaire Viamonde. Voici l'exemple de la reconnaissance des territoires rédigé pour les formations internes en virtuel :

Nous, membres du conseil scolaire Viamonde, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

*Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.***

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuits qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

Sachez que les frontières des territoires régis par des traités peuvent évoluer selon des informations partagées par des nations autochtones.

L'information des traités mentionnés dans la reconnaissance des territoires de chaque école, provient de collaboration avec des partenaires autochtones et les sources suivantes :

<https://native-land.ca/?lang=fr>

<https://www.ontario.ca/fr/page/carte-des-traites-et-des-reserves-en-ontario>

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT ~~OU~~
À LA FIN DU JOUR DE CLASSE**

Approuvées le 16 juin 2017

Révisées le ~~19 juin 2021~~ ~~août 2022~~Prochaine révision en 202~~9~~~~8~~~~4~~-20~~2~~~~9~~~~2~~~~5~~

Page 1 de 3

PRÉAMBULE

Le rassemblement au début du jour de classe dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) est organisé en fonction des exigences énumérées dans la Politique/Programme Note n° 108, en reconnaissance de l'importance de la tenue d'activités qui reflètent les réalités et traditions multiculturelles des écoles du Conseil, et en appui à l'engagement de l'Ontario à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones.

~~Le conseil scolaire Viamonde (le Conseil) appuie l'engagement de l'Ontario (2016) à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones. Il profite de chaque rassemblement et des cérémonies publiques pour les reconnaître. Puis, il~~ Le rassemblement stimule l'éveil à l'appartenance des élèves à la aux cultures francophones ~~collectivité franco-ontarienne de ses élèves~~ en faisant la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p.ex. poème, chanson, etc.) qui véhiculent la mission, la vision et les valeurs du Conseil et qui reflètent la diversité des élèves du Conseil.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

1. ~~Il incombe à la direction d'école de gérer~~ Assurer le respect d ~~les~~ les modalités s'appliquant aux activités de rassemblement au début du jour de classe et lors de chaque célébration publique.
2. ~~La direction d'école s~~ S'assurer que le personnel de l'école connasse ~~it~~ le déroulement des activités de rassemblement du matin.
- 2.3. ~~et e~~ Engager ~~celui-ci~~ la communauté scolaire à contribuer aux annonces du matin.
- 3.4. ~~La direction d'école s~~ S'assurer que la reconnaissance des territoires des peuples autochtones est lue au moins une fois par semaine, et ce, avant l'hymne national (voir Annexe A).
- 4.5. ~~La direction d'école e~~ Encourager le comité organisateur d'une célébration publique à inclure la reconnaissance des territoires et l'hymne national en ouverture du programme.
- 5.6. ~~Promouvoir~~ ~~La direction d'école promeut~~ la présentation de réalisations artistiques ou littéraires d'artistes francophones (p.ex. poème, chanson, etc.) qui ~~reflètent~~ véhiculent la francophonie, ~~effort, générosité, inclusion ainsi que l'ouverture au monde et à sa diversité culturelle~~ diversité culturelle qui caractérisant l'effectif scolaire dans les écoles de langue française de l'Ontario, et qui véhiculent les valeurs d'effort, de générosité, d'inclusion et de l'ouverture au monde et à sa diversité culturelle.

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

RASSEMBLEMENT AU DÉBUT ~~OU À LA FIN~~ DU JOUR DE CLASSE

Page 2 de 3

~~6.7. En collaboration aLa direction d'école a~~ avec le personnel de l'école, s'assure~~r~~ que les élèves aient la chance d'être partie prenante du contenu et de l'animation des activités de rassemblement ou de cérémonies publiques.

COMPOSANTES DU RASSEMBLEMENT AU DÉBUT DU JOUR DE CLASSE OU LORS D'UNE CÉRÉMONIE

Le tableau ci-dessous résume les composantes avec leur fréquence pour le rassemblement au début du jour de classe et lors d'une cérémonie publique dans les écoles.

Composante	Rassemblement	Cérémonie
Reconnaissance des territoires	-Obligatoire – au moins une fois par semaine (p. ex. les lundis matins)	Obligatoire
Ô Canada	Obligatoire - quotidien	Facultatif
Annonces de la journée	Obligatoire - quotidien	
Réalisation artistique ou littéraire	Dans la mesure du possible, une fois par semaine	

Pour la liste à jour des textes de reconnaissance approuvés, veuillez consulter le lien suivant :
☐ [Reconnaissances-Écoles-2022pdf](#)

La récitation de la déclaration de citoyenneté n'est pas permise dans les écoles du Conseil.

RÉFÉRENCES

Gouvernement de l'Ontario. (2016). *Cheminier ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones.*

~~Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture francophone dans les écoles de langue française de l'Ontario, 2009.~~

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture francophone dans les écoles de langue française de l'Ontario.*

~~1. Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones, 2016.~~

ÉCOLES – ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**RASSEMBLEMENT AU DÉBUT
~~OU À LA FIN~~ DU JOUR DE CLASSE**

Page 3 de 3

ANNEXE A**RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

En collaboration avec des partenaires autochtones, un texte de reconnaissance des territoires a été particulièrement rédigé pour chaque école du Conseil ~~S~~scolaire Viamonde. Voici l'exemple de la reconnaissance des territoires rédigé pour les formations internes~~s~~ en virtuel :

Nous, membres du conseil scolaire Viamonde, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

*Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.***

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuits qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

Sachez que les frontières des territoires régis par des traités peuvent évoluer selon des informations partagées par des nations autochtones.

L'information des traités mentionnés dans la reconnaissance des territoires de chaque école, provient de collaboration avec des partenaires autochtones et les sources suivantes :

<https://native-land.ca/?lang=fr>

<https://www.ontario.ca/fr/page/carte-des-traites-et-des-reserves-en-ontario>